

SOMMAIRE

Mot du Président, rapport moral et rapport d'activité.....	3
<i>Bernard DUPOU</i>	
Anniversaire.....	14
<i>Sylvette LESAINT</i>	
Climatologie 2018 à Blois.....	15
<i>Jean PINSACH</i>	
Quels sont ces oiseaux ?.....	19
<i>Gérard FAUVET</i>	
Sorties nature.....	20
<i>Sylvette LESAINT</i>	
Typologie des crues de la Loire moyenne.....	29
<i>Jean PINSACH</i>	
Chronologie des évènements lors de la crue de 1866.....	34
<i>Jean PINSACH</i>	
Info Ornitho 41 Notes 2017.....	40
<i>Alain PERTHUIS</i>	
Enquête LCN 2018 : Cygne tuberculé nicheur en Loir-et-Cher.....	54
<i>Alain PERTHUIS</i>	
Info herpéto 41.....	58
<i>Alain PERTHUIS</i>	
La Fauvette pitchou.....	62
<i>Alain POLLET</i>	
Gobemouche noir en forêt domaniale.....	63
<i>Jacques VION</i>	
Atlas départemental des libellules en Loir-et-Cher.....	66
<i>Dimitri MULTEAU</i>	
Suivi de la population des sternes et autres Laridés sur la Loire.....	68
<i>Jacques VION</i>	
Le Tarier pâtre.....	73
<i>Gérard FAUVET</i>	
Ornithologie 2018 à Loir-et-Cher Nature.....	75
<i>Alain POLLET</i>	
Migration des oiseaux en Loir-et-Cher. Synthèse de 2006 à 2015...	78
<i>Alain POLLET</i>	
Le Torcol fourmilier en Loir-et-Cher.....	90
<i>Alain POLLET</i>	
La « Bondrée blanche », qui est-elle ?.....	95
<i>François BOURDIN</i>	



LE MOT DU PRESIDENT

Le mot du Président a surtout pour but de vous présenter le rapport moral et le rapport d'activité de Loir-et-Cher Nature pour l'année 2018. Vous trouverez dans le bulletin annuel le détail de certaines de ces activités, reflet du travail des bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de notre association. Que tous en soient aujourd'hui remerciés !

1. RAPPORT MORAL 2018

En 2018, jamais les questions d'environnement et d'écologie n'auront été autant présentes dans les médias, dans de nombreux débats, et en fait, dans le quotidien des Français. Plan Climat, transitions énergétique et écologique, Plan biodiversité, agriculture biologique, mais aussi, lutte contre la pollution de l'eau, économie circulaire, etc. Pourtant, rien de nouveau, puisque ces questions sont à l'ordre du jour depuis une trentaine d'années. La différence c'est qu'elles sont devenues aujourd'hui de véritables problèmes de société... Aujourd'hui, de nombreuses mutations sont en cours, dans notre quotidien, nos villes et villages. Dans nos réflexions, également, face à cette crise écologique, avec toujours notre point de vue particulier de naturalistes amoureux de la nature.

La nature justement souffre, et les raisons d'inquiétude sont nombreuses. Le climat, par exemple, avec les derniers chiffres transmis par les scientifiques : Le changement climatique est bien là. En France, 2018 aura été l'année la plus chaude depuis le début du XXe siècle. Après un hiver plutôt doux, l'année aura été exceptionnellement orageuse, dès le printemps, avec une pluviométrie abondante. Sur la Loire, encore une fois, plusieurs crues ont rendu la reproduction des sternes très difficile. Puis, de fin juin à novembre, une sécheresse persistante s'est installée, avec un été torride. Avec des températures supérieures aux normales de 2°C, l'été de 2018 s'est classé au deuxième rang des étés les plus chauds derrière 2003. La température moyenne annuelle de 13,9°C a dépassé la normale de 1,4°C.

Le plan climat, sur lequel a beaucoup travaillé Nicolas HULOT, ministre de la transition écologique, démissionnaire le 28 août 2018, souhaite arriver à limiter le réchauffement du climat entre 1,5°C et 2°C. La mobilisation doit être générale, et mondiale, pour arriver à ce résultat.

D'autres enjeux sont étroitement liés à cette politique. Citons, en priorité, la lutte contre la pollution atmosphérique, véritable fléau, et enjeu de santé publique. Le secteur des transports est le premier émetteur de dioxyde de carbone (CO²), qui accentue l'effet de serre. D'autres substances dangereuses pour la santé sont également rejetées par les voitures et camions : les oxydes d'azote, ainsi que les particules fines, qui entraînent une gêne respiratoire et de l'asthme. Le bilan est très sombre : près de 50 000 morts par an en France, pour un coût sanitaire global compris entre 68 et 97 milliards d'euros.

Autres résultats d'études qui nous sont parvenus au printemps 2018, ceux du Muséum national d'histoire naturelle et du CNRS qui arrivent au même constat : les oiseaux des campagnes françaises disparaissent rapidement. En moyenne, leurs populations se sont réduites d'un tiers en 15 ans. Les relevés effectués en milieu rural, principalement par le programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs) auquel LCN participe depuis de nombreuses années, indiquent, depuis les années 1990, une diminution des populations d'oiseaux vivant en milieu agricole. Et plus inquiétant, les derniers chiffres montrent que ce déclin s'est encore intensifié en 2016 et 2017.

L'effondrement des populations d'insectes est l'hypothèse la plus sérieuse pour expliquer cette diminution des espèces des milieux agricoles. Cette disparition des insectes serait liée à l'intensification des pratiques agricoles depuis environ 25 ans, avec, notamment, la fin des jachères de la PAC, et la généralisation des insecticides neurotoxiques très persistants (néonicotinoïdes).

Là aussi, il y a donc urgence d'agir pour une diminution des pesticides agricoles. Un plan de réduction est en cours depuis des années chez les agriculteurs volontaires. Mais ce Plan Ecophyto n'a pas produit à ce jour d'effets suffisamment probants. Par contre, depuis le 1er janvier 2019, la vente et l'utilisation des pesticides (de synthèse chimique) pour le grand public est interdite. Les produits en question doivent être déposés dans les déchetteries et les magasins spécialisés.

L'année 2018 a été importante sur ce plan, puisque des milliers de Français se sont mobilisés dans tout le territoire, suite à l'appel lancé le 12 septembre 2018 « Nous voulons des coquelicots ». La pétition lancée est un appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides. Elle a déjà recueilli 500 000 signatures, fin janvier 2019. Le but est d'arriver à 2 millions de signataires d'ici deux ans, pour demander au gouvernement l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. De très nombreuses personnalités, associations, organismes et organes de presse soutiennent cette initiative sans précédent (FNE, SNPN, FRAPNA, ASPAS,...).

Le CA de LCN a décidé de soutenir cette pétition. Vous pouvez trouver sur notre site Internet le lien permettant d'accéder au portail de cette action. Des groupes de citoyens se sont également formés dans des villages, citons, par exemple, à Vallières-les-Grandes.

Autre préoccupation depuis l'été 2018, plus proche de nos activités naturalistes : les températures élevées et la sécheresse persistante, évoquées précédemment, ont favorisé, semble-t-il, la propagation du virus émergent « Usutu », originaire d'Afrique australe et transmis par les moustiques, bien que d'autres causes puissent également exister. Dans toute l'Europe de l'Ouest, dont la France, de nombreux oiseaux ont été victime de cette épizootie. Dès les mois de juillet-août, le réseau SAGIR a annoncé avoir enregistré une mortalité anormale de Merles noirs dans différents départements, et le virus Usutu a été trouvé chez plusieurs oiseaux. Dans notre département, nous avons été nombreux à observer, dans certains secteurs, en quelques semaines, la quasi-disparition des Merles. Mais, de manière générale, nous savons qu'il est assez rare de retrouver des cadavres d'oiseaux morts dans la nature. Rappelons qu'il est important de signaler au réseau de surveillance SAGIR (ONCFS) les cadavres d'oiseaux retrouvés près de chez vous. Ainsi, ce virus, découvert en 1959, en Afrique australe, se propage rapidement avec le réchauffement climatique. Il convient de surveiller les passereaux et les rapaces nocturnes qui pourraient également être concernés. Enfin, les consignes de prévention connues pour lutter contre un autre envahisseur, le moustique tigre (*Aedes Albopictus*), sont également à connaître : éliminer les endroits où l'eau peut stagner, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, nettoyer les gouttières, regards, etc. Espérons que l'évolution du phénomène, peut-être par l'acquisition progressive d'une immunité, nous permette de retrouver notre merle siffleur du matin et du soir. Celui-ci faisait partie des 7 espèces les plus répandues de notre département, dans l'inventaire communal 1997-2002.

Bien entendu, l'année nous a également apporté des informations plus positives. Nous retiendrons l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes, qui devait détruire une importante zone de bocage humide.

Puis, après 2 années de fonctionnement, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), devrait rapidement se transformer en un nouvel établissement public plus conséquent. En effet, le gouvernement a adopté, en novembre 2018, un projet de loi sur la création d'un nouvel organisme, reprenant les missions de l'AFB et de l'ONCFS. Ce projet vise à renforcer à la fois l'expertise de l'État en matière de biodiversité et la police de l'environnement. Aussitôt, notre fédération nationale FNE a appelé « les décideurs à préciser et renforcer les moyens et les compétences du futur établissement. La préservation de la biodiversité doit être l'objectif prioritaire ». La nouvelle agence devrait voir le jour en 2020 (nom prévu : l'office français pour la biodiversité).

Dans le même registre des organismes officiels, qui peut-être un jour feront enfin certains travaux que les associations réalisent depuis des années à la place d'un État déficient, nous accueillons avec intérêt, après une année de travaux préparatoires, la création de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) en Centre Val de Loire. Basée à Orléans, l'ARB est en fonctionnement depuis le 1er janvier 2019. A noter que notre fédération régionale FNECVL est membre du conseil d'administration de cet établissement régional dont un des projets est la création d'un centre de ressources sur la biodiversité. Pour le Loir-et-Cher, notons également la présence au CA de la communauté de communes du Grand Chambord, et l'absence du conseil départemental du 41. Vous pouvez prendre connaissance de l'organisation de l'ARB sur son site Internet, ouvert en février dernier : www.biodiversité-centrevaldeloire.fr. N'oublions pas, enfin, l'adoption, en juillet 2018, d'un plan d'actions interministériel pour la biodiversité. Ce plan vise à inverser la tendance et à accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité qui court jusqu'en 2020, en mobilisant notamment l'ensemble des acteurs concernés. Nous verrons, dans le compte-rendu d'activités, que l'impression donnée au vu de certaines difficultés que nous avons rencontrées en cette année 2018, nous porte à penser que l'on est encore loin du compte.

J'ajouterai que, personnellement, il me semble que le réseau national des associations de protection de l'environnement, ainsi que le réseau régional, sont aujourd'hui plus performants, plus efficaces dans les actions juridiques, et, grâce à une meilleure communication avec Internet et les réseaux sociaux, mieux connus du public et de la presse.

C'est dans ce contexte contrasté que l'association a continué à dérouler ses activités, toujours importantes, au regard de nos capacités bénévoles. Le programme d'animations nature s'est encore développé avec 16 sorties nature programmées et un public nombreux et intéressé. Avec 2 autres animations organisées en juillet, avec la ville de Blois, dans le cadre des « Lyres d'été », c'est presque une vingtaine de sorties de sensibilisation dans la nature organisée en 2018. Cette présence nous a notamment permis de contacter de nouveaux adhérents, permettant d'atteindre le chiffre de 129 adhérents (119 en 2017).

Nous avons participé au Comice agricole de Candé-sur-Beuvron, organisé cette année par Agglopolys qui a tenu à donner une place importante aux associations environnementales. Le dépliant réalisé par nos propres moyens « vivre avec les hirondelles en Loir-et-Cher » a été adressé, sous forme électronique à l'ensemble des mairies du département, avec la collaboration de l'association des maires de Loir-et-Cher. Des actions juridiques importantes ont fortement occupé le conseil d'administration, apportant des débats parfois vifs, et nous amenant à découvrir des pratiques juridiques et administratives nouvelles que nous ne connaissions pas...

L'équipe de bénévoles actifs a donc été encore une fois très mobilisée, malgré les limites du temps disponible de chacun. A noter que le bureau de l'association attend toujours, depuis un an, son nouveau secrétaire.

Nous obtenons enfin de bons résultats financiers, grâce à des mesures d'économies mises en place en 2017. Le déficit enregistré cette année reste limité au regard de nos réserves. Cette liberté d'action qui se maintient reste une particularité de notre association entièrement gérée bénévolement, par rapport à la plupart des autres APN, dont les charges de personnel représentent le plus souvent 60 à 70 % des budgets.

Depuis 50 ans maintenant, notre association de culture scientifique, mais avec un volet militant qui ne s'est jamais réduit, continue son travail local de présence sur le terrain. C'est notre priorité, vous le savez, depuis des années. Cette bonne connaissance de notre territoire a donné de bons résultats ces dernières années, avec les publications d'inventaires et d'atlas. Mais les actions et programmes de conservation que nous mettons en œuvre ou auxquels nous participons restent certainement de la plus grande importance, en raison des menaces qui pèsent principalement sur certaines espèces d'oiseaux. N'oublions pas qu'il ne suffit pas de maintenir la plus forte attention aux espèces inscrites sur la liste rouge régionale pour que l'essentiel soit atteint. Nous voyons aujourd'hui que des espèces banales souffrent et que leurs populations régressent. La mobilisation de tous doit monter d'un cran supplémentaire pour tenter d'enrayer cette évolution. En ce qui nous concerne, l'amour de la nature reste certainement notre plus puissante motivation.

C'est avec cette conclusion que nous entrons dans cette année 2019, qui sera la 50ème année d'activités de LCN. J'en profite pour vous informer que nous avons le projet de réaliser un bulletin 2019 spécial qui présentera l'historique de l'association. Nous lançons donc un appel aux plus anciens adhérents pour recueillir leurs souvenirs, leurs témoignages et autres photos des premières années de la SEPN41 devenue Loir-et-Cher Nature. Merci à tous.

Le président

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2018

ACTIVITES NATURALISTES DE TERRAIN

Les activités de terrain (suivi d'espèces sensibles, comptages ponctuels ou habituels, inventaires, etc) demeurent la priorité de nos activités. L'année 2018 ressemble aux années précédentes, comme vous pouvez le constater lors des réunions ornithologiques et dans les comptes-rendus publiés dans le bulletin annuel.

■ Réunions du groupe ornithologique, toujours très actif (2 réunions au début du printemps et à l'automne - novembre) permettant de coordonner les divers travaux d'observation ou de recherche menés chaque année, et de favoriser des échanges constructifs.

Je rappelle que ces réunions sont largement ouvertes aux naturalistes des autres associations du département, principalement Perche Nature et Sologne Nature Environnement ou encore le CDPNE.

■ Suivi des sternes nicheuses et autres Laridés avec mise en place de panneaux de protection sur les sites de nidification. Depuis 4 ans maintenant, de nouveaux panneaux, plus robustes, plus visibles, ont été mis en place. Deux types de panneaux sont mis en place, avec une présentation différente : sur les îles protégées par l'arrêté de protection de biotope (APB), à Blois (43 hectares protégés depuis 2011), et à Chaumont-sur-Loire (6 hectares protégés depuis septembre 2017), et sur des zones non protégées, principalement près de l'ancien barrage du lac de Loire, à Vineuil. En 2018, l'île de Chaumont-sur-Loire a donc, elle aussi, été intégrée à l'arrêté de protection de biotope. Une nouvelle demande en vue d'intégrer également l'île située près de l'ancien barrage du lac de Loire a été présentée au préfet fin 2018 (ce dossier particulier est évoqué ci-dessous).

L'année 2018 aura été très difficile pour les sternes et leur suivi, en raison de deux crues successives de la Loire, les 19 mai et 17 juin 2018. Quelques reproductions ont toutefois pu être dénombrées par les observateurs pilotés par Jacques Vion, le coordonnateur de l'opération, à partir de juillet, début de la longue période de sécheresse qui s'est terminée seulement en novembre.

■ Suivi des effectifs du Grand Cormoran dont le protocole est maintenant allégé : le comptage a été réalisé le samedi 13 janvier, avec un total de 1368 oiseaux, chiffre en augmentation depuis 2013 (817 en 2015, 926 en 2016, 1082 en 2017). Les deux principaux sites de dortoirs étant situés à Naveil et à Blois. En janvier participation également au comptage européen des oiseaux d'eau (Wetlands) en collaboration

avec les autres associations du département (le dimanche 14 janvier).

A noter qu'à cette même date, nous avons également participé au 4ème recensement national des Laridés hivernants. Le dortoir flottant entre les ponts J.Gabriel et F.Mitterrand a permis de dénombrer environ 1 800 Mouettes rieuses.

■ Sous l'égide de la LPO nationale et toujours en collaboration avec SNE et Perche Nature, nous participons également, comme les années précédentes, à l'observatoire rapaces qui étudie les rapaces diurnes nicheurs dans un carré de 5 km de côté (situé au centre d'une carte IGN au 1/25000). Ce sont là aussi de nombreuses heures de terrain qui se rajoutent au reste des activités. D'autres suivis ont également été faits dans le cadre d'actions nationales : relevons par exemple les relevés STOC-EPS (suivi temporel des oiseaux communs – Échantillonnages ponctuels simples). 7 relevés ont été faits en 2018, dont 3 par les bénévoles de LCN.

■ Une action particulière de protection a été menée en forêt de Boulogne, avec l'accord de l'ONF, depuis 2017 : 10 nouveaux nichoirs à Gobemouche noir ont été posés en 2018, suite aux 10 autres placés en 2017 (les nichoirs ont été fabriqués par Jacques Vion). Le suivi des nichoirs est coordonné également par Jacques Vion.

■ En réponse à une demande du CDPNE, agissant sur commande d'Agglopolys, nous avons réalisé un inventaire ornithologique du parc urbain de l'Arrou, situé à l'ouest de Blois, entre les quartiers nord et le quartier de la Quinière. La communauté d'agglomération a en effet repris la gestion de ce parc, aménagé il y a une quinzaine d'années par la ville de Blois. Souhaitant mettre en place de nouveaux aménagements et une gestion favorable à la flore et la faune, cette étude sera le point 0, avant toute action sur ce secteur. Le CDPNE doit compléter ces données avec, notamment, des propositions d'aménagements ou de plantations pouvant améliorer la biodiversité de ce parc urbain. L'étude a été remise en novembre, pour une somme de 525 euros.

■ Vous le savez maintenant, depuis 2017, après quelques réunions de préparation, un nouvel atlas naturaliste est lancé : l'Atlas des libellules du Loir-et-Cher (ADELI 41). Il s'agit d'un projet multi-structures et collaboratif sur le même schéma que l'Atlas des amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher. Ce projet regroupe les associations naturalistes suivantes, outre LCN : CERCOPE, CDPNE, CEN41, Perche Nature, Sologne Nature Environnement et la SHN41.

Les inventaires de terrain ont débuté au printemps 2017. La dynamique est aujourd'hui bien lancée, avec 61 observateurs, 59 espèces recensées et 6 247 données. Deux réunions de travail ont eu lieu, les 11 janvier et 29 novembre, auxquelles participent pour LCN, Gérard Fauvet et Dimitri Multeau.

En 2019, le groupe ADELI 41 définira les évolutions de ce programme qui a pour ambition de produire une cartographie exhaustive et fiable de la distribution de toutes les espèces connues dans notre département.

Les adhérents intéressés sont invités à rejoindre la petite équipe de LCN pilotée par Dimitri MULTEAU et Gérard FAUVET. Des séances de formation sont notamment prévues lors de deux journées « A la découverte des Libellules », les 22 et 23 juin 2019.

■ L'action lancée par le groupe ornithologique, que l'on pourrait appeler de « science participative », l'oiseau de l'année, qui fait appel au public, via des articles de presse, était en cette année 2018, consacrée au Cygne tuberculé. L'objet de cette enquête était de connaître les effectifs et la répartition des couples nicheurs en Loir-et-Cher. Les résultats de cette enquête sont mitigés, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin. 59 couples reproducteurs ont toutefois été dénombrés, avec des données incomplètes sur certains secteurs. Cette espèce apparaît bien, toutefois, en progression rapide depuis le début des années 2000. Remercions tous les contributeurs, dont l'ONCFS et le coordonnateur de l'action, Alain Perthuis.

■ Un petit programme de pose de nichoirs et de mangeoires a été élaboré, à l'initiative de Gilles Ferrand, à la Maison de retraite de Blois-La Pinçonnière (EHPAD Le Lac-La Forêt, géré par le Centre Hospitalier de Blois), avec la collaboration des familles des résidents. Deux mangeoires ont été installées dans le parc boisé dès le début de l'hiver. Deux ou trois nichoirs pour des passereaux sont également prévus (nichoirs réalisés par Jacques Vion).

Bien d'autres actions de terrain ont eu lieu encore cette année. Citons pour mémoire, la recherche de la Cigogne noire, près de Saint-Aignan-sur-Cher, le recensement des mâles d'Outarde canepetière, recherche du Balbuzard pêcheur, au mois de juin... Vous trouverez, dans ce bulletin, de nombreuses informations à ce propos, analysées et mises en forme par le responsable du groupe ornithologique Alain Pollet.

ACTIONS MILITANTES

■ La principale action militante de l'année 2017 avait concerné notre demande d'arrêté de protection de biotope pour l'îlot situé à CHAUMONT-SUR-LOIRE, redevenu favorable à la nidification des oiseaux (sternes, Mouettes rieuses et mélanocéphales), depuis sa dévégétalisation en 2013. Par décision préfectorale du 29

septembre 2017, cet îlot a donc été intégré au dispositif de protection des îles à sternes, lors de la saison de suivi et de surveillance de 2018.

Je rappelle que ces trois sites ligériens nécessitent un suivi régulier des colonies et, dans la mesure de nos possibilités, des actions de surveillance, principalement lors des périodes de forte pression humaine, de début juillet au 15 août environ. Toutes les personnes qui souhaiteraient participer à ces actions, autant naturalistes que citoyennes, peuvent dès maintenant se faire connaître auprès de Jacques VION, le coordonnateur des opérations. J'ajoute qu'il n'est pas nécessaire d'être ornithologue confirmé pour participer à cette action. Il est juste nécessaire de donner un peu de temps.

La situation sur la Loire étant rapidement évolutive, une nouvelle île a attiré notre attention lors de cette campagne de suivi 2018. En effet, la dynamique du fleuve et la colonisation rapide par les végétaux modifient et font évoluer les sites. Ainsi, le début des années 2010 (après le démantèlement du barrage du lac de Loire, en 2009) a vu progressivement apparaître une gravière à proximité des vestiges de l'ancien barrage. En 2018, l'étiage a laissé apparaître un agrandissement important de cette île (750 m de long sur 120 m de large). Elle est maintenant située à cheval sur la ligne des anciennes piles du barrage. Située au centre de la Loire, elle s'étend sur les communes de Vineuil et de La Chaussée-Saint-Victor. Le suivi de la reproduction des sternes sur cet îlot met en évidence son importance pour la reproduction des deux espèces.

Aussi, dès l'automne, le CA de LCN a-t-il décidé de présenter un nouveau dossier de demande d'arrêté de protection de biotope pour cet îlot. Le dossier complet, présenté comme le précédent, a été adressé au préfet le 5 décembre 2018. Les services de la DREAL ont également été destinataires du dossier.

■ La seconde action importante a porté sur le suivi des affaires juridiques en cours depuis 2017, ainsi que sur une nouvelle affaire de destruction de rapaces, à Fossé, évoquée succinctement, il y a un an, alors que nous en prenions juste connaissance.

Voici les éléments principaux concernant ces affaires :

- Plainte contre M. Martial Renoncourt pour capture, détention et destruction aux MONTILS de plusieurs espèces d'oiseaux protégés (Chardonneret élégant et Tarins des aulnes), déposée le 30 janvier 2017 avec constitution de partie civile, et dépôts de conclusions le 31 mai 2017 :

Sur cette affaire, vous le savez, le prévenu a été condamné à 500 € d'amende délictuelle et à verser à LCN **2 700 €** à titre de dommages et intérêts. Le recouvrement de la somme est en cours. Cette personne a fait preuve de bonne volonté à ce sujet. Des contacts ont été pris avec lui, et après des premiers versements par l'intermédiaire d'une caisse spéciale à la disposition des avocats, M. Renoncourt a décidé de mettre en place des versements réguliers directement sur le compte de l'association, ceci avec notre accord. A ce jour, la moitié de la somme à verser a été encaissée, selon des versements mensuels de 100 euros.

La nouvelle affaire juridique, qui a demandé un important travail et fortement occupé le CA en 2018, concerne une procédure de flagrant délit établie courant 2017 par l'O.N.C.F.S 41. Nous avons été simplement informés de sa transmission au parquet de Blois le 7 décembre 2017, et de son enregistrement sous le N° 17-341-048. Elle concerne un acte de destruction volontaire par un garde de chasse privé, de 3 buses variables, par empoisonnement à FOSSE.

Après avoir pris connaissance du dossier complet auprès du Procureur de la République, le 2 mai 2018, cette affaire s'est révélée d'une grande importance, en raison de plusieurs éléments à charge pour le prévenu, sachant que nous avons été extrêmement surpris des caractéristiques de l'affaire et de la personnalité du contrevenant. Mais, dans cette affaire vraiment pas banale, nous n'étions pas au bout de nos surprises...

Voici le rappel des faits : Après diverses surveillances préalables, à la mi-mars 2017, les inspecteurs de l'ONCFS sont intervenus en flagrant délit les 1er et 2 avril 2017, contre M. Dominique LHUILLIER, domicilié à FOSSE (41330). Il ressort du constat que cette personne a été prise la main dans le sac, sur la commune de FOSSE, au lieu-dit « Les Rougemonts », situé, au nord de l'A10. Il est accusé d'avoir détruit, et également transporté, deux Buses variables (*Buteo buteo*), suite à la pose d'appâts empoisonnés contenant du Carbofuran, un insecticide agricole interdit de vente et d'utilisation depuis 2008. A noter que seules 2 buses mortes ont été analysées en laboratoire, la troisième étant en trop mauvais état pour analyse. Les oiseaux analysés contenaient bien du Carbofuran.

Lors du constat, M. LHUILLIER reconnaissait être l'auteur de la pose des appâts empoisonnés et qu'il avait agi intentionnellement pour détruire les buses et autres rapaces qui seraient, d'après lui, préjudiciables à la gestion du petit gibier de plaine. Il précisa avoir choisi le lieu, car le grillage de l'autoroute A10 servait souvent de perchoir à ces oiseaux.

Un des points assez surprenant, que nous n'avons pas manqué de faire remarquer au procureur de la République, est la qualité du délinquant. En effet, M. LHUILLIER n'est pas un simple chasseur n'acceptant pas

que les rapaces soient protégés par la loi ou ignorant la réglementation de l'environnement. L'intéressé était au moment des faits garde-chasse particulier assermenté depuis 2014 de la société de chasse de Fossé, présidée par M. LEFORT. Mais ce garde-chasse, titulaire d'un agrément préfectoral délivré le 3 avril 2014, était également piégeur agréé depuis mars 2002. Il assurait à ce titre, sur le territoire dont il avait la charge, la régulation des espèces pouvant être considérées par la loi comme nuisibles.

L'examen attentif du dossier nous indiquait également que les faits constatés se sont déroulés en pleine période de migration pré-nuptiale des rapaces. Et, plus grave, la commune de Fossé, au nord de l'A10, se situe au sein de la ZPS de la Petite Beauce (site écologique européen NATURA 2000 Petite Beauce, désigné Zone de Protection Spéciale FR2410010).

Enfin, grâce à une expertise juridique poussée, menée avec efficacité par François Bourdin, il s'avère que la détention de Carbofuran, produit dangereux interdit en France depuis le 13 décembre 2008, constitue un délit à part entière. Ce délit prévu et réprimé par le code rural et de la pêche maritime (article L 253-17) est punissable de 6 mois d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Compte-tenu de ces éléments aggravants et que nous pouvons considérer comme exceptionnels, après avoir, dans un premier temps déposé plainte contre X (avant d'avoir connaissance du dossier pénal), nous avons déposé une nouvelle plainte contre M. LHUILLIER, en précisant sa qualité particulière et la situation en zone NATURA 2000, en attirant l'attention du procureur sur le fait, qu'en agissant ainsi, et de manière intentionnelle, les espèces de la zone protégée ont été mises en danger par les agissements de ce véritable délinquant de l'environnement, alors qu'il avait la qualité reconnue officiellement de faire respecter, au contraire, la loi, au moins en ce qui concerne les règles de chasse, de surcroît dans une zone NATURA 2000. Nous nous sommes, à cette occasion, constitués partie civile au titre d'association agréée pour la protection de l'environnement (une somme de 7 500 euros a été demandée au titre de dommages et intérêts).

Rappelons que le délit de destruction d'espèces protégées est punissable de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende, au titre de l'article L 415-3 du code de l'environnement.

Dès lors, avec le dossier très documenté, selon les éléments rappelés ci-dessus, que nous avons fait parvenir au procureur de la République, nous avons l'espoir d'obtenir un jugement à la hauteur de la gravité de ces faits, même si nous savions toutefois que l'espèce intéressée, la Buse variable, est connue pour ne pas faire partie des rapaces les plus rares de France (un article dans la Nouvelle République du 3 juillet 2018 a rendu compte des faits et de notre action). Mais c'était sans compter sur une nouvelle procédure de simplification, que nous ne connaissions pas bien, pour ne l'avoir jamais pratiquée. Nous avons en effet été informés, dès le début de l'affaire, que le procureur avait décidé de convoquer le contrevenant en vue d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), le 5 octobre 2018.

Qu'est-ce qu'une CRPC ? Il s'agit d'une nouvelle procédure pénale qui a été créée par la loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité, et qui a, en fait, pour but d'éviter un procès devant un tribunal, tout en faisant ainsi de nombreuses économies, de temps, notamment. La CRPC permet d'éviter un procès à une personne qui reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Cette procédure est proposée par le procureur de la République.

Dans ce cas, le contrevenant se retrouve avec son avocat dans le bureau du procureur, pour examiner directement la peine encourue (amende, prison...). Après entretien avec son avocat, et si le contrevenant accepte la peine proposée, et dans la même journée, le procureur soumet cet accord au tribunal, lors d'une audience publique d'homologation. Le tribunal, peut, après avoir entendu la personne, son avocat, et éventuellement les avocats des parties civiles, soit valider la proposition du procureur, soit la refuser. Dans ce dernier cas, le procureur saisira alors le tribunal correctionnel en vue d'un procès classique.

Ainsi, on peut penser que pour ce genre de petite affaire du monde rural, dans le flux important d'affaires que la justice doit examiner, le procureur de Blois a choisi, sans hésiter la mise en place d'une CRPC, sur la base, très claire, de la procédure de l'ONCFS. Le constat était fait au plus simple : destruction de 3 buses par empoisonnement. M. LHUILLIER reconnaissant évidemment sa culpabilité, sans autres recherches des circonstances plus dérangeantes : l'emploi d'un produit dangereux, interdit depuis des années en France, commission des faits délictueux dans un site NATURA 2000...

Dans cette affaire, tout le monde était ainsi gagnant, sauf bien entendu la nature...Malgré notre dossier qui voulait sensibiliser le procureur sur la gravité des faits, malgré la tentative de notre avocat, lors de l'audience d'homologation, rapidement balayée, le tribunal a homologué la peine proposée par le procureur en CRPC.

Le prévenu, retraité et avec un casier judiciaire vierge, a été condamné à 300 euros d'amende délictuelle et à 90 euros d'amende contraventionnelle (+ 127 euros de droit fixe).

En ce qui concerne notre demande de dommages et intérêts, notre dossier de 23 pages, repris par notre

avocat, a été déposé devant le tribunal le 5 octobre 2018. Celui-ci a souhaité examiner ce dossier en dehors de la précipitation, et, en raison des quatre parties civiles en présence (LCN, LPO nationale, Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher et ASPAS), le tribunal a décidé de renvoyer l'examen des demandes de dommages et intérêts lors d'une nouvelle audience, le 29 avril 2019.

Nous complétons ces éléments en précisant que, par lettre du 2 juillet 2018, nous avons fait connaître au préfet les principaux éléments de cette affaire, en lui demandant avec fermeté de suspendre à titre conservatoire l'agrément préfectoral de garde-chasse de M. LHULLIER, pour trois mois, puis de lui retirer cet agrément, cette possibilité d'action administrative étant prévue par le code de procédure pénale. Comme nous nous y attendions, nous n'avons reçu aucune réponse du préfet. Toutefois, nous avons appris par un autre canal que l'agrément préfectoral en question avait bien été retiré par les services préfectoraux.

Nous restons également surpris qu'en ce qui concerne l'emploi de carbofuran dans la nature, véritable poison, révélé dans de trop nombreuses affaires d'empoisonnement de rapaces protégés, les autorités responsables de la sécurité publique ou du respect des lois (préfets, procureurs, ONCFS, ...) ne semblent pas prêtes à se mobiliser plus avant pour tenter d'éliminer ce produit qui devrait avoir disparu depuis des années.

Enfin, nous avons passé beaucoup de temps également pour faire réagir la communauté de communes Beauce Val de Loire, à MER, gestionnaire officielle de la zone Natura 2000 Petite Beauce, où est investi de l'argent public pour sauvegarder les busards cendrés notamment (le CDPNE a également été contacté). Toutefois, nous regrettons que cette collectivité territoriale n'ait pas souhaité rejoindre les parties civiles ou intervenir auprès du procureur. Nous avons été toutefois destinataires d'un courrier du président, reçu quelques jours avant la CRPC, indiquant soutenir notre démarche et s'engageant à dénoncer, dans les réunions sur le terrain, « ce type de pratique et encourager l'information et la sensibilisation auprès des acteurs du territoire et du grand public ».

■ Par ailleurs, nous avons évoqué, il y a un an, notre intervention auprès de la direction départementale des territoires (DDT) et de l'ONCFS, après avoir constaté un début de coupes de peupliers dans une zone qui héberge une colonie de hérons cendrés (seules trois héronnières existent en bordure de Loire, sur le département).

Nous avons été obligés de faire connaître cette situation aux services de l'État concernés alors que des contacts pris avec l'entreprise UNISYLVA s'étaient avérés infructueux. D'après cette entreprise, l'ensemble de la parcelle de peupliers devait être abattu en août 2018 (Unisylva est une coopérative forestière administrée par des propriétaires forestiers des régions d'Auvergne, de Bourgogne, du Centre Val de Loire et du Limousin).

A la suite d'un second contact avec un responsable local d'Unisylva, à l'occasion du Comice agricole de Candé-sur-Beuvron, le 17 juin, une solution amiable a semblé se dégager, l'idée de laisser les arbres soutenant les nids pouvant être envisagée. Mais, alors que la DDT, qui n'a jamais répondu à notre courrier, a, soudainement, organisé, sans autre concertation préalable, une rencontre sur le site, le 6 juillet 2018, la position de l'entreprise s'avérait toute autre : les peupliers âgés étaient tous malades et allaient de toute façon tomber au premier coup de vent, aussi laisser des arbres en place n'était donc d'aucun intérêt. La héronnière semblait donc condamnée...La représentante de la DDT concluait sans débat réel que la seule solution était de mettre en place une dérogation.

Nous attendions alors le compte-rendu de cette réunion pour réagir éventuellement selon les conclusions de cette rencontre sur le terrain. Rien n'est venu, et nous avons découvert que le 7 septembre 2018, un arrêté préfectoral a attribué à M. Hervé de la Ferté Sénéctère, le propriétaire du terrain, une dérogation à l'interdiction de destruction du site de nidification de l'espèce protégée Héron cendré. Aucune contrepartie n'a été prévue par cette décision, celle-ci mentionnant que « la présence de milieux favorables le long de la Loire à proximité du projet doit permettre un report facile de la colonie dans les années à venir ». Il est également mentionné que le Héron cendré est une espèce non menacée à l'échelle régionale et nationale et dont les nicheurs sont en augmentation.

Cette décision nous a beaucoup surpris, tant sur le fond que dans les conditions dans lesquelles elle est intervenue. Nous connaissions assez peu jusqu'alors les possibilités de dérogations à la destruction d'une espèce protégée ou de sites de nidification. Ces possibilités existent dans le code de l'environnement depuis assez longtemps, mais, à partir de 2007, la loi, modifiée, a donné le pouvoir aux préfets d'attribuer ces dérogations, à la place du ministre chargé de l'environnement, sauf pour les espèces menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département. Nous découvrons qu'il est donc maintenant assez facile à un forestier ou à un aménageur, public ou privé, d'obtenir ce type de dérogation, instruite par les DDT (un article dans la Nouvelle République est paru sur ce sujet pendant l'été, mais malgré cette information, nous sommes restés bien seuls dans cette affaire).

Par ailleurs, les demandes de dérogation sont obligatoirement soumises à l'avis consultatif du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Nous découvrons donc que le CSRPN de la région Centre Val de Loire a émis un avis favorable à cette dérogation. En cherchant toujours à comprendre, nous remarquons que ce conseil scientifique est en grande partie composé de naturalistes professionnels ou

amateurs, la plupart issus des rangs d'associations naturalistes de la région. Plusieurs sont du Loir-et-Cher, et connaissent LCN, mais personne n'a cherché à nous contacter. Après contacts pris avec le président du CSRPN (Philippe Maubert), et un membre du conseil que nous connaissons bien, nous découvrons que la procédure administrative est très simplifiée (il existe même un formulaire CERFA très facile à remplir), la saisine des membres du conseil scientifique se fait par courriel. Si la majorité des avis est favorable, la décision administrative est acquise.

Nous avons fait connaître notre étonnement devant ces pratiques plutôt légères et notre désapprobation devant le fait qu'aucune solution alternative n'ait été envisagée. La décision s'est en fait basée presque entièrement sur le fait que le Héron cendré n'est pas inscrit sur la liste rouge régionale. Une lettre de 3 pages contenant nos remarques et notre désaccord avec la manière dont cette possibilité légale est aujourd'hui pratiquée localement a été transmise à l'automne à M. Maubert. Nous avons demandé que notre lettre soit transmise à l'ensemble des membres du CSRPN. Nous avons le projet, par ailleurs, d'examiner plus en avant, la nature et le contenu des dossiers de dérogations qui ont été instruits dans la région, ou au moins dans le département. Nous nous demandons légitimement si la loi est convenablement respectée sur le terrain. En effet, l'article L411-2 du code de l'environnement prévoit que la délivrance de dérogations est possible, « à condition qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante, pouvant être évaluée par une tierce expertise menée, à la demande de l'autorité compétente, par un organisme extérieur choisi en accord avec elle, aux frais du pétitionnaire, et que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle ».

Enfin, l'épilogue de cette affaire est également surprenant, car, la dérogation préfectorale exigeait que la coupe des peupliers soit réalisée entre septembre et décembre. Or nous avons constaté sur place, le 19 décembre, puis quelques jours plus tard, que les peupliers qui soutiennent la héronnière n'ont pas été coupés à la différence du reste de la plantation qui a disparu. La héronnière est donc encore debout, pour une raison qui nous est inconnue à ce jour... A suivre donc, dans les mois qui viennent, malgré tout...

■ A noter également que nous sommes intervenus (par téléphone et par courrier), à l'automne, auprès de la Société coopérative agricole AXERREAL, à propos de la présence sur le site blésois de stockage de céréales et autres produits agricoles, situé avenue de Vendôme, d'un Faucon pèlerin qui chasse régulièrement sur le site, autour des grands bâtiments de stockage, les nombreux pigeons qui causent à l'entreprise quelques désagréments. Nous avons souhaité attirer l'attention du responsable du site sur la présence de l'oiseau et sur les risques qui pourraient naître sur sa survie si une lutte chimique était mise en œuvre contre la population de pigeons.

Nous précisons dans notre lettre que « le cantonnement, unique à notre connaissance, de cette femelle sur le site AXERREAL de Blois, pourrait se traduire par la seconde installation du département, si un couple se formait ». Une copie de ce courrier a également été adressée pour information, à la DREAL et à la DDT.

■ Enfin, nous avons réalisé, en interne, tout au long de plusieurs réunions de travail, sur nos fonds propres, un dépliant de sensibilisation à la sauvegarde des nids d'hirondelles. Ce dépliant couleurs s'intitule « Vivre avec les hirondelles en Loir-et-Cher – une démarche citoyenne ». Nous souhaitons rappeler au public et aux communes, les obligations légales et la nécessité de sauvegarder au maximum les nids que les hirondelles construisent sous les toits, ou dans des granges ou hangars, pour l'Hirondelle rustique. Le projet était de toucher un large public, en adressant ce dépliant à chaque commune du département.

Les choses sont en bonne voie puisque nous avons déjà pu transmettre le document, en octobre, sous forme électronique à chaque commune, par l'intermédiaire de l'association des maires du Loir-et-Cher, qui a bien voulu se charger gracieusement de ce travail. Plusieurs communes nous ont contactés, par la suite, pour recevoir d'autres exemplaires ou pour assurer une reprise du document dans le bulletin municipal de fin d'année (citons par exemple : Rilly-sur-Loire et Villeherviers...).

Un nouvel envoi aux communes, sous forme papier, va être réalisé à la fin de l'hiver, par nos propres moyens. Chaque adhérent peut également diffuser ce document autour de lui, auprès de voisins, amis, etc.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES ET AUTRES REUNIONS

Avec le Conseil Général

Réunions de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) relatives aux sports dits « de Nature » dans le Loir-et-Cher. Nous participons principalement à l'atelier des « activités nautiques » (7 décembre - Jean Pinsach).

En 2017, nous avons décidé d'agir sur le dossier du fauchage raisonné des accotements des bords de routes. En effet, le département de Loir-et-Cher avait mis en œuvre, il y a quelques années, certaines bonnes

pratiques de fauchage raisonné, après réalisation d'une étude écologique réalisée par le CDPNE. Mais, depuis, une décision des élus départementaux a mis fin à cette expérimentation pour des raisons diverses. Après une réunion de travail coordonnée par Alain Pollet, le 30 novembre 2017, nous avons décidé de solliciter un rendez-vous avec le nouveau président du conseil départemental, ayant par ailleurs reçu dans notre démarche le soutien de Perche Nature et de la Fédération départementale des chasseurs.

Une réunion au conseil départemental, le 21 février 2018, sous la présidence de M. Louis de Redon, vice-président chargé de l'environnement, de la nature, de la jeunesse et des sports, a permis de s'apercevoir que le service des routes n'a visiblement pas l'intention de changer ses habitudes. Il a été évoqué dans un premier temps une expérimentation sur quelques centaines de mètres, sur différentes routes. Puis, il semble que tout cela soit reporté à une date inconnue. Notre département restera donc vraisemblablement, pour l'instant, à l'écart des nombreuses initiatives mises en œuvre dans d'autres départements plus sensibles aux problèmes environnementaux.

Avec la Préfecture et la DDT (Direction Départementale des Territoires)

Participation aux réunions de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) : schéma départemental de gestion cynégétique (15 mars) ; plan de chasse grand gibier (2 avril – Jean Pinsach).

Réunion de la Commission de gestion de la Réserve Naturelle de Grand-Pierre et Vitain, le 19 avril, à Marolles (Jean Pinsach).

Réunions de la CDPENAF. Cette commission de consultation (non décisionnelle) est consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces. Les projets de permis de construire en zone rurale, ainsi que les projets de plans locaux d'urbanisme, ou tout autre projet d'aménagement prévoyant de consommer des surfaces agricoles ou naturelles sont soumis à l'avis de cette commission. Les avis défavorables sont en général suivis par le préfet, sauf exception (ce fut le cas, en 2018, pour un projet de parc photovoltaïque à MER). Malgré la charge de travail importante (six réunions en 2018), Jean Pinsach a continué de suivre cette commission, dans la mesure de ses disponibilités.

Pour le Loir-et-Cher, la commission a émis un avis favorable dans 68 % des cas (76 % au niveau national). Aucun espace naturel ou forestier n'a été consommé. La consommation d'espaces agricoles représente pour l'ensemble des dossiers examinés environ 100 hectares (1 350 hectares entre 2005 et 2014).

Avec la DREAL Centre (Ministère de l'Ecologie)

En raison d'un manque de disponibilité, nous n'avons assisté à aucune réunion au plan régional. Nous notons toutefois avec intérêt la première réunion consacrée au lancement du Plan régional d'actions (PRA Loutre) en faveur de la Loutre d'Europe, en région Centre Val de Loire, qui s'est tenue le 7 novembre 2018, à Orléans. Les données sur le retour de la Loutre sont très encourageantes. Peu de travaux de recherches ont jusqu'à présent concerné le Loir-et-Cher (sauf en Grande Sologne). Il y a une véritable opportunité pour LCN dans ce domaine, notamment sur la Loire et ses affluents. Les volontaires pour s'y consacrer, dès 2019, sont les bienvenus.

Échanges avec d'autres structures

► Participation à un atelier de concertation organisé par la société Epuron, sur le projet de création d'un parc éolien à Saint-Loup-sur-Cher, le 10 septembre, en soirée. Monique et Pierre Hervat suivent ce projet, apparemment souhaité par le maire de la commune. Nous portons attention à ce projet en raison de la présence de la ZPS Plateau de Chabris/La Chapelle-Montmartin, qui concerne des communes de l'Indre, autour de Chabris et plusieurs communes du Loir-et-Cher. Le projet semble, pour l'instant, se positionner à l'extrémité est de la zone, sur Saint-Loup-sur-Cher.

► Réunion annuelle avec le CEN 41 sur les modalités de gestion de l'entretien des îles protégées de Loire (intervention d'une entreprise spécialisée à l'automne sur la végétation de chaque île) (Jacques Vion).

► Réunion à Valencisse (Molineuf), au sujet de la problématique des niveaux de la Cisse en aval du marais des Rinceaux, le 5 septembre (Dominique Hemery).

► Réunion du 6ème comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 – ZPS Petite Beauce, le 23 novembre, avec notamment, la présentation du suivi des busards, maintenant assuré par un partenariat CDPNE, LPO Touraine et ONCFS. Cette première année d'interventions avec ce nouveau dispositif a donné lieu à quelques

difficultés en ce qui concerne le bilan réel des envols et des nids découverts et protégés. A noter, en 2018, de nouvelles difficultés avec certains agriculteurs anti-busards que nous n'avions pratiquement plus notées ces dernières années (François Bourdin).

Enfin, la réunion a également permis l'élection du nouveau président du COPIL, en remplacement de M. Marc FESNEAU. Il s'agit de M. Jean-François Mézille, vice-président de la communauté de communes Beauce Val de Loire, en charge de la jeunesse et du développement local et durable.

Merci aux administrateurs et adhérents pour leur participation à ces nombreuses réunions.

ANIMATIONS NATURE GRAND PUBLIC

15 sorties de découverte et de sensibilisation ont été organisées en 2018 (rappel : 14 en 2015, 12 en 2016 et 14 en 2017), avec toujours une participation satisfaisante du public et des adhérents. La gratuité de nos animations est toujours un élément très apprécié. Toutes ces sorties ont réuni environ 300 à 350 personnes.

Voici, succinctement, le rappel de ces animations ouvertes à tous, et auxquelles de nombreux adhérents ont participé :

- **Les oiseaux hivernants – Dimanche 25 février (Valloire-sur-Cisse - Chouzy-sur-Cisse) : 22 participants**
- **Rapaces nocturnes et batraciens – samedi 10 mars (Valencisse - Molineuf) : 14 participants**
- **Famille des pics – dimanche 11 mars (Chambon-sur-Cisse) : 29 participants**
- **La Sologne des étangs – dimanche 8 avril (Neung-sur-Beuvron) : 15 personnes**
- **Les oiseaux de la Petite Beauce – dimanche 13 mai – à la découverte des oiseaux et de la flore sauvages (Maves) : 22 personnes**
- **Des ailes et des plumes – dimanche 20 mai (Chaumont-sur-Loire) : 28 personnes** qui ont eu le plaisir de participer à cette nouvelle animation proposée par Pierre Hervat, sur le vol des oiseaux, la forme de leurs ailes, de leurs plumes...
- **Fauvettes et consorts – dimanche 27 mai (Valencisse – Molineuf) : 27 personnes**
- **Demoiselles et libellules – dimanche 3 juin (Étang d'Averdon),** en collaboration avec la société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, dans le cadre de l'atlas départemental des Odonates : **15 personnes**
- **Les sternes dans la ville – dimanche 17 juin (Blois),** en collaboration avec le CEN 41 : la sortie a été annulée en raison du niveau de la Loire en crue
- **Découverte des castors au crépuscule – vendredi 29 juin et vendredi 6 juillet : 25 et 27 personnes**
- **Odonates et orthoptères – dimanche 16 septembre (Chémery),** en collaboration avec la société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher : **18 personnes**
- **Les oiseaux en migration – dimanche 30 septembre (ancien lac de Loire à Vineuil) : 18 personnes**
- **Une journée d'automne en Brenne – dimanche 11 novembre (Mézières-en-Brenne) : 22 personnes**
- **Les champignons d'automne – dimanche 18 novembre (Huisseau-sur-Cosson),** en collaboration avec la société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher : **50 personnes.**

Ce calendrier a été complété par deux sorties supplémentaires organisées à Blois en collaboration avec la Ville de Blois, dans le cadre des « Lyres d'été », lors de trois jours en juillet (20, 21 et 22) sur le thème « protégeons la nature » :

- **Découverte des castors au crépuscule – samedi 21 juillet : 28 personnes**
- **Hirondelles et autres... - dimanche 22 juillet : 22 personnes.**

A noter, enfin, notre participation aux animations ornithologiques, dans la cadre de la manifestation annuelle « au cœur des prairies du Fouzon », organisée principalement par le CEN 41, le 20 mai 2018, à Couffy (Alain Pollet).

Il est rappelé qu'en cas de doute sur le maintien ou non d'une sortie (pluie, verglas, crue...) il est maintenant

possible de consulter le site Internet de LCN pour avoir les dernières informations sur les sorties prévues.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est actuellement composé de 10 personnes. Il s'est réuni 8 fois, avec également 8 réunions de bureau. Je rappelle que les réunions du Conseil d'Administration sont ouvertes à tous, adhérents ou sympathisants.

L'assemblée générale annuelle de LCN s'est déroulée **le samedi 17 mars**, dans une salle de réunion de la Maison de la Bd, à Blois (mise à disposition gratuite par l'association gestionnaire BdBoum).

COMMUNICATION INTERNE

Les informations sur les activités de l'association sont maintenant bien suivies sur notre site Internet, mis à jour régulièrement. Merci à Gérard Fauvet, chargé de l'animation du site.

Le bulletin annuel (74 pages) a été édité comme chaque année, entièrement en couleur. Je rappelle que cette publication annuelle est déposée à la Bibliothèque nationale de France (BNF), au titre du dépôt légal. Merci à tous les rédacteurs pour les différents articles toujours bien illustrés grâce à la photothèque des adhérents, en particulier Gérard Fauvet. La mise en page est encore une fois réalisée par Jean Pinsach, et les corrections sont l'œuvre de Sylvette Lesaint. Un grand merci à tous.

COMMUNICATION EXTERNE

Plusieurs articles évoquant les activités de l'association sont parus dans différents journaux (busards, affaires juridiques, programmes des sorties...).

Mais cette année 2018 a surtout vu notre participation au **Comice agricole d'Agglopolys, à Candé-sur-Beuvron, les 16 et 17 juin 2018**. Ces animations annuelles pour faire connaître le monde rural et agricole au public ont été relancées il y a quelques années en Loir-et-Cher. Agglopolys a souhaité, pour cette édition, offrir gratuitement des stands à toutes les associations intervenant sur l'environnement. Malgré quelques difficultés techniques, nous avons été en mesure de présenter des éléments d'informations sur le Castor, le suivi des sternes ou encore les busards de la Petite Beauce... Environ 20 000 personnes se sont déplacées lors de ces deux journées. Nous avons pu distribuer nos dépliants, vendre des livres et échanger avec de nombreuses personnes.

Remercions vivement pour cette réussite les adhérents qui ont donné de leur temps pour la préparation et la présence sur le stand, notamment, Monique et Pierre Hervat, Fanny Frazier, Gilles et Jacques Vion, Dimitri Multeau, François Bourdin et tous ceux qui les ont rejoints au long de ces deux journées dans la foule de visiteurs.

Notons, enfin, la participation de François Bourdin à une table ronde organisée lors du comice sur le thème « biodiversité et agriculture : vers un avenir commun ? », le samedi 16 juin, à 18 h.

Nous ne pouvons pas terminer ce compte-rendu sans rendre un hommage à l'un des principaux membres fondateurs de notre association. En effet, c'est le 2 janvier 2019, soit 50 ans après sa participation active au lancement de LCN (la SEPN 41 à l'époque) au printemps 1969, que M. Etienne SCHRICKE (1922 – 2019) est décédé, à l'âge de 96 ans. M. Schricke qui était toujours resté membre de LCN, a été conseiller général de 1970 à 1979 et maire-adjoint à Lamotte-Beuvron. Docteur-vétérinaire, il était à la fois chasseur et écologiste avant l'heure. L'histoire a montré hélas que ses idées progressistes pour une chasse durable n'ont toujours pas été suivies par les dirigeants de la chasse à la française. Il aura été l'un des quatre membres fondateurs de notre association, avec Robert GILLET, Claude HENRY et Mme Marguerite HESSE. Nous leur dédions cette 50ème année d'activités. Ces pionniers ne s'étaient pas trompés, la nature a besoin d'être parfois défendue, surtout contre l'ignorance et l'indifférence, mais les bénéfices qu'elle nous apporte sont immenses.

Bernard DUPOU

ANNIVERSAIRE

Loir-et-Cher Nature va avoir 50 ans en 2019. Quel cadeau sera digne d'une telle occasion ?

Il est temps d'y penser tant il est long parfois de préparer soi-même ses présents ! J'ai bien quelques idées mais il faudra être nombreux pour la réalisation... et patients.

Alors, voilà !

- Faire arrêter d'aliéner des terres agricoles à des fins industrielles, immobilières, commerciales, routières (un article est déjà paru à ce sujet dans le bulletin 1979, la S.E.P.N. avait 10 ans).

C'est d'actualité encore, avec en particulier le désir d'EDF d'acheter des terres autour de Saint-Laurent pour ?..., avec aussi le projet encore assez lointain d'une deuxième sortie d'autoroute à Blois.

- Utiliser ces mêmes terres pour nourrir durablement les humains que nous sommes et leurs animaux, de manière propre, qui respecte la faune et la flore sauvages et leurs habitats,

C'est à dire sans pesticides, là aussi on est dans l'actualité.

- Protéger les abeilles de leurs prédateurs (frelons asiatiques en particulier) et des pesticides.

Notre survie dépend de la leur, elles qui pollinisent la plupart de nos cultures.

- Protéger toutes les espèces sauvages dont souvent les effectifs sont en baisse notoire et cesser de considérer certaines comme nuisibles.

Chaque espèce a son rôle dans l'écosystème, même si nous n'en avons pas toujours conscience. Si certaines prolifèrent, c'est le résultat d'un déséquilibre, souvent créé par l'être humain.

- Faire appliquer les lois et les règlements qui existent déjà en matière de protection de la nature, sans dérogation.

C'est l'aspect juridique de L.C.N. toujours d'actualité à l'heure où la héronnière de Saint-Denis-sur-Loire est de plus en plus menacée.

Et pour ce faire :

Rajeunir et étoffer nos rangs en parrainant chacun une ou deux personnes actives, afin de transformer nos parts de colibris en parts de lions.

Difficile de créer un réseau REEL de vrais AMIS de la nature dans le contexte numérique actuel !

Utopiste ? Peut-être ! Encore que...

BON ANNIVERSAIRE L.C.N. POUR CE DEMI-SIÈCLE !

Sylvette LESANT

N.B. Ces propositions n'engagent que moi. J'ai écrit ce texte le 21/11/2018, certaines données auront peut-être évolué quand vous le lirez

CHRONIQUES CLIMATOLOGIQUES 2018 A BLOIS

Janvier : Dans la continuité de décembre 2017, la première quinzaine du mois a été particulièrement secouée. Après Ana, les Bruno, Carmen et Eleanor, une nouvelle tempête baptisée Félix déferle en vagues rapprochées sur l'Europe Même si nous n'en avons que la version atténuée, elles amènent leurs lots de pluie en même temps qu'une douceur des températures.

La deuxième quinzaine commence avec une tempête plus importante que les précédentes que l'on a prénommée David. Les températures continuent à s'affranchir de l'hiver en cette troisième semaine de l'année.

La quatrième semaine est toujours aussi douce et humide que les précédentes. Si le bilan pluviométrique pour ce mois de janvier est satisfaisant, l'ensoleillement a été particulièrement faible.

Février : En cette première semaine, changement des températures qui sont nettement à la baisse et deviennent normales pour la saison. Les pluies continuent de tomber de manière régulière mais peu abondantes sur un sol détrempé qui ne les absorbe plus. Les inondations dans le nord du pays ont du mal à entrer dans leur phase de décrue.

La deuxième semaine a été neigeuse et froide ; un vrai temps d'hiver comme on n'en avait pas connu depuis longtemps. Les températures sont devenues normales pour la saison.

Le froid s'est accentué en cette troisième semaine pour atteindre des températures fortement négatives auxquelles nous n'étions plus habitués, mais qui étaient fréquentes en cette période il y a une trentaine d'années. En même temps, au nord du Groenland, les températures atteignaient presque les +10°C.

Mars : Février s'est terminé dans la froidure, mars débute dans la douceur. Certaines régions de France ont vu la température évoluer de -15°C à +15°C en l'espace de 24h. Cette première quinzaine voit les températures fluctuer avec des écarts très importants d'un jour à l'autre. C'est une période importante pour la flore d'une manière générale. Les vagues de froid venues de l'est (connues sous le nom de « Moscou Paris »), succèdent à des hausses de températures venues de l'océan. La nature hésite entre renaissance et léthargie. Les dégâts agricoles commencent à être sensibles dans certaines régions. Ces conditions climatiques perdurent jusqu'au début de la troisième décennie.

Avril : Le temps se stabilise du côté des températures qui correspondent à ce qu'on attend d'un mois d'avril. La pluviométrie reste faible. Cette période dure toute la première quinzaine pour brusquement s'inverser au début de la deuxième. Les températures montent brutalement à des niveaux estivaux. La végétation explose. Elles se maintiendront jusqu'à la fin de mois où elles redeviennent normales. Faible pluviosité en cette fin de mois.

Mai : La première quinzaine ressemble étrangement à celle d'avril tant pour les températures que pour la pluviométrie avec cependant un ensoleillement bien meilleur. En cette fin de quinzaine la sécheresse commence à se faire sentir dans les jardins et les campagnes. La deuxième quinzaine s'apparente plus à une période de plein été avec des températures élevées et des pluies d'orage brutales et fréquentes quoique de courte durée. L'indice mensuel de pluviométrie reste toutefois en dessous des normales saisonnières La dernière semaine est plutôt bien représentative de cette période.

Juin : La première quinzaine est une suite ininterrompue d'orages suivis d'accalmies plutôt agréables du côté des températures. Plusieurs fois le département s'est trouvé placé en alerte inondations. Si nous avons été peu impactés dans le Loir-et-Cher, il n'en est pas de même dans les départements voisins du Loiret et de l'Eure-et-Loir. Tous les départements, du nord au sud et de l'ouest à l'est ont subi la brusque montée des eaux de leurs rivières respectives. Toutes les conditions sont requises pour qu'un épisode cévenol concluant cet épisode d'orages océaniques vienne provoquer sur la Loire une crue importante.

Le début de la deuxième quinzaine du mois est plus calme, ce qui permet d'échapper au pire. Le déficit hydrique est comblé, pas d'épisode cévenol et la crue de Loire résultant de cette phase orageuse est des plus modestes, mais toutefois suffisante pour anéantir, pour la deuxième fois cette année, la reproduction des sternes sur la Loire. Cependant la troisième semaine reste maussade. Les pluies sont rares mais le temps sous influence océanique reste nuageux. Le mois de juin se termine par une quatrième semaine estivale qui annonce le début de l'été.

Juillet : C'est bien l'été. Les quinze premiers jours sont dans les normales saisonnières pour les températures et secs pour l'hydrométrie. La troisième semaine est caniculaire. Le département passe en vigilance orange pour les températures est soumis à des restrictions pour les consommations d'eau. Rien que du très banal depuis cette dernière décennie. Dans la quatrième semaine, les records de chaleur sont approchés dans le département et battus dans les départements voisins. La moyenne mensuelle des températures a été de 3°C supérieure à la moyenne des températures enregistrées depuis 1991. Sur le front des précipitations, la pluviométrie fut également présente en juillet, au-delà des normes pour quasiment tout le département, mais inégalement répartie. Ce sont les orages très localisés du début du mois, qui ont amené à chaque fois de

grosses quantités de pluie. Malgré cette pluviométrie importante, le mois se termine avec une forte sensation de sécheresse.

Météo France le confirme, le Loir-et-Cher vient de connaître son mois de juillet le plus chaud de son histoire, du moins depuis que les relevés de température existent.

Août : La canicule persiste et s'accroît pendant la première semaine et toujours pas de pluie. Les records de chaleur se succèdent. Les trois-quarts des départements français sont en vigilance orange température depuis quinze jours. Plusieurs réacteurs nucléaires sont à l'arrêt pour des problèmes de refroidissement.

Il fallait s'y attendre, de vigilance orange température, nous sommes passés à vigilance orange tempête. Avec une telle chaleur depuis plusieurs semaines, des masses de vapeur d'eau accumulées au-dessus de l'océan et de la Méditerranée, ont été emportées par des vents violents du sud-ouest et se sont déversées sur la France. Si la tempête a épargné Blois et sa région, en l'espace de 24 heures nous sommes passés de 36°C à 18°C. La deuxième semaine s'en est trouvée perturbée avec des températures anormalement basses et une très faible pluviométrie qui n'a pas mis un terme à la sécheresse. Cet épisode n'a duré que deux jours au bout desquels le thermomètre a repris son ascension et la sécheresse sévit de plus belle. La troisième semaine a été la copie conforme de la deuxième avec chute des températures brutale, mais de courte durée, après un épisode caniculaire mais toujours sans pluie.

Le mois d'août s'est achevé comme il a commencé, chaud et sec.

Septembre : La première décennie a vu une baisse des températures, un ensoleillement moindre mais toujours sans une goutte d'eau. Le court épisode cévenol n'a pas pu franchir le Massif Central et n'a même pas influé sur le débit de la Loire à l'aval des barrages.

La dizaine de jours qui suivent est caractérisée par une remontée des températures au-dessus des normales saisonnières et se termine par un épisode humide sans qu'on puisse le caractériser de pluvieux au vu de sa très faible pluviométrie.

La troisième décennie a vu les températures redevenir normales en journée et plutôt fraîches le matin. La pluviométrie continue à briller par son absence. Les seuls à qui profite cette situation sont les viticulteurs à qui 2018 promet un bon millésime.

Octobre : La première quinzaine qui s'achève a vu quelques ondées mouiller les feuillages et parfois atteindre le sol sans apporter une humidité suffisante pour être qualifiée de significative. Quant aux températures, elles restent toujours aussi estivales et certains jours flirtent avec les records historiques.

L'été a joué les prolongations jusqu'au début de la troisième décennie où l'automne a brusquement fait son apparition avec un rafraîchissement brutal des températures suivi d'un temps humide, sans pour autant être pluvieux, en fin de mois.

Novembre : La première décennie est sans surprise. Pluie, soleil fraîcheur alternent comme il sied à un mois de novembre. La deuxième décennie est conforme à la première mais avec des températures un peu plus élevées, quant à la troisième, on sent bien que l'hiver n'est pas loin avec son cortège de gelées matinales, son vent de nord-est et ses brumes cotonneuses. La nature entre en hibernation. Voici venu le temps de remettre les mangeoires en fonction.

Décembre : Les températures de cette première décennie de décembre sont anormalement douces. Les jours pluvieux alternent avec les jours ensoleillés, ce qui en fait somme toute une période assez agréable compte tenu de la saison.

Quant à la deuxième décennie, le froid s'installe plutôt brutalement. Après un début hivernal mais ensoleillé, la seconde partie est caractérisée par des pluies verglaçantes et qui tiennent au sol toute la journée. Très rapidement les températures repartent à la hausse et ce n'est qu'après la Noël qu'elles redeviennent normales pour la saison.

Conclusion :

Températures : en battant le record de la température moyenne annuelle enregistrée en 2014 de 0,1°C, 2018 devient l'année la plus chaude jamais enregistrée à Blois, avec 12,5°C. Si l'on considère les températures moyennes annuelles de la période de référence 1980-2010, l'augmentation est de 1,3°C. Aucun pic de chaleur ou de froid n'a battu de record en 2018.

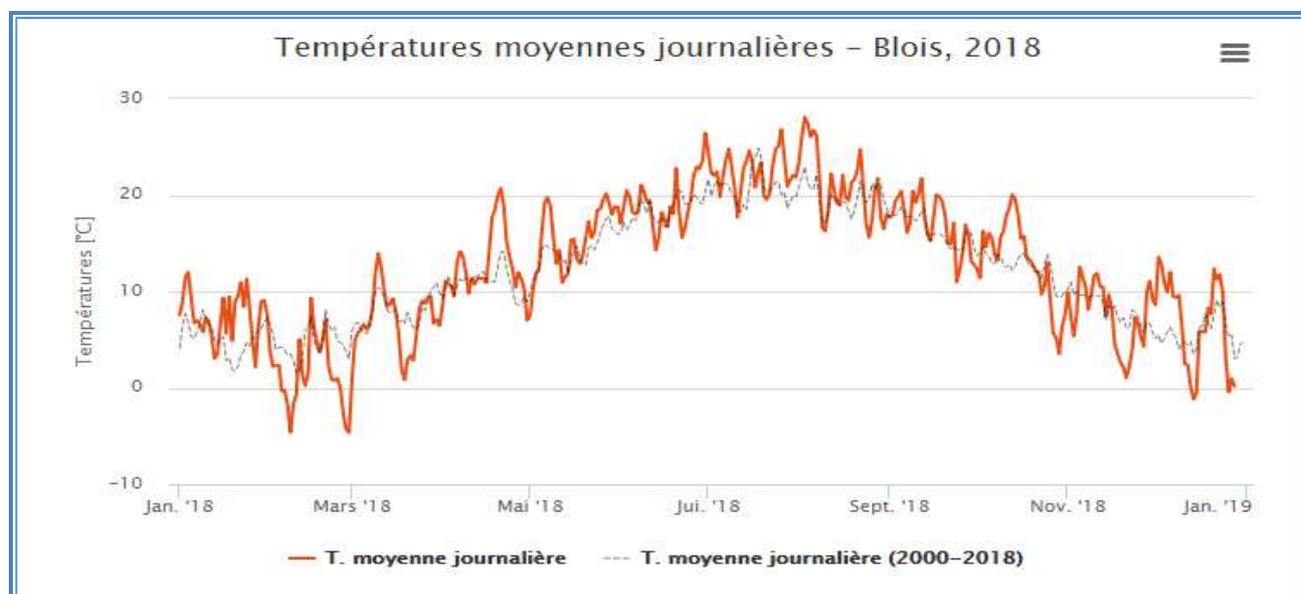
Sur les douze mois de l'année, neuf ont connu des températures de 2 à 3°C supérieures aux normales saisonnières.

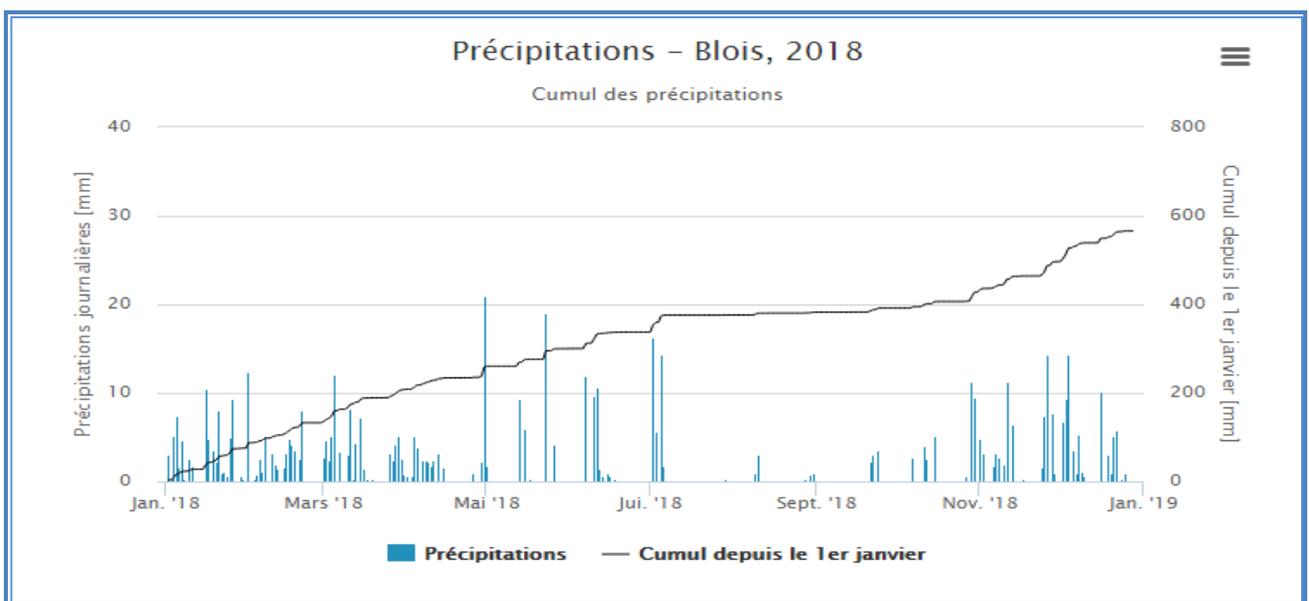
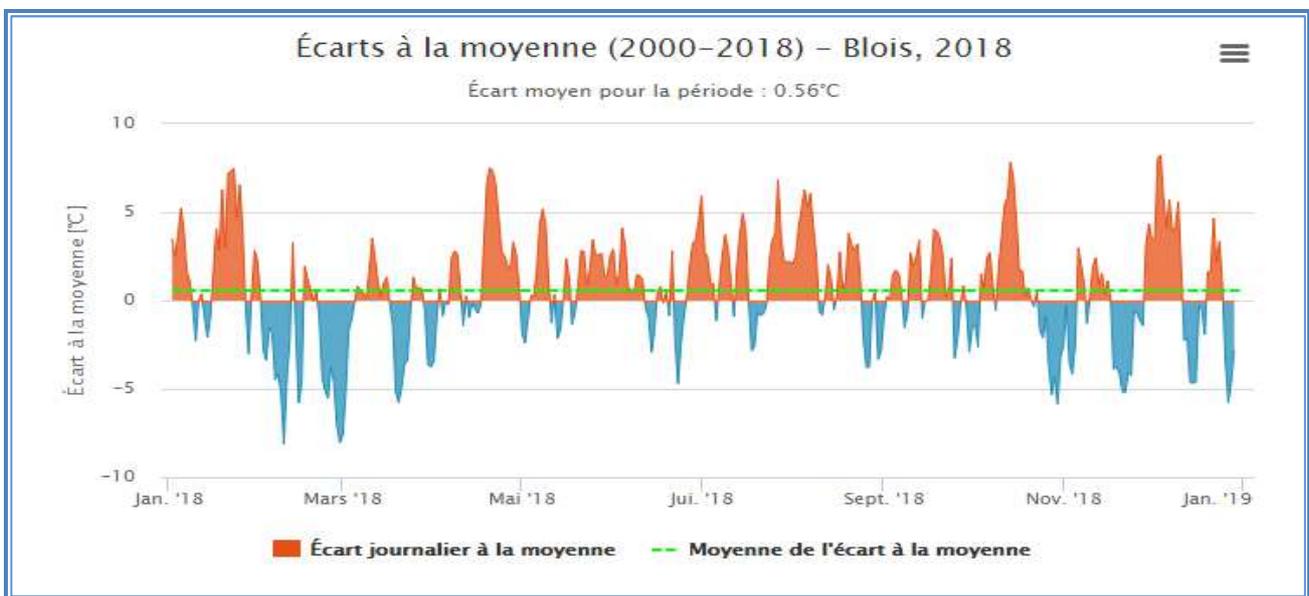
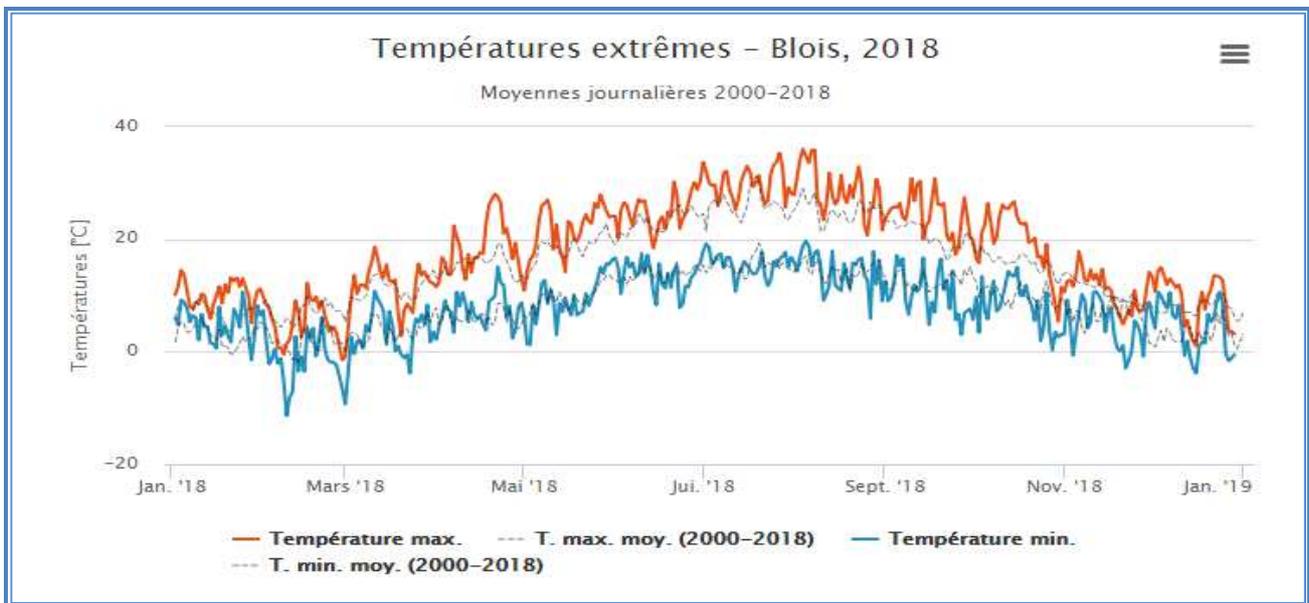
Pluviométrie : Si le cumul annuel reste dans la moyenne des années précédentes, les précipitations se sont réparties de manière très irrégulière. La longue période de sécheresse estivale a été encadrée par deux périodes pluvieuses en début et en fin d'année ce qui a pénalisé la production agricole.

Jean PINSACH

BILAN CLIMATIQUE 2018 A BLOIS

Mois	Température [°C]			Vent [km/h]		Ensoleillement ⁴ [h]	Précipitations totales ⁵ [mm]	Pression ⁶ [hPa]	
	Min. ¹	Max. ²	Moy.	Moy. ³	Max.			Min.	Max.
Janv.	-1.5	14.5	7.6	0	50.0	27h 18min	87.3	999.9	1039.3
Févr.	-11.4	12.2	1.4	0	31.5	117h 18min	49.4	998.4	1027.9
Mars	-3.8	18.6	7	0	38.9	108h 6min	73.1	984.1	1031.7
Avr.	2.4	28.0	12.7	0	50.0	170h 36min	57.4	997.4	1028
Mai	1.2	27.9	15.5	0	33.3	245h 48min	39.7	1007.8	1023
Juin	7.8	33.7	19.2	0	50.0	226h 24min	37.3	1007.1	1029.1
Juill.	10.7	35.3	22.4	0	33.3	273h 42min	38.7	1007.7	1023.6
Août	5.9	36.0	21.1	0	33.3	227h 36min	6.4	1006.4	1026.2
Sept.	3.0	30.8	17.2	0	46.3	216h 24min	9.2	1010.7	1036.3
Oct.	0.3	26.7	13.2	0	42.6	173h 24min	41.1	993.5	1035
Nov.	-2.9	17.8	7.6	0	35.2	60h 36min	64.1	--	1030.5
Déc.	-3.8	15.0	6.8	0	51.9	30h 6min	68.9	1006.2	1036.1
	-11.4	36.0	12.6	0	51.9	1877h 18min	572.6	--	1039.3





Le tableau et les graphiques de ces 2 pages sont extraits du site : www.infoclimat.fr

Quels sont ces oiseaux ?

Pour vous aider voici leurs noms :

ATTENTION : le rapport de taille entre les silhouettes n'est pas respecté.



Grande aigrette
Spatule blanche
Héron garde-bœufs
Bihoreau gris
Aigrette garzette
Crabier chevelu
Grue cendrée
Héron pourpré
Cigogne blanche
Héron cendré

Solution à la dernière page

RAPACES NOCTURNES ET BATRACIENS A VALENCISSE

Samedi 10 Mars 2018

A 19h les lumières du pont Mitterrand se reflètent dans la Loire. Le ciel, bien que légèrement nuageux est teinté de rose orangé vers l'horizon à l'ouest. Le temps de la soirée nous serait-il favorable ? Le printemps - qui arrive bientôt - est tellement capricieux cette année ! Il neigeait encore jeudi 1^{er} Mars, et ce jour il fait 17°C ce qui devrait réveiller la nature. Il y a déjà trois voitures quand j'arrive à Saint-Secondin, et d'autres arrivent, mais pas encore d'animateur ! Les rangs de L.C.N. sont décimés par la grippe nous dit Dominique, qui assure la sortie avec Gérard, arrivé un peu après.

Le clocher de Saint-Secondin brille de toutes ses lumières dans l'obscurité et le silence de la nuit, juste percé par le cri d'une Chouette hulotte lointaine. Cela tombe bien, nous, c'est-à-dire quatorze participants, venons écouter les rapaces nocturnes (à défaut de les voir) avant d'aller rendre visite aux amphibiens du marais des Rinceaux. En attendant d'éventuels retardataires, Dominique nous explique le déroulement de la soirée et les aléas des observations dans la nature.

Il n'y a pas d'Effraie dans le clocher qui est protégé de l'intrusion des oiseaux. Nous risquons d'entendre la Chouette hulotte (c'est déjà fait), le Hibou moyen-duc dont le chant peut être confondu avec celui du crapaud alyte et qui se nourrit de grosses sauterelles, et la Chevêche d'Athéna.

Nous empruntons le chemin qui monte vers la ferme de l'Enfer. Il est très mouillé et nous ne pouvons voir s'il y a des chevreuils, lièvres et renards, hôtes habituels de l'endroit, et encore moins les tapis de ficaires, violettes et même tulipes sauvages qui de toute façon ne sont pas encore fleuries ! Nous entendons un Héron cendré. A la ferme de l'Enfer, il y a des ânes et des chiens, mais nous ne les avons pas entendus. Ce qu'on entend durant la fin de la montée, c'est le crépitement des gouttes d'eau, de plus en plus intense, accompagné de vent, nous forçant à nous abriter le long de la lisière du bois, assez peu protectrice. Je regrette de ne pas pouvoir faire de publicité pour la marque de mon vieil anorak, qui ne laisse pas passer une goutte d'eau, ni pour celle de mes chaussures, restées étanches malgré la boue - je n'aime pas marcher avec des bottes !

La giboulée de mars ralentit son ardeur et nous écoutons attentivement, n'étant plus distraits par le bruit des gouttes d'eau sur les capuches. On entend

des Hulottes et Dominique utilise la technique de la repasse - cela consiste à diffuser des cris de l'animal que l'on veut entendre pour qu'il y réponde - pour essayer d'exciter un Petit duc. Au bout d'un moment, de timides cris se font entendre - En revanche, pas de Chevêche ! Il y en a peu à cet endroit et on les comprend quand on entend les nombreuses Hulottes, qui n'hésitent pas à les attaquer pour les manger.

Cette zone de l'Enfer, je l'appellerais plutôt Paradis, la fréquentant depuis longtemps, couverte de fleurs de buissons d'épines et de cerisiers sauvages au printemps, pourvoyeuse de fruits, pas tous comestibles mais jolis - mûres, pommes sauvages, noisettes, noix, cynorhodons, fusain d'Europe, prunelles en fin d'été ... et aux buissons couverts de lichens argentés en hiver.

Nous redescendons vers le parking - lampes allumées cette fois, à cause de la boue et aussi des ronces, mais en entendant l'eau glouglouter doucement dans la rigole le long du chemin. La nature, c'est tout un ensemble, pas seulement ce qu'on s'est donné comme but d'aller voir, mais aussi l'imprévu.

Au parking deux possibilités sont offertes :

- Aller aux Rinceaux à pied en traversant la Cisse sur la passerelle nouvellement installée, il faut des bottes,
- Y aller en voiture.

J'opte pour la deuxième, ainsi que quelques autres et nous nous rejoignons tous au parking des Rinceaux où nous braquons (sans trop exagérer) les lampes vers l'eau pour observer ce qu'il y a : dans un premier temps, des pontes en boules isolées, œufs de grenouille agile, puis des pontes qui couvrent au moins 1m² de surface, œufs de grenouille rousse. Ça, c'est facile à voir, cela ne bouge pas et ne se camoufle pas ! On entend une poule d'eau, des oiseaux qui volent bruyamment dans le haut des arbres - invisibles - un grèbe castagneux. Autres chants, celui discret de la grenouille rousse, celui du crapaud commun, puis celui de la grenouille agile. Dominique nous les fait entendre enregistrés pour qu'on les reconnaisse bien.

Mais nous avons vu aussi des animaux !

- Des crapauds communs accouplés, vedettes des photos de Gérard,
- Une grenouille verte,
- Un triton palmé bien camouflé,
- Des grenouilles agiles,
- Et pour couronner le tout un magnifique crapaud commun mâle capturé dans une nasse que Dominique avait placée dans l'eau à l'avance.

Des chauves-souris chassant à la surface du marais sont venues nous saluer avant que nous allions voir de près le crapauduc installé pour permettre aux grenouilles et crapauds de traverser la route sans encombre entre la forêt et le marais avant et après la ponte, ponte qui a lieu de plus en plus tôt, eu égard au réchauffement climatique. Dans le fossé du crapauduc côté forêt, se trouvaient de nombreux crapauds, certains déjà accouplés avant même d'avoir rejoint l'eau.

En effet, chez les grenouilles et les crapauds, le mâle monté sur la femelle lui masse les flancs, et lorsqu'elle émet ses ovules, déverse dessus ses spermatozoïdes. Les œufs ainsi formés gonflent au contact de l'eau en formant des boules pour les grenouilles et des rubans pour les crapauds.

Le seul bémol à propos de ces crapauducs qui empêchent l'hécatombe par les voitures, c'est que cette abondance de nourriture facile à trouver pourrait attirer un prédateur –blaireau ou putois – qui suivrait le fossé du crapauduc, mais apparemment il y a plus de rescapés avec que sans.

Après avoir vérifié qu'il n'y avait pas de crapauds sous les voitures, nous nous sommes quittés vers 21h30, les uns aux Rinceaux, les autres repartis à pied vers Saint-Secondin dans la douceur de la nuit.

Sylvette LESANT



FAUVETTES ET CONSORT

Marais des Rinceaux – Valencisse



Le temps est clair ce matin. Les orages de vendredi soir et les averses de samedi ont lavé le ciel. Il fait déjà 18°C à 8h30 quand je quitte Blois. La forêt est accueillante avec ses bas-côtés parsemés de marguerites. A mon arrivée, il y a déjà plusieurs voitures garées sur le parking où nous sommes d'abord 19 puis 21 et jusqu'à 26 quand le dernier – venu à vélo – a fini par nous trouver. Avant même d'être au complet nous avons entendu puis vu, bien détaché en vert sur le ciel bleu entre les feuilles de tremble un hypolaïs polyglotte récemment revenu du sud du Sahara (fin avril début mai) oiseau de 10 à 13 grammes, habile imitateur d'autres espèces, moineau, mésange bleue ... en première partie de son chant, puis interprète du sien en deuxième partie. Nous aurons plusieurs occasions de l'entendre et de le voir durant la matinée. Cette introduction improvisée, dictée par la présence de l'oiseau, n'a pas empêché Dominique, ensuite, de nous présenter le lieu, marais réhabilité par le syndicat de la vallée



A peine arrivés aux panneaux explicatifs du site, nous entendons une puis deux bouscarles de Cetti à la phrase chantée caractéristique. C'est un petit oiseau beige clair. J'ai la chance d'en voir assez souvent l'hiver au bord de la Loire rive gauche, entre les ponts Gabriel et Mitterrand car elles s'envolent de leur buisson dès qu'on passe, et l'hiver il n'y a pas de feuilles pour les cacher ! En prenant soin de ne pas glisser sur les caillebotis rendus humides par les pluies récentes, nous progressons vers le phragmitaie à la recherche de rousserolles effarvates, là où elles viennent construire leur nid en entonnoir dans les phragmites, sans trop prévoir que le coucou est à l'affût pour venir le parasiter – D'ailleurs, nous les avons entendus, les coucous – Ce petit migrateur qui chante sur les phragmites (mais se cache sans problème derrière une feuille de celles-ci) peut vivre

jusqu'à 12 ans et mâle et femelle couvent les œufs, même si le mâle n'a pas de plaque incubatrice. Le chant puissant de la fauvette à tête noire couvre tous les autres. Passe un martin-pêcheur, oiseau peu courant dans cette zone marécageuse, d'autant plus que les rives de la Cisse sont trop basses pour qu'il y établisse sa demeure. Mais le spectacle de son passage reste toujours un enchantement flamboyant. A nouveau la bouscarle signale sa présence, elle qui ne quitte pas nos contrées en hiver, et doit se contenter du peu d'insectes qu'elle trouve alors. Que l'hiver soit un peu trop rigoureux, et les effectifs tombent en flèche ! On entend le pic épeiche, et à nouveau l'hypolaïs. (Attention, je ne prends pas le pic pour une fauvette, pas plus que le martin-pêcheur, mais quand on fait une sortie nature, il est difficile de ne pas voir et entendre les autres espèces que celles qu'on avait choisies dans le thème de la sortie.) Une fauvette à tête noire alarme avec son tac-tac assez fort, mais pas assez pour couvrir le chant du troglodyte mignon. Il y a beaucoup de houblon qui pousse dans les phragmites. Avant d'arriver au bord de la Cisse, nous traversons le canal du moulin de Bury (c'est une dérivation de la Cisse). Le cri de contact d'un gobe-mouche gris se fait entendre. Lui aussi est migrateur, pas comme la bergeronnette des ruisseaux (jaune, grise et blanche) qui vient de passer. De jeunes pics épeiches se manifestent, et encore la fauvette à tête noire, une des premières migratrices arrivée chez nous en mars, et dont de plus en plus individus hivernent ici au lieu de partir. En gros, toutes les fauvettes couvent 10 à 12 jours, nourrissent 12 à 14 jours des jeunes qui s'émancipent en 15 jours. Il y a deux couvées par an.



Passe un bouvreuil. Nous sommes plusieurs à ne pas en avoir vu depuis longtemps. Un pouillot véloce appelé compte-écus dans la région crie (en anglais on l'appelle Chiffchaff, onomatopée de son cri). Le chant discret d'une tourterelle des bois nous rappelle que ses populations diminuent d'une manière drastique, eu égard à la pression de la chasse tant lors de sa migration – en particulier dans le Médoc – que lors de son hivernage en Afrique où les chasseurs

européens se rendent alors. Si ces pratiques enrichissent certains, elles appauvrissent à coup sûr la biodiversité. Sur la Cisse, rivière tranquille, poussent des nénuphars, entre lesquels peuvent arpenter les gerris.



Une fauvette des jardins puis une sittelle se manifestent. On verra d'ailleurs la sittelle, pas la fauvette. Des coquilles vertes d'œufs de merle sont sur le sol. Une autre imitatrice, la grive musicienne chante. Quelques églantines jalonnent le parcours qui nous conduit à la passerelle sur la Cisse puis à la lisière de coquelicots d'un champ où il y a parfois une fauvette grisette – qui n'a pas souhaité se faire entendre.



Une bondrée apivore est guettée par toutes les jumelles. Le rouge-gorge émet son chant comme en hiver dans les grands arbres, ainsi qu'une corneille noire. Nous arrivons à la mare (sur le chemin du retour) la même que nous avons vue, survolée par les chauves-souris cet hiver (le 10 mars).



Sa surface est occupée par les Anax empereurs, Libellule déprimée, Caloptéryx splendens ..., et son eau par les carpes. Un concert de grenouilles vertes s'élève. Le soleil tape de plus en plus fort, on entend beaucoup moins les fauvettes. Il reste le chant bien marqué du pouillot véloce. Une buse variable vole tranquillement. Nous refaisons un tour dans le marais pour voir des jeunes mésanges bleues, entendre le troglodyte, voir des troncs de peupliers coupés à 6 mètres de haut environ et laissés en place pour le plus grand bonheur des animaux cavernicoles – pics, sittelles, frelons etc... et nous revenons au parking par le chemin bordé de saules blancs où en mars nous avons vu tant d'œufs de grenouilles. Cette fois ce sont des libellules que nous observons. Je ne fais pas le détail car la sortie de la semaine prochaine leur sera consacrée.

Nous nous quittons à l'heure où l'activité du marais décline – sauf peut-être celle des rapaces – la tête remplie de chants aussi variés que difficiles à identifier, mais l'essentiel n'est-il pas d'avoir le plaisir de les entendre en bonne compagnie ?

Sylvette LESAIN



HIRONDELLES ET AUTRES...

Dimanche 22 juillet 2018



A quinze heures, nous sommes 17 participants près du pont Gabriel rive gauche, autrement dit en Vienne. Pour une fois, la voiture est restée au garage, je suis chez moi dans ce quartier, et les hirondelles j'ai l'habitude de les côtoyer, mais cette année leurs effectifs sont en régression. Là où je voyais une dizaine de nids il y a deux ou trois ans près de la boulangerie, il n'y en a plus que deux, et chez moi il est déserté. Qu'à cela ne tienne, nous verrons quand même des oiseaux lors de cette sortie dans le cadre « des lyres d'été ». Des nuages survolent la Loire, il y a un peu de vent qui atténue la lourdeur du temps.

Mouettes rieuses, bergeronnettes grises et hirondelles de rivage nous saluent – en fait elles sont indifférentes à notre présence, c'est nous qui les recherchons. Gérard donne quelques explications sur les hirondelles en particulier de fenêtre et sur leur raréfaction malheureusement spectaculaire cette année. Nous commençons notre périple par la rue de la Chaîne. C'est un peu la cour des miracles pour les hirondelles de fenêtre. La première rencontre, c'est un vague reste de nid tombé avec deux jeunes morts par terre. Plus loin nous verrons plusieurs maisons avec des grillages sous les rebords des toits, soit pour empêcher l'installation des oiseaux, soit, pire encore, englobant les nids et empêchant toute installation nouvelle, si toutefois la pose du grillage a



été faite en l'absence des oiseaux, durant l'hiver par exemple. Au début de la rue Sainte-Anne, sous l'avent d'un garage, les fientes du sol indiquent un nid bel et bien occupé où les parents viennent nourrir. C'est la première lueur d'espoir après les sombres constatations précédentes. Au carrefour de la rue Sainte-Anne, rue de la Chaîne, les passages des jeunes qui volent déjà sont agréables à regarder et à entendre. Nous suivons la rue de la Chaîne, et là, sous le toit du 29^{bis}, il y a au moins deux douzaines de nids plus ou moins occupés, orientés NW. Un épervier passe soudain au-dessus de la rue et en même temps, les hirondelles se mettent à voler beaucoup plus haut, si bien qu'on ne les voit plus. Les deux maisons suivantes abritent aussi des nids, mais plus loin c'est à nouveau des rebords de toit grillagés, et nous arrivons quai Amédée Contant. Là encore, il y a quelques nids sous les rebords de toit et un peu d'activité de nourrissage. Nos regards se portent côté Loire où Jacques nous explique que les hirondelles de rivage s'installent désormais dans le mur du quai, profitant des zones d'usure de l'enduit entre les pierres pour creuser leur « terrier » en grattant. Quelques sternes survolent le fleuve.



Deux chevaliers guignettes sont perchés sur des cailloux à la recherche d'une proie à proximité de

leur bec. Une sterne pierregarin plonge. Des sternes naines passent. Nous sommes en face de l'îlot des Tuileries où se trouvent un héron cendré et une aigrette garzette. Une bergeronnette s'active. Nous en verrons d'autres. Nous revenons vers le pont Gabriel pour essayer de voir à partir de là les nids creusés dans le quai. En contrebas de la place Rol Tanguy se montre une jeune hirondelle de rivage proche de l'envol, que successivement les parents viennent nourrir. Un balbuzard passe de l'amont vers l'aval, grand oiseau de proie – nous en avons vu un



hier déjà à Montlivaut en recherchant les castors. Nous regardons longuement ces oiseaux avant de passer rive droite. Ce qui frappe quand on voit le fleuve dans son ensemble, c'est la couleur verte de l'eau. Certes elle est photogénique, peut-être plus que le brun clair du printemps, mais la présence des cyanobactéries responsables n'est pas de bon augure pour la qualité de l'eau, pas plus que les toxines qu'elles y libèrent. Il vaut même mieux un peu de boue en suspension !

Depuis la rue du Maréchal De Lattre de Tassigny nous jetons un regard vers les piles du pont et les arches. Moineaux, hirondelles de rivage, bergeronnettes grises, chevaliers guignettes partagent les différents étages de cette construction. Sous la première arche en particulier, il y a des trous occupés par des hirondelles de rivage. Comme il n'est pas trop tard, nous continuons vers la levée des Tuileries où les crues consécutives ont fait énormément de dégâts chez les sternes et les mouettes. Il y a eu des pontes de remplacement et nous avons pu voir (dans le désordre) :



G. Fauvet

Hirondelle de rivage

- un petit gravelot en train de couver,
- trois poussins de petit gravelot sur leurs pattes démesurées,
- un petit gravelot et son jeune,
- deux jeunes mouettes encore duveteuses,
- deux jeunes sternes pierregarins, de l'année, en livrée juvénile,

- deux poussins de sternes pierregarins avec leurs parents,
- des sternes naines,
- le héron de tout à l'heure,
- une aigrette garzette ne tenant pas en place – c'est un pléonasse -,
- trois bergeronnettes grises.

N'oublions pas de noter au passage le mimétisme quasi parfait des jeunes oiseaux avec leur milieu !



G. Fauvet

Petit gravelot

Un goéland survolant ces scènes se fait poursuivre à plusieurs reprises avec succès par des sternes naines et pierregarins. Une poule d'eau paraît énorme par rapport à tous ces jeunes oiseaux. Quant au ragondin qui est passé par là, n'en parlons pas, c'est un géant !

Nous avons alors terminé notre périple pour revenir rive gauche par le même chemin, accompagnés par les mêmes oiseaux et cette sortie commencée dans la morosité quant à l'avenir des hirondelles s'est achevée sur une note optimiste au vu de la nouvelle génération, sternes, gravelots et mouettes confondus, menée à bien malgré les aléas climatiques et les caprices de la Loire.

Sylvette LESANT

MIGRATION

Dimanche 30 septembre 2018

Le but de cette première sortie automnale (la température du début de matinée nous a bien rappelé que l'automne était là, même si le soleil était généreux) était d'observer les migrateurs dans le cadre des journées européennes de la migration (Eurobirdwatch 2018). Nous sommes quinze au rendez-vous, Dominique nous rejoindra plus tard.



La migration, phénomène observable depuis la dernière glaciation est due en partie au manque de nourriture à l'approche de l'automne (insectes, invertébrés divers, grenouilles) à moins que ce ne soit l'abondance de nourriture dans nos contrées au printemps qui y fasse revenir les oiseaux. Ne pas confondre migration totale – les hirondelles qui vont en Afrique – et migration partielle – les rouges-gorges britanniques qui viennent en France quand les français partent plus au sud et que les espagnols restent en place.

Près du parking, ce sont les lapins qui nous accueillent – ils sont en zone hors chasse – coups de feu et aboiements lointains heureusement – vont ponctuer notre matinée.

Des rouges-queues noirs volettent dans les petits peupliers du fossé. On n'en voit plus se reproduire ici mais on peut les observer en migration. De nombreuses bergeronnettes grises cherchent à manger dans la pelouse desséchée avant de poursuivre leur migration diurne. D'autres oiseaux comme les turdidés migrent de nuit. Le chant des mésanges bleues, charbonnières, rouges-gorges accompagnent notre progression vers la Loire. Nous voyons furtivement étourneaux sansonnets et chardonnerets. Nous ne verrons pas de merles, décimés par un virus transmis par les moustiques.



Un oiseau assez gros, posé sur un caillou au milieu du fleuve dont le niveau est bien bas est la cible de nos regards, un goéland certainement. Pattes rosées, plumage immature, c'est un goéland brun. Une mouette rieuse passe, en plumage d'hiver, elle a perdu sa calotte noire nuptiale pour ne garder qu'une petite tache noire près de l'œil. Un vol de cygnes passe devant nous avec des battements d'ailes harmonieux, tant par les mouvements que par les sons. Naturalisés au Moyen-âge, ils sont originaires d'Asie. La Loire, couloir migratoire, nous montre ce matin de nombreux hôtes même s'il y a peu de mouvements en l'air, trop peu au goût des animateurs qui voudraient qu'on voit des hirondelles. A la place, il y a toujours les frelons asiatiques, mais on s'en passerait...

Je ne vais pas vous faire l'inventaire de nos observations (voir pour cela la liste en fin d'article), mais juste quelques évocations.

D'abord cette végétation d'automne, sèche, très sèche avec beaucoup de touches de roux, des gousses de robinier aux frênes malades d'un virus, eux aussi, des érables negundo déjà en grande partie



dénudés (nous ne sommes que le 4 septembre), de vert des saules et des peupliers noirs et blancs, accompagnés de prunelliers sans prunelles,



d'églantiers aux fruits colorés de quelques noyers et trembles, dominant des jeunes chênes et quelques plantes herbacées toutes plus grises les unes que les autres – aristoloches, cardères, asters dites vendangeuses pour les plus reconnaissables – Seules les jussies dans l'eau semblent bien se porter. Elles auraient quand même un intérêt, celui de fournir aux abeilles un peu de nourriture en cette fin de saison si sèche !



Sur un arbuste d'une pile de l'ancien pont de chemin de fer chante un rouge-gorge. Il ne passe pas inaperçu avec la puissance de son chant qui n'a d'égal que l'intensité de sa couleur.

Plus en amont c'est un martin-pêcheur qui a bien voulu poser – pas assez au gré des photographes – sur des branchettes, en même temps qu'une aigrette garzette et qu'une poule d'eau dans le champ de la longue-vue, sur une pierre et en vol. Toujours aussi flamboyant cet oiseau au demeurant non migrateur chez nous.

Et nous revoyons les cygnes, venus se poser en amont du pont, avec d'autres accompagnés de jeunes au plumage duveteux tout gris et des oies cendrées. Tout ce petit monde patauge entre les cailloux du fleuve à la recherche de nourriture, surtout les oies qui ont sans doute encore du chemin à parcourir.



Des vols de cormorans passent. Tout le monde guette, yeux et oreilles grands ouverts, qui les rapaces, qui les « canards », qui les limicoles, tout ce qui vole, nage ou fouille, mais quand je quitte le groupe à plus d'11h30, nous n'avons pas encore vu les hirondelles que Gilles voulait nous montrer en nombre... il n'y en a eu que deux.

Et ce sont quand-même 56 espèces qui ont été contactées visuellement ou par le chant, malgré des conditions plus ou moins bonnes, migration tardive, vent froid... si je n'en ai pas oublié ou raté !



Accenteur mouchet	Grand cormoran	Mouette pygmée
Aigrette garzette	Corneille noire	Mouette rieuse
Grande aigrette	Cygne tuberculé	Oie cendrée
Alouette	Epervier d'Europe	Pic vert
Bécasseau variable	Etourneau sansonnet	Pie bavarde
Bécassine des marais	Faucon crécerelle	Pigeon colombin
Bergeronnette grise	Foulque macroule	Pigeon ramier
Bouscarle de Cetti	Geai des chênes	Pinson des arbres
Bruant jaune	Goéland brun	Pipit farlouse
Bruant zizi	Goéland leucophée	Pouillot véloce
Busard Saint-Martin	Grèbe castagneux	Poule d'eau
Buse variable	Grive musicienne	Rouge-gorge familier
Canard chipeau	Héron cendré	Rouge-queue noir
Canard colvert	Hirondelle	Sarcelle d'hiver
Canard siffleur	Linotte mélodieuse	Vanneau huppé
Chardonneret élégant	Martin-pêcheur d'Europe	Verdier d'Europe
Chevalier aboyeur	Mésange à longue queue	
Chevalier guignette	Mésange bleue	
Choucas des tours	Mésange charbonnière	
Corbeau freux	Moineau domestique	

Sylvette LESANT

TYPOLOGIE DES CRUES DE LA LOIRE MOYENNE

Le paradoxe du régime de la Loire est un lieu commun de la littérature ligérienne : d'une part un débit moyen relativement médiocre avec des basses eaux misérables, d'autre part des épisodes de crues exceptionnelles et ravageuses sur le long parcours du fleuve et sur ses affluents.

Les levées qui bordent presque continûment le lit mineur, sur plus de 500 km des plaines bourbonnaises jusqu'à Nantes, sont l'aboutissement des travaux collectifs millénaires par lesquels les riverains ont cherché à se mettre à l'abri des crues. Ce souci reste actuel. La hantise des conséquences funestes que pourraient avoir des événements comparables aux plus grandes crues du passé est sous-jacente à toutes les politiques d'aménagement du fleuve et de son bassin.

DEFINITION DE LA CRUE HISTORIQUE

Le terme d'«historique» est devenu habituel et quasi exclusif pour qualifier les trois débordements extraordinaires d'octobre 1846, de juin 1856, d'octobre 1866 dont l'ampleur n'a pas été dépassée depuis lors, entre le Bec d'Allier et la confluence de la Vienne.

CRITERES DE PUISSANCE DES CRUES ANCIENNES

Les données hydrométriques qui permettent de caractériser et de comparer les grandes crues anciennes sont de trois espèces.

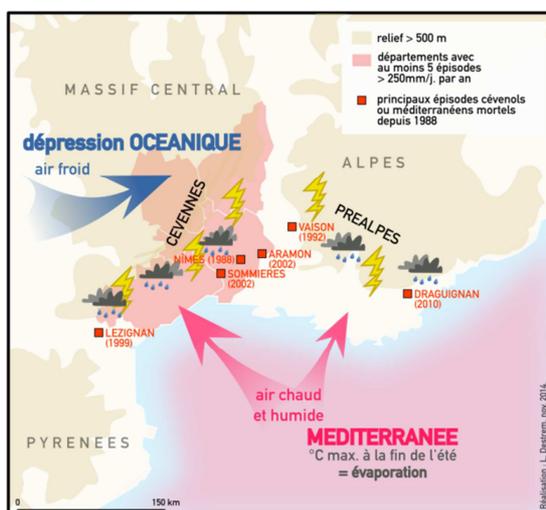
Significative est à cet égard l'étendue du champ d'inondation, en particulier la réunion en un seul plan d'eau du Loiret et de la Loire devant Orléans et celle du fleuve avec le Cher à Tours. En mai 1856, 100.000 hectares ont été recouverts par les eaux; pour cette raison, cette catastrophe est devenue crue de référence.

Le second indice trouve sa mesure dans l'ampleur des dommages causés aux hommes et aux biens : noyades, pertes de récoltes et de terres, destructions de ponts, ruptures de levées... Dans l'esprit des populations, la grande crue extraordinaire est celle qui fait casser la levée. En mai 1856, de Nevers à Nantes, près de 3.000 hectares de terres de culture ont été ravagés par ensablement ou érosion, à la suite de 160 brèches qui se sont produites dans les levées; les ponts de Fourchambault, Cosne, Sully ont été entièrement détruits, et ceux de St Thibault, Meung, Beaugency, Muides, Port Boulet, endommagés.

Le troisième critère est la hauteur aux échelles qui est l'information la plus précise et la plus instructive grâce aux archives des Ponts et Chaussées qui conservent des séries remarquables, surtout pour les années postérieures à la création en 1847 d'un service régulier d'annonce des crues, mais où se trouvent aussi des relevés antérieurs.

Certes la crue de 1856 a été la plus haute, la plus longue, la plus désastreuse qui se soit jamais produite sur la Loire à partir de Roanne et sur l'Allier à partir de Vichy. Elle a rompu toutes les levées et inondé tous les vals endigués ; sans les écoulements par les brèches, les niveaux aux échelles auraient été encore plus élevés. Cependant, fait notable, en amont du Bec d'Allier, les crues de 1846 et 1866 lui ont été supérieures. Sur la haute Loire, la crue de 1856 n'a rien eu d'exceptionnel et l'épisode «historique» est à d'autres dates : La crue, violente et rapide, du 8 octobre 1878, au caractère certainement «historique», s'est pour ainsi dire reproduite le 21 septembre 1980, faisant huit morts et un demi-milliard de dégâts.

PLUSIEURS TYPES DE CRUES



Deux types d'épisodes climatiques sont susceptibles de provoquer des crues d'ampleur importante sur la Loire.

Les crues cévenoles : C'est de loin la forme de crue la plus brutale. Elles résultent de précipitations orageuses d'origine méditerranéenne qui surviennent en général à l'automne ou plus rarement au printemps sur les Cévennes et les hauts bassins de la Loire et de l'Allier. Cette forme de crue est associée à ce qu'il est convenu d'appeler un épisode cévenol. Ce phénomène météorologique a des conséquences hydrologiques importantes soit pour le pourtour méditerranéen, soit pour le bassin Loire-Allier si le phénomène parvient à passer la ligne de partage des eaux. Un épisode cévenol est une situation météorologique durant laquelle soufflent des vents de sud chargés d'humidité en provenance de Méditerranée vers les versants sud du Massif Central (Cévennes). En arrivant sur le continent, l'air chaud rencontre de l'air froid, condition idéale pour que se forment

des orages. De plus, en présence de reliefs, l'air chaud est contraint de s'élever en se refroidissant, ce qui aggrave considérablement le phénomène orageux. De fortes quantités d'eau se déversent alors.

Les crues océaniques : Ce sont les crues les plus fréquentes. Elles sont provoquées par des fronts pluvieux venant de l'océan qui peuvent s'étendre à l'ensemble du bassin. Ces épisodes pluvieux se succèdent pendant une période de plusieurs semaines et détrempent les sols jusqu'à la saturation. Ces crues sont d'importances variables suivant l'intensité et la répartition spatiale des précipitations qui affectent plus ou moins les différents sous bassins, notamment le groupe des affluents du cours moyen : le Cher, la Vienne, la Maine. Ces crues affectent plus particulièrement la Loire océanique.

Les crues mixtes : C'est la conjonction d'une crue « cévenole » et d'une crue « océanique » qui peut se traduire par une montée des eaux généralisée sur l'ensemble du bassin. Ce sont les crues les plus redoutables et dangereuses pour la Loire moyenne. C'est notamment ce type de crue qui est à l'origine de deux des trois crues (1846 et 1866) les plus importantes subies localement depuis le début du XIX^{ème} siècle.

LISTE DES PLUS IMPORTANTES CRUES A BLOIS

Classées par cote	Échelle	Classées par années	Échelle
Juin 1856	6,78	Juin 1835	5,05
Septembre 1866	6,70	Mai 1836	4,90
Octobre 1846	6,60	Février 1841	5,20
Octobre 1907	5,63	Janvier 1843	4,20
Octobre 1872	5,50	Mars 1845	4,85
Janvier 1924	5,22	Octobre 1846	6,60
Février 1841	5,20	Novembre 1855	5,04
Mars 1895	5,17	Juin 1856	6,78
Juin 1835	5,05	Septembre 1866	6,70
Novembre 1855	5,04	Octobre 1872	5,50
Avril 1902	4,95	Avril 1879	4,35
Mai 1836	4,90	Octobre 1893	4,76
Mars 1845	4,85	Mars 1895	5,17
Mars 1927	4,85	Février 1897	4,35
Décembre 1944	4,85	Mars 1901	4,50
Octobre 1893	4,76	Avril 1902	4,95
Décembre 1910	4,72	Février 1904	4,25
Avril 1932	4,70	Octobre 1907	5,63
Janvier 1941	4,56	Décembre 1910	4,72
Mars 1901	4,50	Janvier 1924	5,22
Mars 1955	4,50	Mars 1927	4,85
Décembre 1952	4,40	Avril 1932	4,70
Avril 1879	4,35	Janvier 1941	4,56
Février 1897	4,35	Décembre 1944	4,85
Février 1904	4,25	Février 1945	4,25
Février 1945	4,25	Décembre 1952	4,40
Janvier 1843	4,20	Mars 1955	4,50
Janvier 1982	4,10	Janvier 1982	4,10

DREAL Centre-Val de Loire

Tous les Blésois se posent la question : la ville connaîtra-t-elle un jour une crue de la Loire de l'ampleur de celles enregistrées au XIX^{ème} siècle ? Blois a conservé plusieurs souvenirs de ces catastrophes naturelles qui ont marqué l'histoire et les mémoires. Le long des quais, des marques ont été inscrites dans la pierre pour ne pas oublier ces épisodes funestes. C'est le cas à l'Hôtel-Dieu, quai de l'Abbé-Grégoire, ou encore après la Caisse d'Épargne, au 40, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. À l'église Saint-Saturnin, un vitrail évoque la crue de septembre 1866 et montre la population franchissant le pont Jacques-Gabriel menacé par le fleuve déchaîné. Par cette offrande, les fidèles remercièrent Notre-Dame des Aydes de les avoir protégés du pire. En revanche, il ne faut surtout pas tenir compte de la marque relatant la crue du 22 octobre 1846 sur le pilastre du commissariat de police : la pierre ne fut pas replacée à la bonne hauteur lors de la reconstruction du pilier en 1989 !

« Il y eut de tout temps des crues importantes à Blois, notamment en 1784, l'échelle de crue la plus ancienne date du XVIII^{ème} siècle, elle est visible près du pont Jacques-Gabriel, relate Bruno Guignard, responsable du fonds ancien de la bibliothèque Abbé-Grégoire. Le XIX^{ème} siècle fut marqué par des crues exceptionnelles qui se produisirent en 1846, 1856 et 1866. Celle de juin 1856 fut la plus grave, la ville est passée tout près d'une catastrophe. Elle fut très bien relatée par le maire de l'époque, Eugène Riffault. »

Il faut s'imaginer que cette inondation fut précédée par six mois de pluie et qu'une bonne partie de la France eut elle aussi les pieds dans l'eau. Contrairement aux crues de 1846 et 1866, celle de 1856 ne fut pas due à la

conjonction de précipitations océaniques et d'un épisode cévenol. « Cette pluviométrie exceptionnelle provoqua cinq crues consécutives avec un pic de près de 7,30 m atteint le 3 juin 1856, poursuit Bruno Guignard , à l'époque le mail s'arrêtait à l'ancien commissariat situé rue Jehan-de-Saveuse. Au-delà, vers les Tuileries, s'étendait une grève en pente douce par laquelle l'eau s'est engouffrée en direction du Bourg Saint-Jean. Sur l'autre rive, le faubourg de Vienne n'était pas complètement ceinturé par les levées. »

De chaque côté du fleuve, les digues situées en amont cédèrent sous la poussée des eaux. Et ce fut quasiment la panique quand la levée de Montlivault se fissura. On fit sonner le tocsin. La population, la garnison y compris, se mobilisa pour consolider la levée de l'Éperon avec des sacs de terre. Cet effort titanesque permit de sauver le quartier Vienne de la destruction. Mais la ville fut paralysée jusqu'à la fin du mois de juin. « Par miracle, il y eut très peu de victimes, ajoute Bruno Guignard , même si beaucoup de bétail et de cultures furent perdus. Le quartier du Foix resta inondé plusieurs mois car l'eau ne pouvait s'évacuer de cette cuvette faute d'issue. Il y régna une odeur épouvantable tout l'été. Un grand élan de solidarité parcourut la cité, l'évêché ouvrit ses portes aux sinistrés. L'empereur Napoléon III vint en personne à Blois le 5 juin et octroya des sommes importantes pour faire remettre en état les quartiers inondés »

Marqué par cette catastrophe, le maire Eugène Riffault prit des mesures énergiques telles que l'achat de pompes à vapeur. Surtout, il poursuivit l'édification du mail et favorisa l'installation de pelles pour favoriser l'évacuation de l'eau. Dix ans plus tard, Blois connut une nouvelle crue mais les dégâts furent bien moindres. A Blois, ces événements se sont peu à peu effacés de nos mémoires au point que même les niveaux atteints par les crues et gravés dans la pierre, au 40 avenue de Lattre de Tassigny ainsi que sur l'ancien Hôtel Dieu sur les quais, ont quasiment disparu et sont à peine visibles aujourd'hui, au point de ne pas apparaître sur une photographie.

On peut lire le compte rendu d'Eugène Riffault qu'il a publié de cet événement dans LA MUNICIPALITE DE BLOIS, 1850-1870, et qu'on peut consulter à la bibliothèque de l'Abbé Grégoire à Blois.

L'HISTOIRE PEUT-ELLE SE REPRODUIRE ?

Deux catégories de causes conjointes peuvent conférer à une crue un caractère catastrophique:

- ✓ l'aléa hydrologique que l'on peut considérer comme naturel
- ✓ la vulnérabilité des lieux due souvent à des phénomènes anthropiques.

Rien ne garantit que des événements hydrologiques comparables à ceux qui se sont déjà produits ne se reproduisent pas.

Même s'il y a des fluctuations climatiques qui font se succéder - sans périodicité régulière d'ailleurs - séries d'années sèches et séries d'années humides, l'hydrologie de la Loire, avec des répartitions saisonnières toujours très changeantes d'une année à l'autre, ne s'est pas essentiellement modifiée. Des intensités pluviales récentes qui ont occasionné des crues «historiques» sur différentes artères du bassin de la Loire ;

- en mai 1940, sur la Sioule et le Cher,

- en juin 1951, sur la Seuge,

- en octobre 1960, aux sources de la Vienne, du Cher et de la Creuse

- en septembre 1980, sur la haute Loire

- en janvier 1982, sur la Loire entre Angers et Nantes,

- en décembre 1982, sur le Clain (310 m³/s à Poitiers) et sur l'Indre (500 m³/s en aval de Loches), ainsi que des averses répétées et prolongées sur une dizaine ou une vingtaine de jours, très comparables il celles de février 1977, janvier et décembre 1982, février 1988, janvier 1994, laissent penser que les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets. Il n'y a aucune raison d'exclure l'éventualité de concordances désastreuses qui seraient le plus à craindre, sur la Loire moyenne, en mai-juin ou en automne.

En revanche le régime de l'écoulement et, notamment, le risque d'inondation peuvent être modifiés par les changements du lit, naturels ou artificiels, et par les ouvrages régulateurs de crues, qui n'existaient pas au XIX^{ème} siècle (barrages de Grangent et Villerest sur la Loire et Naussac 1 et Naussac 2 sur l'Allier).

A vrai dire, seul le barrage de Villerest a vocation d'écrêteur de crues (à partir de 1 000 m³/s), les autres ont pour but principal d'être soutien d'étiage pour les quatre centrales nucléaires situées en aval.

Les études minutieuses menées par le S.H.C. (Service Hydrologique Centralisateur) ont montré un fort abaissement général du fond du lit de la Loire, du Bourbonnais à l'embouchure, depuis 1856, avec une accélération récente dans les années 1960-1970 par des prélèvements de sable et granulats dans les lits mineur et majeur de la Loire.

L'extraction de matériaux dans le lit du fleuve, granulats et sable, est une pratique très ancienne. Jusqu'à l'apparition des premières dragues mécaniques vers 1910, l'extraction s'effectuait à la main sur les plages ou depuis une embarcation stabilisée. La reconstruction d'après-guerre entraîne une augmentation de la demande, qui s'accroît encore durant les «trente glorieuses». Le tonnage extrait en région Centre passe de 0,5 million de tonnes par an en 1960, à 6,4 en 1979. Le déséquilibre alarmant entre la quantité extraite et celle

naturellement reconstituée entraîne un abaissement général de la ligne d'eau. Les conséquences dommageables sont :

- ✓ l'abaissement du niveau de la nappe phréatique adjacente qui entraîne l'assèchement des zones humides, des puits et la disparition des frayères.
- ✓ l'érosion des berges et la déstabilisation de fondations de ponts.
- ✓ la végétalisation accélérée des îles ou de bras secondaires, trop souvent exondés, ce qui altère la capacité d'écoulement de crues, et donc rehausse leur niveau. Il faut se rappeler qu'avant le XX^{ème} le lit majeur de la Loire était non seulement pâturé par les animaux d'élevage mais était aussi le seul endroit public où les habitants pouvaient couper le bois et engranger du fourrage librement. La végétalisation du lit de la Loire tel que nous le connaissons aujourd'hui, est donc un phénomène relativement récent.

Un protocole en 1981 permet une réduction progressive des extractions. Elles seront interdites en lit mineur en 1993 (mais pas dans le lit majeur), sauf dans le département d'Indre-et-Loire où elles se poursuivent jusqu'en 1995

Entre 1949 et 1992, on estime qu'au moins 220 millions de tonnes (soit 83 millions de m³) de sables et graviers ont ainsi été extraits du lit mineur de la Loire entre le Bec d'Allier et Nantes, soit près de 2 million de m³/an. Ce volume prélevé est loin d'être compensé par la quantité de sédiments apportés à la Loire et estimés à 750 000 m³/an.

L'abaissement n'est pas partout le même. Inexistant à l'endroit de seuils naturels ou artificiels (Briare, Amboise, St Mathurin), il est plus fort au voisinage des grandes villes, comme à Orléans (1,50 m depuis 1856), à Tours (plus de 3 m).

Une étude en 1978 du S.H.C. sur l'abaissement du lit de la Loire dans les trois départements de la région donnait :

		1864 à 1900	1900 à 1978
LOIRET	Amont de Jargeau	0,33 cm/an	0,55 cm/an
	Jargeau/Orléans	1,22 cm/an	0,71 cm/an
	Aval Orléans	0,13 cm/an	1,45 cm/an
LOIR-ET-CHER		0,17 cm/an	1,05 cm/an
INDRE-ET-LOIRE		0,12 cm/an	0,75 cm/an

En certains secteurs, l'agrandissement consécutif de la section mouillée a été compensé par l'envahissement végétal du lit, du Bec d'Allier à Cosne et de St Mathurin à Montjean, par exemple. En cas de crue, par conséquent, il résulte de cet approfondissement général du lit un abaissement de la ligne d'eau pour un même volume écoulé. De fait, les levées ont résisté aux fortes crues de mars 1895, d'octobre 1907, de janvier 1924, de décembre 1944 et même, pour la plupart, à la crue de décembre 1982 dans le secteur de la Loire océanique. Elles doivent contenir, en principe, jusqu'à 6 000 m³/s.

L'effet du barrage écrêteur de crues de Villerest, mis en eau en 1985, ne doit pas non plus être négligeable. Pour les crues de période de retour supérieure à 50 ans, le débit maximum au Bec d'Allier pourrait être réduit de plusieurs centaines de m³/s, et la ligne d'eau abaissée d'une quarantaine de centimètres. Les profondeurs de submersion en seraient réduites sans empêcher, toutefois, l'inondation totale du val à la fois par déversoir et par remous.

A supposer que les digues protectrices du lit mineur soient absolument résistantes, les crues extraordinaires seraient donc, aujourd'hui, moins menaçantes pour les riverains qu'il y a cent cinquante ans, en Loire moyenne et en Loire océanique.

Cependant, transposer dans le présent les faits qui ont eu lieu dans le passé est une hypothèse difficile et toujours fragile car toutes les conditions qui tiennent à la configuration et à l'occupation des lieux ne sont jamais exactement les mêmes. L'espace urbanisé en zone inondable s'est considérablement étendu à la mesure du développement démographique et économique. Tours, par exemple, comptait, en 1856, 48 000 habitants ; en 2017, l'agglomération en rassemblait 300 000.

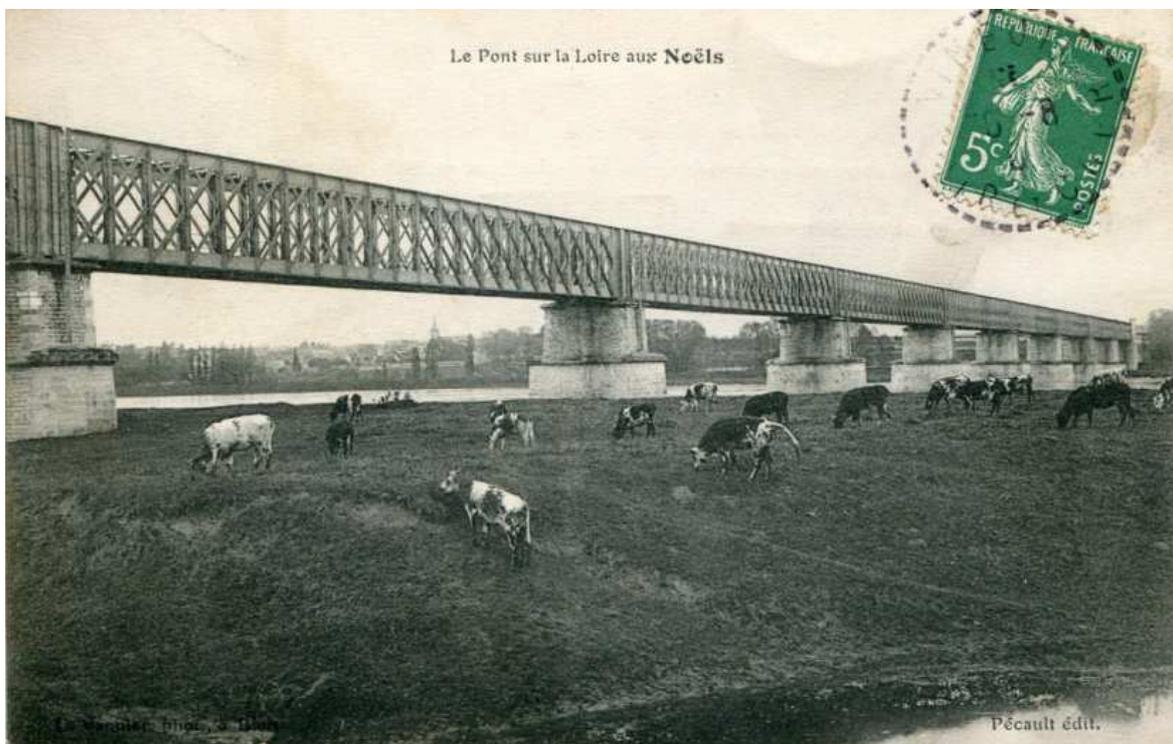
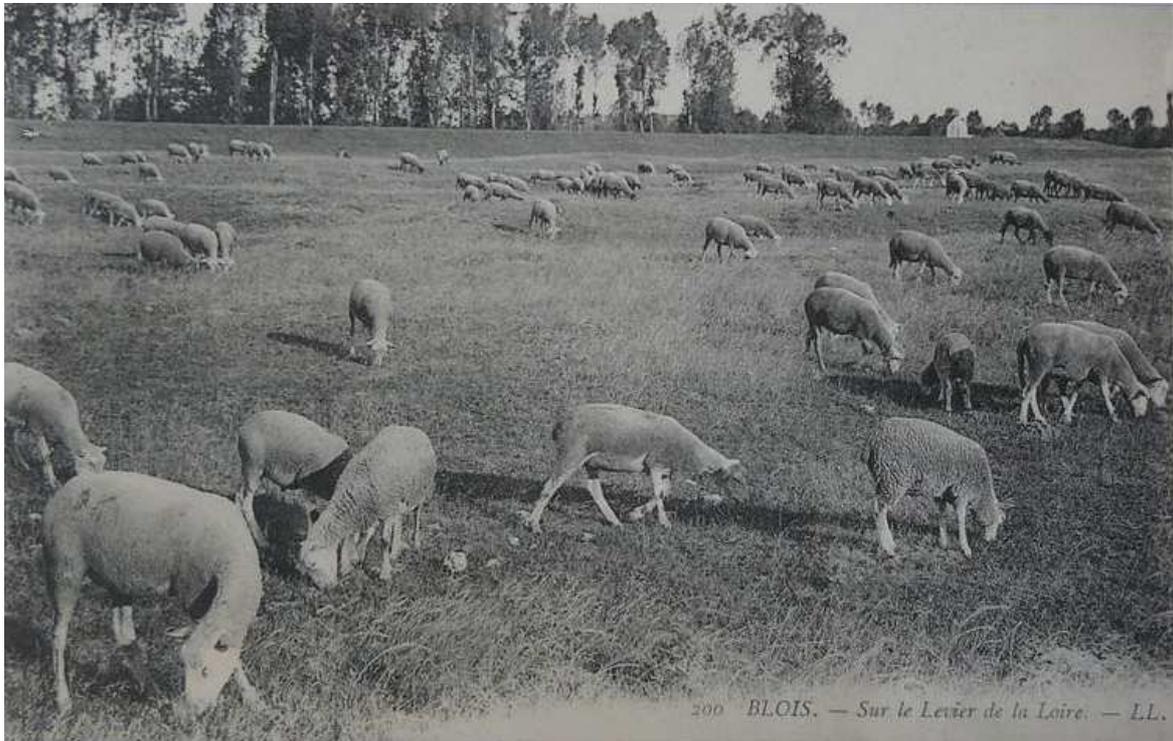
Cette protection des digues et levées, parade éternelle aux crues débordantes dans toutes les grandes vallées, l'est encore dans celle de la Loire où se vérifie particulièrement bien le schéma connu de l'augmentation des dommages à mesure que s'élève le niveau de protection. Les digues de la Loire sont périodiquement, après chaque désastre, consolidées, complétées, élargies, rehaussées.

La grande crue de 1707 fit céder les levées en maints endroits et détermina un programme de nouveaux travaux, interrompus par les crues de 1709, 1710, 1711 qui rouvrirent toutes les brèches. Nouveaux travaux, nouvelle crue de 1733, plus catastrophique que celle de 1707 : les levées sont rompues, les déversoirs défoncés. Le corsetage du lit fut renforcé pendant tout le XVIII^{ème} siècle; Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur

furent dotés de ponts de pierre plus solides etc. La grande crue de 1825, contenue dans les digues, inspira aux riverains une trompeuse confiance. Quand survinrent les très grandes crues de 1846, 1856, 1866, les désastres redoublèrent. A nouveau consolidées et entretenues, les levées ont résisté en mars 1895, octobre 1907, janvier 1924, décembre 1944, jusqu'à nos jours...

Si la protection contre des crues relativement faibles et fréquentes a pour effet de valoriser des espaces, elle laisse les riverains sans défense contre les phénomènes rares mais, beaucoup plus dommageables et dévastateurs et ce d'autant plus qu'ils se croient mieux protégés.

Jean PINSACH



Deux cartes postales datant de l'entre-deux guerres, la première vue de la rive droite et la deuxième de la rive gauche, montrant une Loire dont les berges sont entièrement dévégétalisées.

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS SURVENUS LORS DE LA CRUE CENTENNALE DE LA LOIRE EN 1866

La crue de la Loire et de ses affluents, dont l'Allier, de septembre 1866 est la dernière des trois grandes crues du 19^e siècle. Elle a engendré sur la période comprise entre le 24 septembre et le 2 octobre 1866 des dommages importants sur la plus grande partie du linéaire de la Loire et sur de nombreux affluents. En particulier, de nombreuses digues ont connu des ruptures, dont celle de Charensac.

Après un été particulièrement humide, le mois de septembre est très arrosé. À partir du 23 septembre, les cours d'eau grossissent partout sur l'amont du bassin de la Loire et de l'Allier.

Le 24, de violents orages éclatent sur le haut du bassin entraînant de fortes précipitations qui durent plus de 48 heures. Sur le département de la Haute-Loire, on relève 160 à 180 mm de pluies.

Les hautes eaux de l'Allier et de la Loire se rejoignent. À Gien, la crue est au même niveau que celle de 1856. Plus en aval, les niveaux sont moindres mais restent très élevés. En Loire moyenne et basse Loire, les affluents ne connaissent pas des crues de même ampleur. L'onde de crue de la Loire s'amortit.

Dimanche 23 septembre

Les commentaires publiés ce jour et les jours suivants sont issus de journaux de 1866 (*Le Temps, Le Petit Journal, Le Journal du Loiret, Le Moniteur du Puy de Dôme*), d'archives et d'études réalisées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la DREAL Centre-Val de Loire. Ils ne cherchent pas à être exhaustifs mais plutôt à donner une image de l'événement sur la Loire, sachant que les dégâts ont été particulièrement importants. Les ponts, digues, villes et villages touchés ne sont donc pas tous cités.

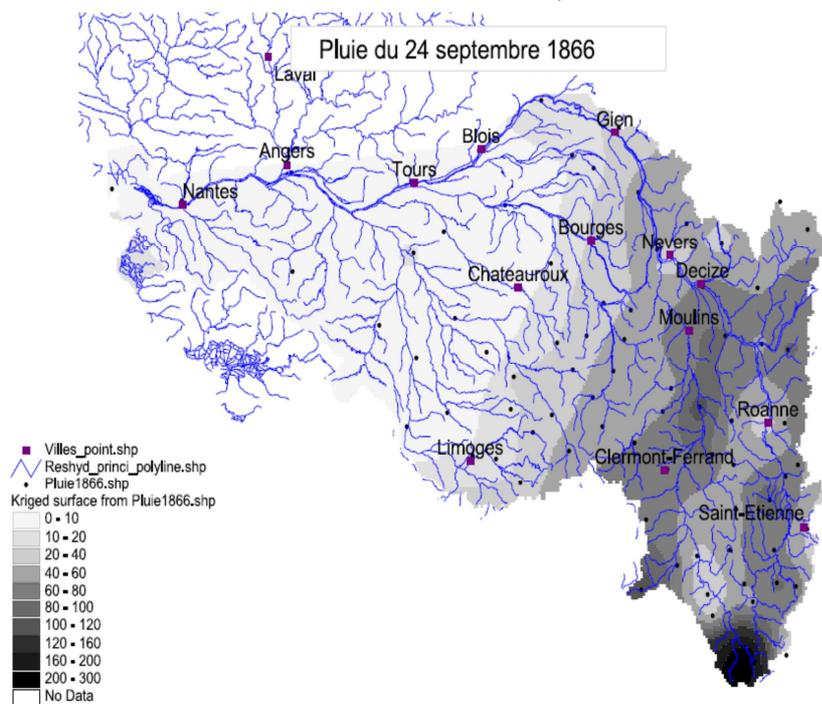
Au Puy-en-Velay, les premières pluies surviennent.

A Orléans, un orage a éclaté hier samedi et la pluie ne cesse de tomber. Les vendanges ont cependant commencé et le raisin donnerait du vin meilleur qu'on ne l'espérait.

Mais la Sologne, entre Salbris et la Ferté, est couverte d'eau : « les ruisseaux sont devenus des rivières et les rivières des fleuves ». Le Beuvron s'est répandu dans la campagne.

Lundi 24 septembre

Les pluies diluviennes en Haute-Loire (180 mm) correspondent en une journée au quart de la quantité totale qui tombe durant une année entière dans ce département.



(Source : AELB – Recueil des données hydroclimatologiques pour les crues de 1846 et

La Loire atteint la cote de 6 m à Goudet à midi. A Bas-en-Basset, la cote est à 5,20 m à 16h puis 6,25 m dans la nuit.

Le Dolaizon est en forte crue : à 22h, on constate 2 m d'eau dans le quartier St Jean au Puy-en-Velay.

La digue de Brives-Charensac se rompt. Le pont de Coubon est détruit, puis le pont du Costet à Langeac. On déplore deux morts en Haute-Loire (à Coubon et à Beaulieu).

A Dompierre-sur-Besbre, la crue est supérieure à celle de 1846, malgré une arche supplémentaire au pont. Les dégâts sont considérables.

La crue de l'Allier atteint 3 mètres à Moulins et La Loire 5,20 m à Roanne tout en continuant à monter de 20 cm par heure... La voie de chemin de fer est coupée en deux endroits entre Moulins et Nevers.

Mardi 25 septembre

Le Journal de Saint-Étienne mentionne un ouragan d'une violence extrême sur la ville : la circulation devient dangereuse, les vitres volent en éclats, les tuiles tombent du faite des maisons...

A Roanne, le maximum atteint 6 m à 17 heures. La crue a fait rompre la digue du Renaison dans la journée puis une culée du pont sur la Loire (Route Impériale n°7). A Fourchambault, la levée d'accès au pont est emportée.

A Orléans, on s'attend à un maximum de la crue le 27 septembre vers 22 h à une cote de 3,70 m.

Le Cher est également en crue, le maximum étant prévu à St Aignan vers 14 h aujourd'hui.

Des dépêches partent de la préfecture de la Loire pour aviser les préfets des départements riverains du fleuve de l'avancement de la crue.

Mercredi 26 septembre

La rupture du canal du Centre en face de Digoin et d'une partie du pont de l'Arroux emportent quelques maisons.

Les dépêches reçues de Nevers ne signalent malheureusement aucune diminution de la crue de la Loire. D'après les nouvelles de la Haute Loire, le fleuve n'était pas encore arrivé au maximum de sa crue.

A Nevers, la digue en rive gauche est emportée sur 75 m et le val est inondé. On consolide la digue neuve en rive droite destinée à protéger la ville (elle supporte en ce moment un effort énorme) et les bas quartiers ont été évacués. La route de Nevers à Moulins est coupée. Les rues de Nevers sont encombrées de bestiaux et de chariots chargés de meubles provenant des localités du val de la Loire (plus de 600 personnes évacuées).

À Sancerre, avec un mètre de hausse dans la nuit, la crue est inquiétante ce matin. Le village de St Thibault est submergé et la gare inondée.

A Gien, une partie de la ville est sous l'eau. La population lutte courageusement contre le fléau.



Repères de crues au pont Jacques Gabriel à Blois

Les dernières dépêches reçues de Digoin, Moulins et Bourges font craindre que la crue ne dépasse à Orléans la hauteur de 5,80 m le 28 septembre dans la matinée et que quelques levées ne soient rompues entre Briare et la confluence de la Vienne près de Saumur.

À Tours, la crue est jusqu'à présent peu importante et l'on pense qu'elle n'occasionnera aucun désastre.

Si l'on souhaite se placer dans le contexte actuel, en 2018, il convient de prendre en compte le barrage écrêteur de crues de Villerest, situé en amont de Roanne.

Des informations complémentaires sur le barrage se trouvent sur le site de l'Établissement Public Loire, maître d'ouvrage : www.eptb-loire.fr/zoom-villerest

Les maximums de crue de 1866 correspondent nettement à des vigilances rouges, par exemple à Digoin (tronçon Loire charollaise de Vigicrues) et à Nevers (tronçon Loire nivernaise). La mise en œuvre du barrage pourrait ramener l'événement à une vigilance orange. Le conditionnel est employé ici dans la mesure où la couleur de vigilance est définie à la suite d'une analyse multicritère prenant en compte les niveaux d'eau du fleuve, en hauteur et en débit, mais aussi la durée de la crue, les enjeux menacés ou atteints, etc. Il convient aussi de tenir compte des incertitudes associées à toutes prévisions, et aujourd'hui systématiquement affichées sur le site www.vigicrues.gouv.fr

Jeudi 27 septembre

La Loire baisse de 7 cm par heure à Nevers et on considère le mal comme terminé et on ne craint plus rien pour la ville. Les campagnes au-dessous des levées restent inondées.

À Orléans, le flot arrive en crue. À une heure après-midi, l'eau était à 6,46 m, croissant de 12 cm par heure. Les pays de la basse Loire sont avertis et prennent des mesures contre les dégâts possibles.

Les paysans des villages voisins d'Orléans se sont réfugiés dans la ville.

La levée d'Ouzouer est submergée puis rompt en quatre endroits. Puis des brèches apparaissent à Sully-sur-Loire, à Chécy, dans le val de Bou. A 23h, la rupture de la levée de Jargeau se produit au lieu-dit « La Tuilerie ». Une dépêche indique que la ville de Jargeau est couverte d'eau, le pont résiste, la Loire baisse en 10 minutes de 45 cm. Le désastre est considérable.

Tous les bas quartiers d'Orléans sont inondés. On ne peut circuler dans les rues avoisinantes qu'en bateau. On a muré les portes des maisons du quai et bouché les baies des caves. Les bateaux-lavoirs flottent sur le quai, au niveau des maisons. La Loire charrie des épaves, des meules de récolte et des quantités considérables de fourrage. Le courant du fleuve est si violent et si rapide, qu'un grand bateau de transport, détaché à la dérive, est allé se briser en deux morceaux contre une pile du pont, comme on briserait une allumette.

Vendredi 28 septembre

Il est permis d'espérer que le fléau a atteint son maximum. La Loire marquait hier à Gien une hauteur qu'elle ne paraît pas devoir dépasser. A Nevers, le fleuve baissait. L'Allier, un des plus dangereux affluents de la Loire, n'était plus, le matin du 27, qu'à 3 mètres.

Dans les régions en amont de la Loire, il y a de grands désastres.



La rupture de la levée d'Orléans vers 1h du matin, à Saint-Denis-en-Val, provoque la destruction du château de l'Isle. A Amboise, la rupture de la levée se produit vers 8h : la circulation des trains est suspendue et le val est inondé jusqu'à Vouvray.

A Blois, 50 m de la levée de la chaussée ont été emportés. Deux personnes s'y trouvaient : l'une a péri, l'autre a pu se sauver en s'accrochant à des branches d'arbres.

Les dépêches reçues de Tours font craindre que la crue ne soit plus forte qu'on ne l'avait d'abord pensé. La Loire atteint 6,50 m ; on espère que la ville sera préservée. Avis est donné aux campagnes d'une rupture possible des levées. Toute la population est sur pied. On bat la générale et on sonne le tocsin pour faire charger les levées.

A 9 heures et demie du soir, les digues se sont rompues près de Tours, à Montlouis.

Ci-contre : Extrait de carte de 1850 surchargée des emprises de crues historiques (en rouge, celle de 1866)
En rive droite, la localisation de la brèche est figurée (NB : le nord est en bas de la carte)

Par suite, les communes de Saint-Pierre-des-Corps et de la Ville-aux-Dames ont été inondées. Les eaux de la Loire et du Cher réunies menacent Tours qui ne sera préservé qu'autant que les levées du canal se maintiendront.

Ce qui est rassurant toutefois, c'est que d'après les renseignements reçus de tous côtés, la pluie a cessé et le temps est devenu très beau.



Brèche à Conneuil (Montlouis-sur-Loire)

Samedi 29 septembre

A Blois, le quartier de Vienne est épargné



Un des magnifiques vitraux historiques de Saint-Saturnin : une invocation à Notre-Dame lors de la crue de la Loire le 29 septembre 1866

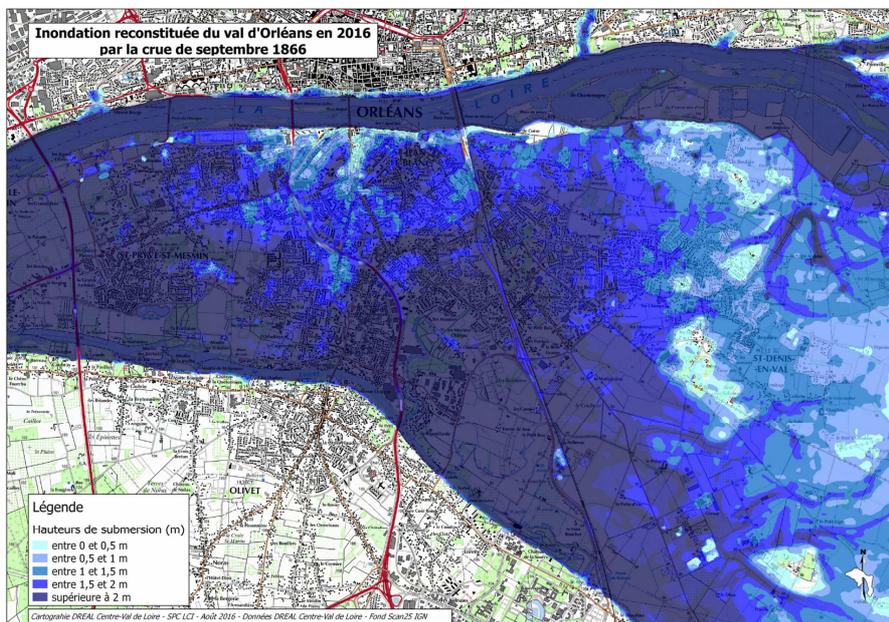


Carte représentant la crue de 1866 à Blois, réalisée en 1904 par le Service Spécial de la Loire des Ponts et Chaussées (en jaune, des ouvrages dégradés et détruits après 1866) (NB : le nord est en bas de la carte)

A Tours, un télégramme de 11h20 du matin dit qu'une fissure s'est manifestée dans la levée de Rochepinard : un atelier de terrassement a été aussitôt organisé : des hommes, des matériaux et des outils ont été dirigés sur ce point pour parer autant que possible au danger qui menace la ville. Les dépêches de 9h du soir constatent que cette levée tient encore, malgré la pluie qui tombe avec violence.

A 6 heures du matin, on craignait que la levée de la Chapelle-sur-Loire ne crevât. Cette crainte ne s'est que trop réalisée. La levée de la Chapelle a cédé. Toute communication se trouve rompue entre Tours et Nantes.

Dimanche 30 septembre



Le fléau continue à s'atténuer dans les localités qui ont été frappées les premières. Mais la crue, en descendant vers les embouchures des fleuves débordés, occasionne les mêmes désastres en de nouvelles contrées. Les communications sont rétablies entre Le Puy et St Étienne par Yssingeaux et Monistrol. Autour du Puy, les ravages sont immenses ; de magnifiques propriétés sont complètement ruinées : murs écroulés, grilles en fer tordues, arbres renversés, plantes et fruits ensevelis sous le sable. Le village de Brives est presque détruit.

A Orléans, la représentation ci-dessous de l'inondation

montre l'ampleur des secteurs touchés :

A Tours, la levée de Rochepinard a résisté, malgré la fissure signalée hier, grâce aux travaux effectués.

Lundi 1er octobre

Une dépêche télégraphique de Tours à 10 heures du matin annonce que les eaux baissent et que le danger est passé dans le département d'Indre-et-Loire. Tours est préservé, mais les communes environnantes sont entièrement inondées.

La compagnie d'Orléans communique aux journaux de Paris :

La circulation (des chemins de fer) est rétablie entre Orléans et Vierzon. Entre Blois et Tours, la ligne a été coupée ou couverte à Amboise et à Saint-Pierre-des-Corps. Au fur et à mesure de la retraite des eaux, de nombreux ouvriers réparent les parties de chemin dégradées. La gare de Tours n'a pas été envahie par les eaux, et le service continu entre Bordeaux et Le Mans. La ligne de Tours à Nantes est coupée près de Langeais, à Saumur, et auprès d'Ancenis. Il est difficile de juger dès maintenant des dégâts sur ces parties de la ligne que la crue n'a pas encore dépassée, mais la compagnie croit pouvoir dire que le dommage causé à l'ensemble de ses lignes sera bien moindre que celui qu'elles ont éprouvé en 1856.

Si l'on souhaite se placer dans le contexte actuel, en 2016, il convient de prendre en compte le barrage écrêteur de crues de Villerest, situé en amont de Roanne. Des informations complémentaires sur le barrage se trouvent sur le site de l'Établissement Public Loire, maître d'ouvrage : www.eptb-loire.fr/zoom-villerest

Des simulations peuvent donner une bonne idée des effets que l'on peut attendre du barrage de Villerest sur les crues importantes. Le dernier panneau de l'exposition proposée par l'Établissement Public Loire présente les gains pour les crues de 2003 et de 2008.

(<http://www.eptb-loire.fr/expo-1866>)

Pour une crue de l'ampleur de celle de 1866, l'effet de l'écrêtement (hauteur d'eau « gagnée » en mètres) est évalué à :

Roanne	- 3,10 m	Gien	- 0,10 m
Digoïn	- 1,70 m	Orléans	- 0,20 m
Decize	- 1,30 m	Blois	- 0,20 m
Nevers	- 1,50 m	Tours	- 0,30 m
Givry (Bec d'Allier)	0 m	Langeais	- 0,30 m

Attention : il s'agit ici d'un ordre de grandeur, une telle crue n'ayant jamais été gérée avec le barrage de Villerest. Les effets sont bien sûr les plus importants pour les stations plus proches du barrage.

Au niveau du Bec d'Allier, le gain est à peu près nul pour ce niveau de crue en raison de la configuration locale des zones inondables. Enfin, le barrage de Villerest se situant sur la Loire, il n'a aucun effet sur la crue de l'Allier.

Mardi 2 octobre

Pour secourir immédiatement les inondés, M. le ministre de l'intérieur a remis à la disposition des préfets les sommes suivantes :

Haute-Loire : 2 000 francs

Loire : 1 500 francs

Nièvre : 4 000 francs

Allier : 4 000 francs

Loiret : 2 000 francs

(Ainsi que pour la Gironde, le Lot, la Savoie, la Lozère et l'Yonne).

Sur 280 maisons que comprend la commune de Saint-Pierre-des-Corps, 255 ont été complètement submergées ; 25 construites sur les bords des levées, ont été inondées dans les rez-de-chaussée. Il y a dans la commune d'énormes pertes en récoltes engrangées et pendantes.

L'élévation des eaux a été continuelle cette nuit à Nantes...

J. Pinsach

150 ans après, une simulation des cartes et bulletins Vigicrues tels qu'ils auraient pu être présentés pour la Loire et l'Allier sont visibles chaque jour à l'adresse :

<http://www.vigicrues.ecole.developpement-durable.gouv.fr/>

Les cartes historiques et les tableaux sont extraits du site de la DREAL Centre-Val-de-Loire

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

M. BOUCHARRY, « Les grandes crues historiques de la Loire », Bulletin « LA HOUILLE BLANCHE/N° 6/7-1996 », pp. 47-53

D. DUBAND, « La genèse des crues dans le bassin de la Loire », Bulletin « LA HOUILLE BLANCHE/N° 6/7-1996 », pp.54-62

M. ARCHAMBAULT, « Propositions pour la protection des Vals de Loire contre les crues dévastatrices du fleuve », NOROIS. Poitiers, N° 166-1995, pp 305-318

J.M. LORAIN, (1981) La Loire à Blois et en Loir-et-Cher, cadre naturel, crues et embâcles, Ed. Le Claimirouère du temps.

INFO ORNITHO 41

Notes 2017

Ces quelques feuilles représentent la mise à jour annuelle de nos connaissances ornithologiques départementales d'après les témoignages de toutes les personnes passionnées qui me font l'amitié de m'informer et que je remercie et la consultation de SIRFF.

Depuis 1994, elles assurent un minimum d'information suite à la disparition du Lien ornithologique de Loir-et-Cher.

De l'ensemble des données collectées nous extrayons les observations sur les espèces patrimoniales, coloniales, rares ou mal connues, celles du livre rouge des habitats naturels et espèces menacées de la région Centre (Nature Centre & CNBPB, 2014) surlignées en gris dans ces notes avec codifications UICN, qui nichent ou nichaient régulièrement depuis une décennie et faisons état des éléments significatifs d'évolution positive ou négative. Alain Pollet y ajoute le calendrier migratoire départemental.

La synthèse présente les espèces (nom français d'après la liste de la CAF -Ornithos 23-5-2016, nom scientifique) dans l'ordre chronologique par commune, l'effectif (non précisé si égal à un), l'âge, la date d'observation, le(s) observateur(s).

Abréviations citées : ad. = adulte, cht. = chant, E1 = 1^{er} été, F.D.= Forêt domaniale, étg. = étang, FDC 41 = Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher, H1 = 1^{er} hiver, imm. = immature, juv. = juvénile, LCN = Loir-et-Cher Nature, nb. = nombre, nidif. = nidification, ODJ = Observatoire des Oiseaux des Jardins, ONCFS = Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, PN = Perche Nature, RNRVCL = Recherches Naturalistes en région Centre-Val-de-Loire, SHN41 = Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher, SIRFF = Système d'Information Régional Faune Flore, SNE = Sologne Nature Environnement, TM = transport de matériaux, ♂♀ = couple.

Faits marquants

Deux nouvelles espèces de passereaux enrichissent l'avifaune départementale : **Pipit maritime** et un doublé de **Sizerin flammé/boréal** dont une donnée plus ancienne nous est parvenue.

En hiver, deux espèces retiennent l'attention par leur stationnement, le **Plongeon imbrin** et le **Tichodrome échelette** de même que le **Sizerin cabaret** en fin d'année où un **Jaseur boréal** est signalé. Deux nouvelles mentions de **Goéland pontique** sont notées.

Passage prénuptial remarqué du côté des limicoles avec un beau panel d'espèces parfois en nombre dont le **Guignard d'Eurasie** en plumage nuptial ainsi qu'un **Busard pâle**, trois **Pies-grèches à tête rousse**, un **Bruant ortolan** qui se laisse admirer quelques jours et une **Rousserolle turdoïde**. La **Guifette leucoptère** est en passe de devenir régulière et plus de 150 **Mouettes pygmées** ont été enregistrées.

En période de reproduction, la réapparition de l'**Outarde canepetière** en Beauce reste à surveiller, celle de la **Cisticole des joncs** est demeurée éphémère et une vigilance s'impose du côté du **Crabier chevelu** et de la **Nette rousse**. Net accroissement de l'**Aigle botté** sur le domaine de Chambord et du **Balbuzard pêcheur** en Sologne.

En été un grand vol de **Vautours fauves** et notre 3^{ème} **Gypaète barbu** nous rendent visite.

Au passage postnuptial, notons les deuxièmes observations de l'année pour le **Bruant ortolan** et le **Busard pâle**, un bon nombre de **Spatules blanches**, 2 **Sternes caspiennes**, au moins 5 mois de séjour pour un **Elanion blanc**, deux **Rémiz pendulines** et une **Cornelle mantelée**.

Dans le n°6 de Recherches Naturalistes en RCVL (2017), une actualisation de l'ornithologie départementale pour la période 2007 à 2016 a été publiée.

Nouvelles espèces

PIPIT MARITIME *Anthus petrosus*

-Blois, le 19 mars (J.Vion).

SIZERIN FLAMMÉ/BORÉAL *Acanthis flammea*

-Romorantin-Lanthenay, les 16 et 17 décembre (M.Mabilleau) le 28 (F.Communiér).

-Chitenay, le 31 décembre (F.Communiér).

2009 - Le Plessis-Dorin, le 26 février (F.Jallu).



Le Plessis-Dorin © Fabrice Jallu.

Jusqu'à ce jour les sizerins déterminés en 41 étaient de ssp cabaret désormais élevée au rang d'espèce (*Acanthis cabaret*).

Précisions nouvelles

CYGNE TUBERCULÉ *Cygnus olor*

-Nidif. /un seul ♂♀/commune sauf mention contraire entre parenthèses :

-Vendômois : Ambloy, Couture-sur-Loir, Fréteval, Navail, Pezou, Saint-Jean-Froidmentel, Villavard,

-Beauce : Conan,

-Loire : Blois, Ménars, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Suèvres,

-Sologne : Chaon, Chémery, Fontaines-en-Sologne, Loreux (2), Marcilly-en-Gault (4), Mur-de-Sologne, Neung-sur-Beuvron (2), Nouan-le-Fuzelier, Pierrefitte-sur-Sauldre, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Viâtre (3), Soings-en-Sologne, Vernou-en-Sologne.

(L.Boussac, J.Guillemart, F.Laurenceau, M.Mabilleau, B.Moisand, F.Pelsy, A.Perthuis, E.Sempé, O.Tourmaillon, G.Vion, P.Volant).

A noter l'installation en Loire...

COMPTAGE WETLANDS/ 15 janvier 2017 (grèbes, anatidés et foulques). Sologne = sites de référence (27) plus étang de Sudais. (coord. F.Pelsy /SNE).

Espèces	Sologne	Loire	Totaux
G. castagneux	0	87	87
Grèbe huppé	3	81	84
C. tuberculé	62	78	140
C. siffleur	47	37	84
C. chipeau	11	36	47
S. hiver	66	13	79
C. colvert	896	1038	1934
C. pilet	47	1	48
C. souchet	168	4	172
F. milouin	92	50	142
F. morillon	10	55	65
F. macroule	398	593	991
Totaux	1800	2073	3873

TADORNE de BELON *Tadorna tadorna*

- Villiers-sur-Loir, le 3 janvier, le 21 avril, le 17 décembre (F.Laurenceau).
- Neung-sur-Beuvron, ad. le 11 mars (M.Mabilleau).
- Couëtron-au-Perche, le 23 mars (F.Pelletier).
- Oucques-la-Nouvelle, ♂♀ le 26 mars, ♂♀ du 5 au 7 mai (A.Perthuis).
- Saint-Claude-de-Diray, 2 le 8 mai (F.Pelsy).
- Selles-Saint-Denis, 3 ad. le 29 avril (M.Mabilleau).
- Chémery, 2 le 14 mai (F.Pelsy), le 12 décembre (A.Pollet), 2 les 16 et 17 (F.Pelsy), 3 le 18 (A.Pollet), le 22 (L.Boussac), ad. le 27 (M.Mabilleau).
- Saint-Laurent-Nouan, le 29 octobre (O.Tournaillon).
- Soings-en-Sologne, 3 le 3 décembre, 5 les 12 et 17 (F.Pelsy).

CANARD CHIPEAU *Anas strepera* (EN)

- Nidif. : 9 nichées/6 étg. : 3 à Vernou-en-Sologne, 2/2 sites à Marcilly-en-Gault, 1 à Neung-sur-Beuvron, 1 à Selles-Saint-Denis et 2 à Fontaines-en-Sologne (M.Mabilleau).
- rappel nidif. 2016 : 5 nichées/5 étg./5 communes à Saint-Viâtre, à Marcilly-en-Gault, à Neung-sur-Beuvron, à Courmemin, à Fontaines-en-Sologne (M.Mabilleau).

SARCELLE d'ÉTÉ *Anas querquedula* (CR)

- Nidif. : 2 couples probables à Vernou-en-Sologne et Neung-sur-Beuvron (coord. F.Pelsy/suivi des espèces patrimoniales).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata* (EN)

- Nidif. : rien en 2017!
- rappel nidif. 2016 : 2 nichées/2 étg. = 1 à Saint-Viâtre et 1 à Neung-sur-Beuvron (M.Mabilleau).

NETTE ROUSSE *Netta rufina*

- Suèvres, 2 le 13 janvier (J.Vion), 2 le 15 (O.Tournaillon), ♂♀ le 21 (F.Communiér), 1 le 24 (G.Fauvet), ♂♀ le 2 février (A.Perthuis), 2 le 4 (H.Borde), 2 le 5 (O.Tournaillon), 5 le 26 mars (Y.Gentils), 5 le 2 avril (O.Tournaillon), 5 le 19 (L.Sicsic), 4 ♂♂ le 7 mai (H.Borde), 5 (4 ♂♂) le 8, 3 ♂♂ le 13 (A.Perthuis & dl.), 5 le 31 (L.Sicsic), 5 le 11 juin (O.Tournaillon), ♂ le 24 juin (L.Sicsic), ♂ le 25 juin (A.Perthuis), le 10 septembre (O.Tournaillon), ♂♀ le 7 octobre (A.Perthuis), ♂♀ le 27 novembre (L.Sicsic).
 - Chémery, 3 le 15 février (E.Hardouin).
 - Valloire-sur-Cisse, 4 le 11 mars (H.Borde).
 - Saint-Laurent-Nouan, ♂ le 7 mai (H.Borde).
 - Vernou-en-Sologne, ♂ le 11 juin (F.Pelsy).
 - Lassay-sur-croisne/Mur-de-Sologne, ♂ ad. le 1^{er} au 26 août (F.Pelsy, M.Mabilleau).
 - Fontaines-en-Sologne, ♀/imm le 29 août (M.Mabilleau).
- Les bassins des carrières du val de Loire sont à surveiller concernant l'installation de reproducteurs.

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

- Nidif. : nichée à Fréteval (A.Perthuis), en Sologne 47 nichées/20 étg. : 3/2 sites à Saint-Viâtre, 5/3 sites à Marcilly-en-Gault, 12/2 sites à Neung-sur-Beuvron, 1 à Vernou-en-Sologne, 1 à Millançay, 3 à Romorantin, 5 à Pruniers-en-Sologne, 1 à Veilleins, 1 à Courmemin, 2 à Mur-de-Sologne, 1 à Lassay-sur-Croisne, 5/3 sites à Fontaines-en-Sologne, 3 à Soings-en-Sologne et 4 à Chémery (M.Mabilleau).
- rappel nidif. 2016 : 33 nichées/12 étg. = 3 à Marcilly-en-Gault, 7/3 sites à Saint-Viâtre, 10/2 sites à Neung-sur-Beuvron, 1 à Millançay, 3 à Vernou-en-Sologne, 1 à Selles-Saint-Denis, 3 à Montrieux-en-Sologne, 2 à Loreux, 1 à Pruniers-en-Sologne et 2 à Soings-en-Sologne (M.Mabilleau).

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca*

- Fréteval, ♂ du 8 au 18 mars (A.Perthuis).
- Nouan-le-Fuzelier, ♂ le 13 avril (M.Mabilleau).
- Chémery, ♂ le 26 mai (M.Mabilleau).
- Pontlevoy, ♂ le 15 juillet (C.Jouve).
- Landes-le-Gaulois, le 26 décembre (H.Borde).



Fréteval © Alain Perthuis.

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula* (VU)

- Nidif. : 33 nichées/13 étg. : 2/2 sites à Saint-Viâtre, 3/3 sites à Marcilly-en-Gault, 7 à Neung-sur-Beuvron, 2 à Selles-Saint-Denis, 1 à Loreux, 2 à Romorantin, 3 à Pruniers-en-Sologne, 2 à Mur-de-Sologne, 9 à Fontaines-en-Sologne, 1 à Soings-en-Sologne et 1 à Chémery (M.Mabilleau, F.Pelsy).
- rappel nidif. 2016 : 20 nichées/9 étg. = 11/5 sites à Saint-Viâtre, 2 à Marcilly-en-Gault, 5 à Loreux, 1 à Montrieux-en-Sologne et 1 à Fontaines-en-Sologne (M.Mabilleau).

Reproduction 2017 en Sologne (70 étg = 874ha)

	Nb ♂♀/10ha	Nb nichées/10ha
Canard colvert	3.69	1.28
Canard chipeau	0.26	0.09
Fuligule milouin	1.31	0.98
Fuligule morillon	1.17	0.29

d'après ONCFS, Bull. n°16, Reproduction des anatidés en France.

GARROT à CEIL d'OR *Bucephala clangula*

- Saint-Laurent-Nouan, ♂ le 22 janvier (T.Cense & dl.).
- Avaray, ♂ le 29 janvier (O.Tournaillon).
- Suèvres, ♂ le 31 janvier ((Y.Gentils), le 3 février (J.J.Courthial).

HARLE PIETTE *Mergellus albellus*

- Vernou-en-Sologne, ♀ le 29 janvier (F.Pelsy).
- Suèvres, ♀ le 1^{er} février (ONCFS41).

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*

- Naveil, ♂♀ le 22 janvier (F.Laurenceau).
- Une espèce autrefois régulière qui se raréfie!

CAILLE des BLES *Coturnix coturnix*

Le baguage opéré par l'ONCFS apporte un éclairage sur les déplacements : un oiseau marqué dans l'Aisne le 4 juin était à Landes-le-Gaulois le 15 août, un de Maves le 28 mai était à Saragosse (SP) le 10 septembre et un autre de Marcilly-en-Beauce le 26 mai près de Madrid (SP) le 14 septembre (D.Caille).

PERDRIX ROUGE *Alectoris rufa*

- Nidif. : les échantillonnages estivaux (61 compagnies totalisant 343 oiseaux) indiquent un résultat de reproduction de 1,09 juv./ ad. comprenant 51% d'adultes sans jeunes (FDC41).
- Rappel nidif. 2016 : les échantillonnages estivaux (51 compagnies totalisant 240 oiseaux) indiquent un résultat de reproduction de 0,51 juv./ ad. comprenant 67% d'adultes sans jeunes (FDC41).

PERDRIX GRISE *Perdix perdix*

- Nidif. : les résultats de la reproduction (218 compagnies totalisant 1915 oiseaux) signalent 3,22 juv. par poule présente au printemps (sur la base de 40% de perte pour

cette classe d'âge). En été, 37% des femelles n'ont pas de jeunes (FDC41).

-Rappel nidif. 2016 : les résultats de la reproduction (185 compagnies totalisant 1007 oiseaux) signalent 1,07 juv. par poule présente au printemps (sur la base de 40% de perte pour cette classe d'âge). En été, 66% des femelles n'ont pas de jeunes (FDC41).

FAISAN VÉNÉRÉ *Syrnaticus reeversii*

-Soings-en-Sologne, 2 ♂ le 21 février, 2 le 9 avril (F.Pelsy).
-Saint-Viâtre, le 23 janvier, 2 ♂ le 7 mars (F.Pelsy).
-Montoire-sur-le-Loir, 2 ♂ le 10 mars (F.Laurenceau).
-Millançay, ♂ le 12 mars (M.Mabilleau).
-Marcilly-en-Gault, 3 (2 ♂) le 25 avril (F.Pelsy).
-Vouzon, ♀+ 3 juv. le 29 juin (P.Roger).
-Valloire-sur-Cisse, le 13 septembre, le 27 (J.Freulon).

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*

-Valloire-sur-Cisse, imm. du 17 janvier au 3 avril (H.Borde & al.).



Valloire-sur-Cisse © Thierry Cense.

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

-Nidif. : 196 ♂/3 sites : 78 à Marcilly-en-Gault, 83 à Vernou-en-Sologne, 35 à Saint-Viâtre. Quelques colonies n'ont pas été recensées (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Hivernage : 1064 à la mi-janvier/ 11 dortoirs fluviaux (Loire, Loir, Cher) + 18 étg. de Boivinet/Couëtron-au-Perche (coord. J.Vion/LCN).

BUTOR ETOILÉ *Butaurus stellaris* (CR)

-Marcilly-en-Gault, 2 le 23 janvier/2 sites (F.Pelsy).

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax* (VU)

-Nidif. : 102 à 117 ♂/8 sites : 1 à 7 à Bauzy, 7 à Lassay-sur-Croisne/2 sites, 6 à Loreux, 8 à Marcilly-en-Gault, 24 à Vernou-en-Sologne, 56 à 66 à Saint-Viâtre/2 sites (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Hors Sologne :

-Saint-Dyé-sur-Loire, le 18 juin (O.Tournaillon).
-Méhers, le 6 août (L.Boussac, M.Beaujeon).
-Fréteval, le 10 août (A.Perthuis).

-Hivernage :

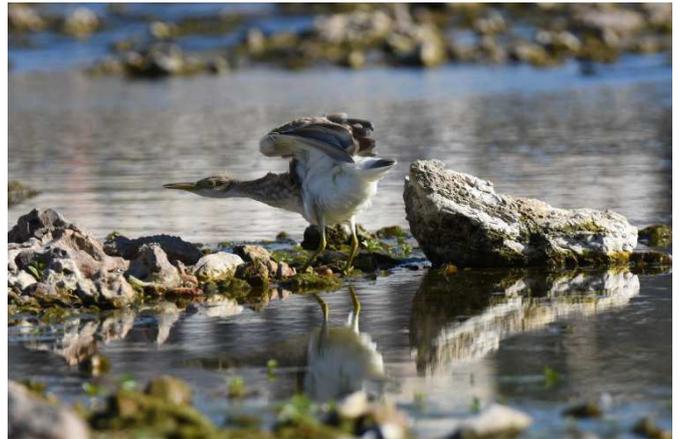
-Saint-Avit, ad. les 4 et 18 janvier (F.Laurenceau), ad. le 16 novembre (F.Jallu).
-Valloire-sur-Cisse, 18 le 10 janvier, 16 le 14 (F.Pelsy), 16 le 15 (J.Vion), 17 le 17, 15 le 22, 24 et 28 (F.Pelsy), 15 le 29 (A.Perthuis), 15 le 31 (F.Pelsy), 13 le 4 février (A.Perthuis), 15 le 11 (F.Pelsy), 16 le 16 (H.Borde), 15 le 19 (F.Pelsy), 18 le 24 (J.Vion), 12 le 26, 13 le 7 mars (F.Pelsy), 6 le 20 (H.Borde), 8 le 23 (J.Vion), 2 le 14 novembre, 9 le 26, 6 le 2 décembre, 13 le 12 (F.Pelsy).

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides*

-Blois, juv. le 22 août (J.Chauveau), le 1^{er} septembre (M.Liaigre).

-Fontaines-en-Sologne, juv. les 24 et 25 août (M.Mabilleau & al.).

-Loreux, juv. le 29 août (M.Mabilleau).



Blois © Janick Chauveau.

HÉRON GARDE-BŒUFS *Bubulcus ibis* (VU)

-Nidif. : 6 ♂/3 sites : 4 couples à Marcilly-en-Gault (mais 17 juv. en 07!), 1 à Vernou-en-Sologne, 1 à Saint-Viâtre (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Rhodon, le 14 janvier (H.Borde).

-Sargé-sur-Braye, 3 le 16 janvier, 6+1 le 17, 3 le 19 (F.Laurenceau).

-Choue, le 18 janvier (F.Laurenceau).

-Couëtron-au-Perche, le 18 janvier (F.Laurenceau).

-Chémery, le 26 mars (H.Borde), le 9 avril (St.Branchereau), 2 le 29 juillet (F.Pelsy), le 6 août (F.Pelsy, E. & M.Sempé).

-Saint-Julien-sur-Cher, 23 le 11 avril (M.Mabilleau), 3 le 14 (M. & P.Hervat), 5 le 25, 2 le 29 (F.Pelsy), le 30 (M.Mabilleau), le 5 mai (M. & P.Hervat), 7 ad. et 1 juv. le 12 juillet, 12+1 le 27, 21 le 29, 16 le 3 août, 8 ad. le 14, 66 le 19 (M.Mabilleau).

-Loreux, le 12 avril (M.Mabilleau).

-Saint-Viâtre, 2 le 2 mai, le 14 (F.Pelsy), le 25 juillet, ad. le 27 (M.Mabilleau), le 1^{er} août (F.Pelsy), le 3, 2 le 8 (M.Mabilleau), 20 le 5 septembre (E.Régent).

-Fontaines-en-Sologne, 4 le 8 mai (H.Borde).

-Villeherviers, 4 le 16 mai (E.Régent).

-Romorantin-Lanthenay, 4 ad. le 13 juillet, le 19, 3 le 21, le 3 août, 5 le 7 (M.Mabilleau).

-Veilleins, 6+2 le 21 juillet (M.Mabilleau).

-Courbouzon, 7 le 22 juillet (D.Hémery).

-Suèvres, 4 le 7 août (H.Borde).

-Mur-de-Sologne, 45 le 22 septembre (O.Tournaillon, J-P.Jollivet).

-Naveil/Villiers-sur-Loir, du 28 au 30 septembre (F.Laurenceau, J.Niel).



Saint-Viâtre © Emmanuel Régent.

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

-Nidif. : 32 à 33 ♂/5 sites : 6 à Lassay-sur-Croisne, 1 à 2 à Loreux, 10 à Marcilly-en-Gault, 15 couples à Vernou-en-Sologne/2 sites (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales), 10 à Conan (A.Perthuis).

GRANDE AIGRETTE *Ardea alba*

-Nidif. : à Conan, deux ♂♀ ont niché mais un seul élève 2 juv. (A.Perthuis).

L'espèce est également signalée reproductrice dans le NW du 37 cette année (J.Présent, RNRCVL n°6, p.5).

La seule présence en mai et juin n'est plus à retenir comme indice potentiel de reproduction. Cette année au moins 13 communes solognotes à cette période sont concernées avec des effectifs importants dès le début juin et un maximum de 56 le 17 à Marcilly-en-Gault. Sont également impliqués le cours de la Loire/Saint-Claude-de-Diray et Suèvres, du Loir/Couture-sur-Loir ainsi que les Gâtines tourangelles/Pontlevoy et Pray!

HÉRON CENDRÉ *Ardea cinerea*

-Nidif. : Artins, Averdon, Azé, Conan, Couëtron-au-Perche, Fontaines-en-Sologne, Lassay-sur-Croisne, Loreux, Marcilly-en-Gault, Romilly, Saint-Viâtre, Vernou-en-Sologne, Villeherviers.

HÉRON POURPRÉ *Ardea purpurea* (VU)

-Nidif. : 18 à 19 ♂♀/4 sites : 6 à Bauzy, 1 à Lassay-sur-Croisne, 6 à Neung-sur-Beuvron, 3 à 4 à Saint-Viâtre (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Hors Sologne :

-Choue, le 26 avril (Cl., Ch., V. Martin).

-Fréteval, imm. le 25 août (F.Laurenceau).

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra*

-Marcilly-en-Gault, ad. le 21 février, ad.+ juv le 10 août, imm. les 23 et 27 (M.Mabilleau).

-Azé, 9 ad. le 4 mars (J-Cl.Joly fide PN).

-Neuvy, le 24 mars (L.Charbonnier).

-Tour-en-Sologne, le 24 mars (M^{me} Sparre fide L.Charbonnier).

-Chambord, le 8 avril (R.Boismenu).

-Navéil, ad. le 21 mai (F.Laurenceau).

-Thoury, ad. le 30 mai (D.Hacquemand).

-La Ferté-Saint-Cyr, le 4 juin (Ph.Lebras).

-Méhers, ad. le 21 juillet (L.Boussac).

-La Chapelle-Enchérie, le 30 juillet (A.Perthuis).

-Conan, imm. le 31 juillet (H.Borde).

-Dhuizon, le 15 août (Ph.Lebras).

-Saint-Laurent-Nouan, le 17 août (J-J.Courthial).

-Gy-en-Sologne, 3 le 22 août (A.Poumailloux fide F.Bourdin).

-Villeherviers, 4 le 22 août (M.Beaujeon)

-Blois, 2 le 1^{er} octobre (D.Hémery).

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

Migration pré-nuptiale : 457 en 32 contacts du 17 janvier au 10 avril.

Migration post-nuptiale : 689 en 24 contacts du 3 juillet au 27 novembre.

Donnée hivernale : 1 du 14 au 24 décembre à Mer (C.Gandon fide D.Hémery).

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*

-Marcilly-en-Gault, le 15 janvier (M.Mabilleau).

IBIS SACRÉ *Threskiornis aethiopicus*

rappel 2016 :

-Soings-en-Sologne, le 1^{er} septembre (F.Communiér).

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

-Marcilly-en-Gault, les 11 et 12 mars, imm le 28 octobre (M.Mabilleau),

-Marcilly-en-Gault/Neung-sur-Beuvron/Saint-Viâtre, 2 imm. du 31 juillet au 30 août (M.Mabilleau, F.Pelsy, B.Riotton-Roux).

-Chémery, ad. le 17 juin (M.Mabilleau, F.Pelsy), 4 imm du 2 au 5 août (M.Mabilleau, L.Boussac, A.Pollet), imm. le 7 (M.Mabilleau), 3 imm les 9 et 10 (M.Mabilleau, F.Pelsy), 5 le 11 (F.Pelsy, L.Boussac), 4 imm. du 12 au 14 (M.Mabilleau, F.Pelsy), 2 le 2 septembre, 3 du 7 au 15 (A.Pollet, M.Mabilleau, F.Pelsy), le 1^{er} octobre (F.Pelsy).

-Méhers, 4 le 6 août (L.Boussac, M.Beaujeon).

-Valloire-sur-Cisse, 2 imm. le 12 août (F.Pelsy).

-Vineuil, imm. le 19 septembre (F.Pelsy).

-Romilly, le 19 octobre (F.Laurenceau).

-Candé-sur-Beuvron, 2 le 25 octobre (Ch.Flon).

-Pontlevoy, imm. le 2 décembre jusqu'en fin d'année (F.Pelsy).



Pontlevoy © Frédéric

Pelsy.

GRÈBE à COU NOIR *Podiceps nigricollis* (VU)

-Nidif. : 143 ♂♀/8 sites : 63 couples à Chémery, 7 à Saint-Viâtre, 27 à Lassay-sur-Croisne, 14 à Neung-sur-Beuvron, 3 à Marcilly-en-Gault /2 sites, 29 à Vernou-en-Sologne et 2 à Pruniers (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

Hiver : le 17 janvier à Valloire-sur-Cisse (H.Borde, F.Pelsy), le 24 décembre à Vernou-en-Sologne (M.Mabilleau).

SUIVIS ÉCHANTILLONS RAPACES DIURNES NICHEURS

Nombre de couples par espèces/2500ha	Carte 1920 O		Carte 2123 O	
	certain	possible	certain	possible
Bondrée apivore			1	11
Busard Saint-Martin	1	1		
Epervier d'Europe		1		
Buse variable	3		5	1
Faucon crécerelle	1	1	2	2
Faucon hobereau			1	
Observateurs	Perche Nature		LCN	

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus*

-Coudes, le 5 mai (L.Boussac).

-Lorges, du 5 juillet jusqu'au 1^{er} décembre (St.Hippolyte).

MILAN NOIR *Milvus migrans* (VU)

-Nidif. : ♂♀ à Soings-en-Sologne (en échec), 2 nicheurs probables à Marcilly-en-Gault et Loreux (SNE, suivi des espèces patrimoniales), Couffy (A.Pollet), probable à Neung-sur-Beuvron (L.Charbonnier).

-Soings-en-Sologne, 49 le 3 juillet (L.Boussac, M.Beaujeon).

-Villefranche-sur-Cher, le 23 novembre (E.Régent).

MILAN ROYAL *Milvus milvus*

-Bourré, le 24 mars (J-Cl. Bourdin).

-Pontlevoy, le 25 mars (A.Pollet).

-Saint-Laurent-Nouan, le 25 mars (P.Chevallier).

-Saint-Aignan, le 31 mars (A.Pollet).

-Selommes, juv le 29 août (A.Perthuis).

-Marchenoir, les 1^{er} et 4 septembre (M.Kerdal).

-Fréteval, le 8 octobre (A.Perthuis)*

-Oucques-la-Nouvelle, le 7 octobre (H.Borde).

-Millançay, 3 (ad. et 2 imm./2 sites) le 8 octobre (M.Mabilleau).

-Gièvres, le 26 octobre (P.Hervat).

-Morée, 2 le 29 octobre (A.Perthuis).

-Moisy, le 1^{er} novembre (A.Perthuis).

-Saint-Viâtre, un poussin bague le 13 juin 2016 en Saxe-Anhalt (D) est retrouvé électrocuté le 20 décembre 2017 (CRBPO).

PYGARGUE à QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla*

-Saint-Viâtre, ad. le 14 janvier, H3 les 24 et 26 février (M.Mabilleau).

GYPAÈTE BARBU *Gypaetus barbatus*

-Dhuizon, juv. du 19 au 21 juillet (fide Ch.Flon & site life gypconnect).

Troisième donnée départementale d'un oiseau femelle balisé réintroduit dans les Baronnies (26) où il a pris son envol le 18 juin. Cet individu avait été pointé la veille à Clermont-Ferrand puis le 21/07 au sud de Lignièrès (18) pour rejoindre la Lozère le 25.

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus*

-Couëtron-au-Perche, 40 du 2 au 4 juin (F.Jallu).



Couëtron-au-Perche © Fabrice Jallu.

CIRCAÈTE JEAN-le-BLANC *Circaetus gallicus* (VU)

-Nidif. : 18 sites contrôlés dont un nouveau. Au moins 13 occupés en Sologne et 1 en forêt de Fréteval avec 9 nids découverts produisant 6 juv tandis que 3 sont en échec (coord. A.Perthuis/mission rapaces LPO).

N. Loire hormis F.Fréteval :

-Averdon, le 22 mars, le 4 juillet (R.Genix), 2 le 31 août (A.Perthuis).

-Chambon-sur-Cisse, parade le 1^{er} avril, le 14 mai (D.Hémery).

-Marolles, le 13 avril (R.Genix).

-Conan, le 20 mai (A.Perthuis), le 18 juin (H.Borde).

-Saint-Léonard-en-Beauce, le 11 juillet (M.Kerdal), le 21 (H.Borde).

-Villerbon, le 28 juillet (L.Charbonnier).

-Ménars, le 1^{er} août (H.Borde).

-Marchenoir, le 4 août, le 9 septembre (M.Kerdal).

-Maves, le 20 août (A.Perthuis).

-La Chapelle-Vendômoise, le 28 août (H.Borde).

-Beauce-la-Romaine, le 3 septembre (A.Perthuis).

-Faye, le 4 septembre (A.Perthuis).

Il convient d'approfondir l'observation sur la RNN de Grand-Pierre & Vitain où la reproduction ne serait pas impossible!

BUSARD des ROSEAUX *Circus aeruginosus* (EN)

-Nidif. : 0 en Sologne (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales), 20 ♂♀ en Beauce (F.Bourdin/LCN et l'équipe busards).

-Hiv. (12 à mi-02) :

-Tour-en-Sologne, ♀ le 2 janvier (L.Charbonnier).

-Chémery, ♀ le 5 février (F.Pelsy).

-Marcilly-en-Gault, le 16 février (M.Mabilleau).

-Conan, dortoir 8 (2♀ et 6 imm.) le 2 décembre (A.Perthuis).

-La Madeleine-Villefrouin, imm. le 20 décembre (A.Perthuis).

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*

-Veuzain-sur-Loire, 8/5 ♂♂ au dortoir le 11 septembre (J.Freulon).

BUSARD PÂLE *Circus macrourus*

-Selommès, ♀ ad. le 25 avril (H.Borde).

-Oucques-la-Nouvelle, ♂ ad le 2 septembre (A.Perthuis).



Oucques-la-Nouvelle © Alain Perthuis.

BUSARD CENDRÉ *Circus pygargus* (VU)

-Nidif. : 13 ♂♀ en Beauce (F.Bourdin/LCN et l'équipe busards).

AIGLE BOTTÉ *Aquila pennata* (EN)

-Nidif. : 6 à 7 sites occupés à Chambord dont un sans nidification prouvée 5 produisant 5 jeunes et un en échec. Le couple toujours présent en FD de Boulogne produit deux jeunes. Bilan de 7 à 8 territoires sur le massif avec 7 jeunes envolés.

En Sologne, le territoire de Bauzy est occupé, le nid n'a pas été localisé. A noter, un contact fin mai à Noyers-sur-Cher où l'espèce, déjà signalée dans le passé, devrait être recherchée notamment dans la forêt de Grosbois (coord. A.Perthuis/mission rapaces LPO).

-Vernou-en-Sologne, le 9 avril (A.Callet).

-La Chaussée-Saint-Victor, le 23 avril, le 13 août (F.Pelsy).

-Gièvrès, sombre le 26 avril (M. & P.Hervat).

-Saint-Dyé-sur-Loire, le 14 mai, le 19 juin (O.Tournaillon).

-Maves, clair le 20 mai (A.Perthuis), clair le 6 juillet (J.-J.Courthial).

-Noyers-sur-Cher, sombre le 27 mai (A.Pollet).

-Seigy, sombre le 13 juin (A.Pollet).

-La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, sombre le 15 juin (A.Perthuis).

BALBUZARD PÊCHEUR *Pandion haliaetus* (EN)

-Nidif. : 23 sites occupés avec nid, plus un non contrôlé, concernant 12 communes ! Au moins 20 nids actifs surveillés en Sologne (dont deux sur feuillus et 5 sur pylônes) avec un minimum de 33 jeunes à l'envol (coord. A.Perthuis/mission rapaces LPO).

Les recherches sur le massif de Sudais n'apportent pas de nouveaux résultats.

RÂLE d'EAU *Rallus aquaticus* (VU)

-Nidif.(contacts période) : Chambord, Chambon-sur-Cisse, Marcilly-en-Gault, Millançay, Saint-Viâtre, Soings-en-Sologne, Vernou-en-Sologne.

Au moins 6 stations en vallée de la Cisse dans la ZPSPB/Averdon, Champigny-en-Beauce, Conan, Maves.

GRUE CENDRÉE *Grus grus*

-migration pré-nuptiale : Après 2 petits vols fin janvier et début février, la migration a réellement débuté le 15-2. Entre le 30 janvier et le 24 mars inclus le total est de 11 240 grues observées dont 2 000 le 15-2 et 4 350 pour la journée du 3 mars.

-migration post-nuptiale : Premier vol le 23-9, puis passage d'une centaine en octobre et une estimation de 200 grues en vol nocturne le 19 décembre. Donc un total aux

alentours de 300, les grues sont passées plus à l'est cet automne.

Compilation A.Pollet.

-Oucques-la-Nouvelle un jeune oiseau hiverné du 12 novembre au 31 décembre et poursuit son séjour en 2018 (A.Perthuis).



Oucques-la-Nouvelle© Alain Perthuis.

OUTARDE CANEPETIÈRE *Tetrax tetrax* (CR)

-La Chapelle-Montmartin, 2 ♂♂ le 16 mai (M.Beaujon, L.Boussac).

-Maves, ♂ du 17 avril au 26 mai, ♂ du 1^{er} au 11 août (J.-J.Courthial, A.Perthuis, M.Kerdal).

-Averdon, ♂ cht. du 23 au 28 mai (H.Borde).

-Conan, mai (H.Borde).

Peut-être 2 oiseaux différents en Beauce dont curieusement comme en 2016 un ♂ présent en début et fin de saison sur le même site! Que fait-il entre temps?

Rappel 2016.

-Beauce-la-Romaine/Prénouvellon, printemps (L.Sautereau).

OEDICNÈME CRIARD *Burhinus oedicnemus*

-Conan, 144 le 13 octobre (H.Borde).

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*

-Chémery, ♀ du 16 avril au 12 mai, ♂+2♀♀ le 13, ♀ le 14, le 17 juin, ♂ le 12 juillet (M.Mabilleau, F.Pelsy, A.Pollet), juv. le 1^{er} août (F.Pelsy).

-Saint-Claude-de-Diray, ♀ le 17 avril (F.Pelsy).

-Saint-Romain-sur-Cher, le 19 avril (A.Pollet).

-Saint-Julien-sur-Cher : 5 ad le 29 avril, 1 mâle et 1 femelle le 24 juillet (M.Mabilleau).

-Vineuil, le 10 mai (L.Sicsic).

-Neung-sur-Beuvron, 2 le 27 juin (J-Y.Vadé).

-Saint-Viâtre/3 sites, 3 ad. le 11 juillet, 2 ad. le 18, 5ad. le 21, ♂♀+ ♂et 2♀♀/2 sites le 25, 3 le 26, 5 ad. les 27, 29, 31, 2 le 1^{er} août, ♀ le 2, ♂♀ le 5, ♂♀+♀/2 sites le 7, 3 du 8 au 19 (M.Mabilleau, F.Pelsy).

-Vernou-en-Sologne, ad. le 24 juillet, ♂ le 30, 3♂♂+2♀♀ le 3 août (M.Mabilleau), 2 le 6 (F.Pelsy, E. & M.Sempé).

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avosetta*

-Tréhet, 3 le 14 janvier (A.Maurice).

-Pontlevoy, 4 le 17 avril (F.Pelsy), 4 le 6 août (A.Perthuis, C.Jouve).

-Saint-Viâtre, le 1^{er} juin (B.Riotton-Roux).

PLUVIER ARGENTÉ *Pluvialis squatarola*

-Vineuil, le 22 avril (F.Pelsy), ad. le 6 mai (H.Borde).

-Saint-Jean-Froidmentel, le 6 mai (A.Perthuis).

-Oucques-la-Nouvelle/Sainte-Gemmes, le 7 mai (A.Perthuis).

-Saint-Viâtre, ad.+1/2 sites le 7 mai (M.Mabilleau, F.Pelsy).



Saint-Jean-Froidmentel © Alain Perthuis.

GUIGNARD D'EURASIE *Charadrius morinellus*

-Villefrancoeur, 3 le 9 avril (H.Borde, A.Perthuis), 2 juv le 1^{er} septembre (G. & J.Vion), 14/3 ad. le 4 (A.Perthuis, H.Borde), 13/3ad. le 5 (J.Vion & al.), 9 le 6 (G.Fauvet).

-Saint-Léonard-en-Beauce, 5 le 5 mai (H.Borde, A.Perthuis).

-Landes-le-Gaulois, le 27 août (A.Perthuis, A.Pollet).



Villefrancoeur © Gérard Fauvet.

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*

-Saint-Viâtre, le 21 février (F.Pelsy), 9 ad. le 6 mai (M.Mabilleau), 3ad.+3ad./2 sites le 7, ad.+3ad./2 sites le 8 (M.Mabilleau), le 14 (F.Pelsy), 3 ad. le le 27, ad. les 28 et 29 août, 2 ad. le 30, 1+5/2 sites le 9 septembre, 5 le 10, le 23 septembre, 4 les 22 et 25 octobre (M.Mabilleau).

-Millançay, 6 le 25 février (F.Pelsy).

-Marcilly-en-Gault : 4 ad. le 26 février, 4 ad. le 25 mai (M.Mabilleau).

-Oucques-la-Nouvelle, le 14 mars (A.Perthuis).

-Veuzain-sur-Loire, le 21 mars (H.Borde).

-Vineuil, le 22 mars, le 17 septembre (H.Borde), 2 le 19 (F.Pelsy).

-Saint-Claude-de-Diray, le 25 avril, le 7 mai (F.Pelsy).

-Blois, le 6 mai, 2 le 7, le 9 (F.Pelsy).

-Valloire-sur-Cisse, le 6 mai (F.Pelsy), 2+1 le 7 (H.Borde), 3/2 sites le 8, le 9, 4/3 sites le 14, ad. le 8 août, le 12 (F.Pelsy).

-Saint-Julien-sur-Cher, 2 ad. le 6 mai (M.Mabilleau).

-Montlivault, les 7 et 15 mai (H.Borde).

-Lassay-sur-Croisne : ad. le 13 mai (M.Mabilleau).

-Pontlevoy, 7 le 3 septembre (H.Borde).

-Chémery, le 19 septembre (F.Pelsy), le 23 (M.Mabilleau), le 29 (L.Fleytou).

-Vernou-en-Sologne, le 2 octobre (F.Pelsy).

-Selles-Saint-Denis : 2 le 23 octobre (M.Mabilleau).

VANNEAU HUPPÉ *Vanellus vanellus* (VU)

-Nidif :

-Beauce : Conan, Maves, Oucques-la-Nouvelle, Josnes.

-Gâtine tourangelle : Pontlevoy.

-Sologne : Chémery, Méhers, Mur-de-Sologne, Pierrefitte-sur-Sauldre, Sambin, Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Marcilly-en-Gault.

-Val de Cher : Chissay-en-Touraine, Noyers-sur-Cher, Saint-Aignan, Saint-Romain-sur-Cher.

-Val de Loire : Saint Claude-de-Diray.



ind. leucistique, Sassay/ février © Frédéric Pelsy

GRAVELOT à COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus*
-Marcilly-en-Gault, ♀ ad. le 22 avril (M.Mabilleau).

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*

-Saint-Viâtre, le 11 avril (M.Mabilleau).

-Chémery, le 16 avril (M.Mabilleau).

-Saint-Julien-sur-Cher, les 27 et 28 juillet (M.Mabilleau).

-Vineuil, ad. le 7 août (F.Pelsy).

COURLIS CENDRÉ *Numenius arquata* (EN)

Nidif : cht. à Gièvres (M. & P.Hervat), Saint-Julien-sur-Cher, possible à Sambin (F.Pelsy), Châtillon-sur-Cher (A.Pollet), Romorantin-Lanthenay, Pierrefitte-sur-Sauldre, possible à Marcilly-en-Gault (M.Mabilleau), Couffy (J-Y.Vadé), Maray (E.Hardouin).

7 oiseaux balisés en hivernage sur l'île de Ré ont survolé en 2016 le 41 pour rejoindre et/ou revenir de leurs lieux de reproduction biélorusses et russes apportant un éclairage sur les dates de passage chez nous : entre le 27 mars et le 11 avril en pré-nuptial et du 29 mai au 8 juillet en post-nuptial ([limitrack.univ-ir.fr/consulté le 30 juillet 2017](http://limitrack.univ-ir.fr/)).

BARGE à QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

-Marcilly-en-Gault, du 19 au 23 février (M.Mabilleau).

-Chémery, les 26 et 28 février (H.Borde, F.Pelsy), 8 ad. le 1^{er} juillet, juv. les 8 août, 3 juv. les 9 et 10, 1 du 11 au 20 (M.Mabilleau, F.Pelsy, A.Pollet).

-Saint-Viâtre, 73 le 26 février (M.Mabilleau), 2 le 28, ad. le 14 mai (F.Pelsy), le 11 juillet, 2 juv. 20 et 26 août, 3 juv. le 27, 3 le 10 septembre (M.Mabilleau).

-Lassay-sur-Croisne, le 19 août (M.Mabilleau).

-Chailles, le 4 septembre (M.Liaigre).

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*

-Saint-Viâtre, imm. le 2 octobre (F.Pelsy).

TOURNEPIERRE à COLLIER *Arenaria interpres*

-Chémery, ad. le 14 août (M.Mabilleau).

BÉCASSEAU MAUBÈCHE *Calidris canutus*

-Vineuil, du 7 au 10 mai (F.Pelsy, H.Borde, A.Perthuis, L.Sicsic).

BÉCASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*

-Saint-Claude-de-Diray, le 8 août (M.Boussac, M.Beaujeon).

-Pontlevoy, 2 le 23 août (L.Fleytou).

BÉCASSEAU de TEMMINCK *Calidris temminckii*

-Saint-Viâtre, 2ad. du 6 au 8 mai (M.Mabilleau, F.Pelsy, H.Borde).

-Veuves, 2 le 14 mai (C.Jouve).

-Chémery, ad. le 24 juillet (M.Mabilleau).

-Villiers-sur-Loir, le 14 août (F.Laurenceau).

BÉCASSEAU SANDERLING *Calidris alba*

-Valloire-sur-Cisse, ad. les 25 et 28 avril, 30 le 6 mai, 3 les 7 et 8, 6 le 14 (F.Pelsy).

-Saint-Viâtre, ad. du 1^{er} au 6 mai, ad. le 13 mai (M.Mabilleau, F.Pelsy).

-Vineuil, les 7 et 8 mai (F.Pelsy, H.Borde).

Groupe record de 30!



Valloire-sur-Cisse © Frédéric Pelsy

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta*

-Saint-Claude-de-Diray, du 2 au 5 mai (F.Pelsy).

-Valloire-sur-Cisse, ad. le 12 août (F.Pelsy).

-Marcilly-en-Gault, ad. le 4 juin, ad. du 8 au 10 août (M.Mabilleau).

-Villiers-sur-Loir, le 3 août (F.Laurenceau).

-Chémery, 2 le 15 août (A.Pollet), 1 le 20, juv. les 23, 24 septembre (M.Mabilleau, F.Pelsy), 3 le 29 (L.Fleytou), 3 le 1^{er} octobre (F.Pelsy).

-Saint-Viâtre, 2 le 16 août, juv. du 26 au 29, 3 le 9 septembre, juv. les 23 et 24 (M.Mabilleau).

-Chémery, juv. le 23 septembre (M.Mabilleau, F.Pelsy).

-Saint-Julien-sur-Cher, juv. le 23 septembre (M.Mabilleau).

-Vernou-en-Sologne, juv. le 2 octobre (F.Pelsy), juv. les 9 et 10 (M.Mabilleau).

-Neung-sur-Beuvron, le 7 octobre (F.Pelsy, M.Mabilleau).

-Saint-Jean-Froidmentel, juv. le 7 octobre (A.Perthuis).

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*

-Saint-Julien-sur-Cher, 2 le 4 avril, le 8 (F.Pelsy).

-Saint-Viâtre, 7 le 11 mars, 5 le 12, le 12 avril, les 19 et 20, 3 le 21, 2 du 22 au 25, 5 le 2 août, 3 le 14, 2 le 23, 1 les 9, 10 et 23 septembre, 1+1/2 sites le 24 (M.Mabilleau), 10 le 2 octobre, 8 le 7 (F.Pelsy), 5 le 8, 9 le 21, 8 le 22, 7 le 23, 8 le 25, 5 le 27, 9 les 30 et 31, 10 le 1^{er} novembre, 11 le 2, 12 le 3, 11 le 5, 9 le 12 (M.Mabilleau), 8 le 18 novembre (F.Pelsy).

-Vernou-en-Sologne, le 18 avril (F.Pelsy), 4 le 24 septembre (M.Mabilleau), 3 le 2 octobre (F.Pelsy).

-Chémery, 3 le 18 avril, du 20 au 22, ad. le 1^{er} juillet, juv. le 22 août (M.Mabilleau, F.Pelsy).

-Marcilly-en-Gault, le 22 avril (F.Pelsy), ad. les 29 et 30, juv. le 29 août, le 24 septembre (M.Mabilleau).

-Pontlevoy, ad. e 24 juin (C.Jouve).

-Neung-sur-Beuvron, le 28 décembre (M.Mabilleau).

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocyrtus minimus*

-Neung-sur-Beuvron, le 16 octobre (J-P.Jollivet).

BÉCASSE des BOIS *Scolopax rusticola*

Pour la saison hivernale 2016/2017, 48h de prospection en 16 sorties pour 3 équipes ont enregistré 385 contacts (7,45 ois./h) et le baguage de 81 d'entre eux.

Depuis 1992, 1029 oiseaux ont été bagués en 41 dont 92 ont été repris : 10 en Russie, 1 en Biélorussie, 2 au Danemark, 3 en Espagne, 1 en Italie et 75 en France dont 54 en 41

(contrôle de 12,34% des oiseaux marqués) (FDC41 & H.Hardouin).

STERNE NAINE *Sterna albifrons*

-Nidif. : 8 ♂♀ à Muides, 3 à Menars, 30 à La-Chaussée-Saint-Victor, 22 + 22 à Blois, 27 à Chaumont-sur-Loire (J.Vion/LCN et l'équipe sternes).

STERNE CASPIENNE *Hydroprogne caspia*

-La Chaussée-Saint-Victor, 2 le 24 septembre (G.Vion).

GUIFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybrida* (EN)

-Nidif. : 127 ♂♀/5 sites : 35 couples à Vernou-en-Sologne, 58 à Chémery, 27 à Marcilly-en-Gault (2 sites) et 7 à Millançay, Un groupe de 97 jeunes volants à Saint-Viâtre observé en juillet laisse à penser qu'une grosse colonie a échappé à nos observations (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus*

-Selles-Saint-Denis, ad. le 6 mai (M.Mabilleau).
-Vernou-en-Sologne, ad. le 6 mai (M.Mabilleau).
-Naveil, du 2 au 4 août (F.Laurenceau, J.Niel).

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo*

-Nidif. : 112 ♂♀ + 48 à Blois, et 61 à Chaumont-sur-Loire (J.Vion/LCN et l'équipe sternes), 15 ♂♀ à Naveil (F.Laurenceau), installation avortée à Saint-Jean-Froidmentel (A.Perthuis).

MOUETTE RIEUSE *Chroicocephalus ridibundus* (EN)

-Nidif. :
-Sologne : environ 1130 ♂♀/9 sites : 213 à 214 couples à Chémery, 460 à Neung-sur-Beuvron, 184 à Vernou-en-Sologne, 93 à 94 à Pruniers, 52 au moins à Veilleins, 56 à Lassay-sur-Croisne, plusieurs dizaines à Saint-Viâtre et 1 à Saint-Romain-sur-Cher (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).
-Loire : 34 couples + 7 à Blois et 240 à Chaumont-sur-Loire (J.Vion/LCN et l'équipe sternes).
-Loir : installation avortée à Saint-Jean-Froidmentel, ♂♀ élève 2 juv. à Villavard (A.Perthuis).

MOUETTE PYGMÉE *Hydrocoloeus minutus*

-Pontlevoy, imm. le 3 avril (H.Borde).
-Chémery, 3 ad. le 9 avril (St.Branchereau), 14/2 imm. le 22 (M.Mabilleau), 10 le 23, 3 le 24 (A.Pollet), 2 ad. le 25 (F.Pelsy).
-Fontaines-en-Sologne, le 9 avril (F.Pelsy), 65/5 imm. le 10 avril (M.Mabilleau)..
-Vernou-en-Sologne, 3 le 9 avril (F.Pelsy), E1 du 16 au 18, 58 ad. le 22 (M.Mabilleau, F.Pelsy).
-Saint-Julien-sur-Cher, le 22 avril (F.Pelsy).
-Pruniers-en-Sologne, 7 ad. le 10 avril, 5 ad. le 22 (M.Mabilleau).
-Pontlevoy, 4 (3 ad. et 1 imm.) le 22 avril, 1 le 25 (F.Pelsy).
-Valloire-sur-Cisse, 2 ad. le 22 avril (F.Pelsy).
-Naveil, ad. le 3 mai (F.Laurenceau).
-Saint-Jean-Froidmentel, imm. le 7 mai (A.Perthuis).
-Blois, ad. le 9 décembre (H.Borde).



Saint-Jean-Froidmentel © Alain

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus*

Rencontrée du 1^{er} février au 10 septembre sur 38 communes.
-Nidif. : 40 ♂♀ à Chaumont-sur-Loire (J.Vion/LCN et l'équipe sternes).

GOÉLAND CENDRÉ *Larus canus*

-Vineuil, ad. le 8 janvier (H.Borde), le 10 (F.Pelsy), ad. le 11 (H.Borde), ad. le 14, H1 le 22 (F.Pelsy).
-Veuzain-sur-Loire, H1 le 14 janvier (F.Pelsy).
-Saint-Laurent-Nouan, H1 le 14 janvier (F.Pelsy), 2 (ad., H1) le 15 (H.Borde).
-Blois, ad. le 17 janvier, H1 le 13 février (H.Borde), H1 les 2 et 4 décembre (H.Borde).
-Conan, E1 le 10 mars (A.Perthuis).

GOÉLAND BRUN *Larus fuscus*

Présent du 1^{er} janvier au 4 mars, passages entre le 1^{er} avril et le 20 mai, puis noté du 27 août au 21 novembre, plus souvent en Beauce que sur la Loire!

GOÉLAND ARGENTÉ *Larus argentatus*

-Valloire-sur-Cisse, ad. le 8 janvier (H.Borde).
-Vineuil, 2 ad. le 8 janvier (H.Borde).
-Blois, H1 le 7 février, le 13 (H.Borde).

GOÉLAND LEUCOPHÉE *Larus michahellis* (VU)

-Nidif. : 2 ♂♀ sur les piles de l'ancien pont SNCF à Vineuil (5 jeunes) et ♂♀ sur l'Hôtel des Impôts à Blois (J.Vion/LCN et l'équipe sternes), possible à Marcilly-en-Gault (F.Pelsy).

GOÉLAND PONTIQUE *Larus cachinnans*

-Valloire-sur-Cisse, ad. le 8 janvier (H.Borde).
-Vineuil, ♂ H3 le 26 février (F.Pelsy)..



Vineuil © Frédéric Pelsy.

RAPACES NOCTURNES

-Bilan de l'observatoire nocturnes pour le 41 (A.Pollet, coord.) :

Chevêche d'Athéna 772 territoires,
Chouette hulotte 2790 territoires,
Effraie des clochers 1311 territoires,
Hibou moyen-duc 518 territoires

CHEVÊCHE d'ATHÉNA *Athene noctua*

-ZPS Petite Beauce, 120 ♂♀ (coord. A.Perthuis/LCN, PN).

HIBOU des MARAIS *Asio flammeus*

-Conan, le 1^{er} janvier (L.Bossay, Th.Lebert).
-Crucheray, 2 le 8 février (H.Borde).
-La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, le 16 février, 10 le 17, 2 le 18, 8 le 24, 5-6 le 3 mars, le 8 octobre, 6 à 8 le 31 (Th.Lebert).
-Saint-Léonard-en-Beauce, 2 le 9 mars (A.Perthuis & al.).
-Prunay-Cassereau, le 19 mars (P. & I. Volant).
-Tourailles, le 1^{er} avril (H.Borde).
-Oucques-la-Nouvelle, le 9 avril (A.Perthuis).
-Champigny-en-Beauce, parade le 11 avril (L.Bossay).
-Beauce-la-Romaine, le 22 octobre (L.Sauteriau).
-Rhodon, le 8 décembre, le 17 (A.Perthuis).



Oucques © Alain Perthuis.

GUËPIER D'EUROPE *Merops apiaster*

-Nidif; : 24 à 25 ♂♀ : 11 à Soings-en-Sologne, 7 à 8 à Sassay et 1 couple possible à Fresnes, 6 à Selles-sur-Cher (coord. A.Pollet).
-Soings-en-Sologne, 5 le 23 mars (E.Hardouin), ... 11 le 23 août (F.Pelsy).
-Contres, 6 le 22 avril (S.Devalle).
-Fresnes, 21 le 27 avril, 8 le 1^{er} mai, 15 le 3, 8 le 31 juillet (F.Pelsy).
-Souesmes, 9 le 9 mai (P.Roger).
-Veuzain-sur-Loire, 4-5 le 10 mai (G.Breuzin fide J.Freulon).
-Selles-sur-Cher, 2 le 30 mai (A.Pollet).
-Meusnes, 15 le 21 août (A.Pollet).

TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla* (VU)

-Selles-Saint-Denis, le 1^{er} avril (A.Callet).
-Vernou-en-Sologne, 2 le 9 avril (A.Callet), le 8 mai (H.Borde), le 14 mai, le 28 (F.Pelsy).
-Marcilly-en-Gault, le 12 avril, 1^{er} mai (M.Mabilleau).
-Gièvres, le 13 avril (M. & P.Hervat).
-Romorantin-Lanthenay, le 16 avril, le 8 mai (J-P.Jollivet).
-Chémery, le 22 avril (F.Pelsy).

-Saint-Julien-sur-Cher, le 24 avril (F.Pelsy).
-Rougeou, 2 le 2 mai (L.Boussac).
-Millançay, le 4 mai (L.Boussac).
-Veilleins, le 4 mai, le 8 juin (L.Boussac).
-Meusnes, le 19 mai (J-P.Jollivet, D.Hémery).
-Cour-Cheverny, le 20 mai (J-P.Jollivet).
-Neuvy, le 27 mai (A.Perthuis).
-Neung-sur-Beuvron, le 29 mai (H.Borde).
-Mur-de-Sologne, le 11 juin (F.Pelsy).
-Chambord, le 16 juin (A.Perthuis).
-Courmemin, le 18 juin (F.Pelsy).
-Saint-Gervais-la-Forêt, le 3 septembre (J.Vion).
De plus en plus contacté en Sologne...

PIC CENDRÉ *Picus canus* (EN)

Hors FD du Blésois :

-Marcilly-en-Gault, le 18 février (M.Mabilleau), le 7 mars (F.Pelsy), les 12 et 26 mars, les 18 et 21 avril, le 17 décembre (M.Mabilleau).
-Saint-Viâtre, le 24 février (M.Mabilleau).
-Chaon, le 3 novembre (P.Roger).

PIC MAR *Dendropicos medius*

Hors forêts domaniales,

Noté à : Avaray, Authon, Beauvilliers, Busloup, Champigny-en-Beauce, Chapelle-Enchérie, Chémery, Choussy, Couddes, Ferté-Saint-Cyr, Françay, Fréteval, Gombergean, Lancé, Marcilly-en-Gault, Millançay, Neung-sur-Beuvron, Plessis-Dorin, Pezou, Pray, Saint-Agil, Saint-Amand-Longpré, Saint-Bohaire, Saint-Hilaire-la-Gravelle, Saint-Jean-Froidmentel, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Viâtre, Sassay, Selommes, Valencisse, Villefrancoeur.

FAUCON PÉLERIN *Falco peregrinus* (EN)

-Blois, le 7 janvier (M.Kerdal), ♀ ad le 19 février (G. & J.Vion), ♀ ad le 26 (J.Vion), les 11 et 12 mars (H.Borde, J.Vion & al.), ♀ ad le 2 juin, le 29 octobre (J.Vion).
-Oucques-la-Nouvelle, ad. le 11 janvier (A.Perthuis & al.).
-Maves, ad. le 25 janvier (A.Perthuis & al.), ♂ imm le 16 février (A.Perthuis), imm. les 29 juillet et 6 août (J-J.Courthial).
-Saint-Gervais-la-Forêt, ad. le 10 février (J.Vion).
-Champigny-en-Beauce, le 11 janvier (A.Perthuis), le 19 février (H.Borde), ♀ ad le 22 (A.Perthuis, Th.Monchâtre), le 2 mars (H.Borde), le 11 mars (Th.Lebert, L.Bossay), les 12 et 23 (H.Borde), ♀ ad le 29 octobre (A.Perthuis), le 15 (H.Borde), le 17 décembre (A.Perthuis).
-La Madeleine-Villefrouin, ♂ imm le 22 février (A.Perthuis, Th.Monchâtre).
-Villerbon, ♀ ad le 19 février (G. & J.Vion), ♀ ad le 29 octobre, le 17 novembre (A.Perthuis).
-Marcilly-en-Gault, ad. le 23 février (M.Mabilleau).
-Conan, ad le 10 mars (A.Perthuis), juv. le 30 mai (H.Borde).
-Chémery, ♀ imm. le 11 avril (F.Pelsy).
-Villeneuve-Frouville, le 15 avril (A.Perthuis).
-Landes-le-Gaulois, le 22 avril (J-C.Lorgeoux fide F.Bourdin).
-Saint-Viâtre, le 22 avril (M.Mabilleau).
-Saint-Laurent-Nouan, ♂♀ et 3 pulli le 8 mai (A.Perthuis), 4 juv. le 21 (J.Guillemart), 3/1 volant le 22 (A.Pollet).
-Saint-Jean-Froidmentel, imm. le 22 juillet (A.Perthuis).
-Villemardy, ♀ ad le 6 novembre (A.Perthuis).
-Lancôme, le 2 décembre (J-J.Courthial).



Blois © Gérard Fauvet

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio*

Signalée à : Billy, Candé-sur-Beuvron, Châtillon-sur-Cher, Courmemin, Dhuizon, Feings, Fontaines-en-Sologne, Huisseau-sur-Cosson, La Chapelle-Montmartin, La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Mer, Mesland, Mont-près-Chambord, Monteaux, Mur-de-Sologne, Neuvy, Veuzain-sur-Loire, Prunay-Cassereau, Pruniers-en-Sologne, Romorantin-Lanthenay, Rougeou, Saint-Aignan, Saint-Bohaire, Saint-Firmin-des-Prés, Sargé-sur-Braye, Selles-Saint-Denis, Suèvres, Theillay, Thoury, Tour-en-Sologne, Vallières-les-Grandes, Vernou-en-Sologne, Villedieu-le-Château.

PIE-GRIÈCHE à TÊTE ROUSSE *Lanius senator* (VU)

-Couffy, le 9 mai (B.Riotton-Roux).
-Fréteval, ♂ le 12 mai (A.Perthuis).
-Coudes, le 25 juin (L.Boussac).



Fréteval © Alain Perthuis.

CHOUCAS des TOURS *Corvus monedula*

-Nidif. : Fontaines-en-Sologne (O.Tourmaillon), Meslay (P.Volant), Blois, Coulommiers-la-Tour, Fréteval, Villefrancoeur (A.Perthuis).

CORBEAU FREUX *Corvus frugilegus*

-Nidif. : Blois, Conan, Fréteval, Huisseau-en-Beauce, Mer (24 nids), Morée, Noyers-sur-Cher (32+14), Veuzain-sur-Loire (19), Saint-Aignan (28), Savigny-sur-Braye (105), Thenay (92), Vendôme.

CORNEILLE MANTELÉE *Corvus cornix*

-Fossé, le 20 octobre (P.Rat).

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus*

-Mondoubleau, ♀ ad le 17 octobre (F.Laurenceau).
-Billy, 2 ♂♂ les 28 et 29 octobre (A.Pollet).



Billy © Alain Pollet



Mondoubleau © Florian Laurenceau

MÉSANGE NOIRE *Periparus ater*

-Nidif. :
-Souesmes, le 4 avril (A.Callet).

COCHEVIS HUPPÉ *Galerida cristata* (VU)

-Herbault, 3 le 8 février, le 14 mai (H.Borde).
-La Chapelle-Vendômoise, 3 les 18 et 19 février, les 12, 27 et 28 mars, les 10 et 2 le 23 octobre, 4 décembre (H.Borde).
-Fossé, 2 le 25 mars, le 25 avril, 2 le 11 juin (H.Borde).
-Prunay-Cassereau, le 29 mars, le 1^{er} mai, 3+1 le 3 juillet (P.Volant).
-Oucques-la-Nouvelle, 2 les 2 avril et 25 mai, 2 le 8 décembre, 1 le 17 (A.Perthuis).
-Coulommiers-la-Tour, le 4 avril (Th.Bourget).
-Pontlevoy, 2 le 20 avril (F.Bourdin).
-Averdon, 4 le 21 avril (D.Hémery).
-Chaumont-sur-Loire, le 7 mai (F.Pelsy).
-Saint-Amand-Longpré, le 26 mars, 2+1 le 7 mai (P.Volant).
-Ouzouer-le-Marché, le 12 mai (H.Borde).
-Villiers-sur-Loir, le 12 mai (F.Laurenceau).
-Naveil, le 22 mai (P. & I. Volant).

- Chémery, 2 le 23 mai (L.Boussac).
- Mulsans, le 1^{er} juin (A.Perthuis).
- Contres, le 21 mai, le 2 juillet (F.Pelsy).
- Soings-en-Sologne, le 10 juin (F.Pelsy).
- Saint-Gourgon, le 25 juin (P.Volant).
- Villeromain, 2 le 30 juin (A.Maurice).
- Soings-en-Sologne, le 23 août (F.Pelsy).
- Beauce-la-Romaine, le 3 octobre (D.Hémery).
- Blois, le 2 novembre (J.Vion).
- Mer, 2 le 27 novembre (A.Perthuis, L.Sicsic).

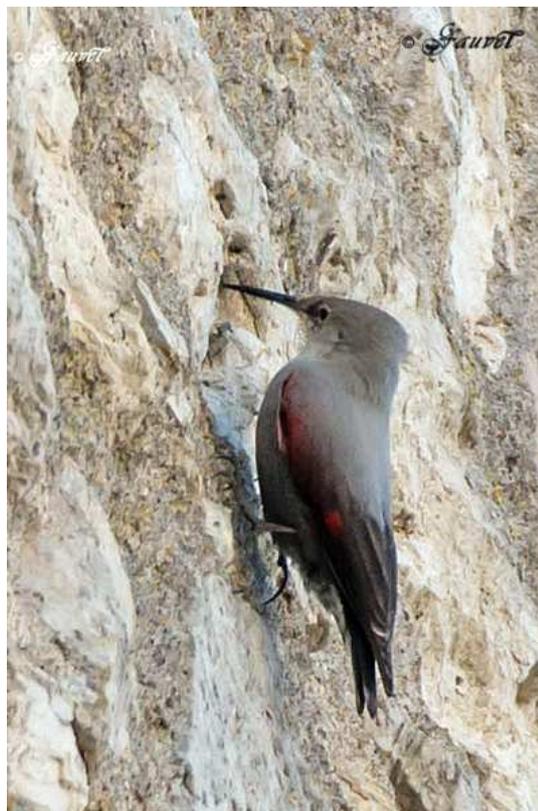
HIRONDELLE de RIVAGE *Riparia riparia*

-Nidif. : Chambord, Contres (1444 nids le 8 juillet!), Couffy, Couture-sur-Loir, Landes-le-Gaulois, Saint-Jean-Froidmentel (70 nids), Sargé-sur-Braye, Sassay, Seigy (50 nids), Suèvres, Villavard, Villebarou.

BOUSCARLE de CETTI *Cettia cetti*

Mentions à :

- vallée Aigre : Verdes.
 - bassin de la Cisse : Averdon, Chambon-sur-Cisse, Champigny-en-Beauce, Conan, Landes-le-Gaulois, Maves, Saint-Bohaire, Valencisse, dont 25 chts sur la partie ZPSPB.
 - vallée du Loir : Fréteval, Pezou.
 - vallée de la Loire : Avaray, Averdon, Blois, Chambon-sur-Cisse, Chaumont-sur-Loire, Courbouzon, La Chaussée-Saint-Victor, Landes-le-Gaulois, Montlivault, Muides-sur-Loire, Rilly-sur-Loire, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Suèvres, Valloire-sur-Cisse.
 - Sologne : Chambord, Chémery, Marcilly-en-Gault, Méhers, Saint-Viâtre, Soings-en-Sologne.
 - Gâtine tourangelle : Pontlevoy.
- RAS sur la vallée du Cher?



Blois © Gérard Fauvet.

POUILLOT SIFFLEUR *Phylloscopus sibilatrix* (VU)

-Nidif./ données de 05-06 : Bauzy, Chambord, Chémery, Choussy, Crouy-sur-Cosson, La Ferté-Saint-Cyr, Fréteval, Marcilly-en-Gault, Méhers, Millançay, Neung-sur-Beuvron, Saint-Arnoult, Saint-Romain-sur-Cher, Saint-Viâtre, Vernou-en-Sologne, Villebout, Yvoy-le-Marron.

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca* (VU)

-Mer, le 3 août (D.Pareuil).

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (VU)

-Saint-Romain-sur-Cher, les 4, 12 et 16 mai (A.Pollet).
-Neuvy, ♂♀ le 3 juin (H.Borde).

PHRAGMITE de SJONCS *Acrocephalus schoenobaenus* (VU)

-Nidif. : Pontlevoy, 3 chts le 8 juin (H.Borde), en Sologne 53 chanteurs qui ont été localisés sur 28 sites de 11 communes avec plus précisément : 10 chanteurs/6 sites à Saint-Viâtre, 9 chanteurs/5 sites à Marcilly-en-Gault, 7 chanteurs/4 sites à Neung-sur-Beuvron, 8 chanteurs/5 sites à Vernou-en-Sologne, 3 chanteurs/2 sites à Mur-de-Sologne, 4 chanteurs à Bauzy, 1 chanteur à Fontaines-en-Sologne, 1 chanteur à Soings-en-Sologne, 2 chanteurs à Chémery, 7 chanteurs à Chambord, 1 chanteur à la Ferté-Saint-Cyr (synthèse M.Mabilleau/ SNI n°107).

Seule la Sologne héberge aujourd'hui des reproducteurs. La prospection de la vallée de la Cisse est restée négative.

ROUSSEROLLE TURDOÏDE *Acrocephalus arundinaceus* (CR)

-Saint-Viâtre, le 7 mai (F.Pelsy), le 8 (M.Mabilleau).

CISTICOLE des JONCS *Cisticola juncidis*

-Pezou, le 17 avril (M.Gervais).
-Vernou-en-Sologne, les 23, 24 septembre (M.Mabilleau).

JASEUR BOREAL *Bombycilla garrulus*

-Chémery, le 12 décembre (E.Hardouin).

TICHODROME ÉCHELETTE *Tichodroma muraria*

-Blois, du 13 février au 26 mars (M.Liaigre, J.Vion & al.).

MERLE à PLASTRON *Turdus torquatus*

-La Chapelle-Vendômoise, ♂ du 4 au 11 avril (H.Borde).
-Fréteval, ♀ le 2 mai (A.Perthuis).



La Chapelle-Vendômoise © Henry Borde.

GOBEMOUCHE NOIR *Ficedula hypoleuca* (EN)

-Nidif. :

-Neuvy/FD de Boulogne, 5 chts le 24 mai (A.Perthuis & al.).

MOINEAU FRIQUET *Passer montanus* (EN)

-Veuzain-sur-Loire, 2 le 15 janvier, 2 le 19, 10 le 28, 2 le 11 février, 4 le 15, 2 le 29 décembre (A.Paul/Observatoire des oiseaux des jardins).
-Pontlevoy, 2 le 24, 1 le 25 (Bruno Loz de Coetgourhant/Observatoire des oiseaux des jardins).
-Areines, 14 le 27 janvier (J.Chéron/Observatoire des oiseaux des jardins).
-Talcy, 2 le 28 janvier (Philippe Guerin/ Observatoire des oiseaux des jardins).
-Nouan-le-Fuzelier, 12 le 28 janvier (X/ Observatoire des oiseaux des jardins).

-Lunay, 21 le 28 janvier (P.Bourgoin/ Observatoire des oiseaux des jardins).
 -Ménars, 1 le 28 janvier (K.Landberg/ Observatoire des oiseaux des jardins).
 -La Chaussée-Saint-Victor, 1 le 28 janvier (X/Observatoire des oiseaux des jardins).
 -Candé-sur-Beuvron, 2 le 29 janvier, 5 le 5 février (X/Observatoire des oiseaux des jardins), 1 le 21 (Ch.Pigoreau/ Observatoire des oiseaux des jardins).
 -La Chapelle-Enchérie, 8 le 11 février (S.Barrier/Observatoire des oiseaux des jardins).
 -Muides-sur-Loire, 2 le 7 mars, 2 le 15, 2 le 22 (X/ Observatoire des oiseaux des jardins).
 -Averdon, 5 le 14 mars (H.Borde).
 -Neung-sur-Beuvron, 18 ♂♀ le 7 mai (F.Pelsy).
 -Thésée, 6 le 7 mai (S.Zamboni/ Observatoire des oiseaux des jardins).
 -La Ferté-Saint-Cyr, le 10 mai (H.Morand).
 -Monthou-sur-Cher, le 27 mai (M.Joly/Observatoire des oiseaux des jardins).
 -Valloire-sur-Cisse, 3 le 20 juin, 2 le 29, 15 le 30 (G.Jovannielli/ Observatoire des oiseaux des jardins).
 -Oucques-la-Nouvelle, Baigneaux le 23 juin (A.Perthuis).
 -Oucques, le 19 novembre (M.Joly/Observatoire des oiseaux des jardins).
 -Moisy, 2 le 27 juin, 22 le 1^{er} novembre (A.Perthuis).
 -Nourray, ♂♀ le 4 juillet (P.Volant).
 -Semerville, 25 le 1^{er} novembre (A.Perthuis).
 -Langon, 2 le 23 décembre (J.Nicolas/Observatoire des oiseaux des jardins).

BERGERONNETTE PRINTANIERE *Motacilla flava*

-ssp "flavissima"
 -Oucques-la-Nouvelle, le 2 avril, le 10 (A.Perthuis).
 -Naveil, le 8 avril (F.Laurenceau).

BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba*

-ssp. « yarrellii » :
 -Montlivault, ♂ le 19 février (O.Tournaillon).
 -Oucques-la-Nouvelle, 4 le 17 mars (A.Perthuis).

PIPIPIT FARLOUSE *Anthus pratensis* (VU)

-Nidif. :
 -Couffy, cht. les 1^{er} et 15 mai, RAS ensuite (J-P.Jollivet).
 -Bauzy, ? 2 le 28 juillet (L.Sicsic).

PIPIPIT SPIONCELLE *Anthus spinoletta*

Son statut départemental vient d'être analysé (A.Perthuis/ bull. SHN41 2017). Désormais à prendre en compte au niveau du calendrier migratoire. En 2017, dernière mention le 7 mars (en principe jusqu'à mi-avril, défaut d'observation?), première le 7 octobre.

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula* (VU)

Contacts de mai à août : Averdon, Chambon-sur-Cisse, Chambord, Fresnes, Fréteval, Loreux, Monteaux, Mur-de-Sologne, Neuvy, Pruniers-en-Sologne, Rougeou, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Viâtre, Theillay, Vernou-en-Sologne.

SIZERIN CABARET *Acanthis cabaret*

-Sainte-Anne, 2 le 8 novembre (P.Rat).
 -Billy, le 26 novembre (P.d'Orléans).
 -Romorantin-Lanthenay, 58 le 16 décembre, 57 le 17, 44 le 24, 44 le 24, 15 le 25, 41, 28 le 27, 40 le 28, 28 le 29, 23 le 30, 26 le 31 (M.Mabilleau).
 -Chitenay, 12 le 31 décembre (F.Communiér).

BEC-CROISÉ des SAPINS *Loxia curvirostra*

-Saint-Gervais-la-Forêt, 5 le 9 septembre (J.Vion).
 -Chapelle-Vendômoise, ♂ le 15 novembre (H.Borde).

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana*

-Saint-Claude-de-Diray, ♂ du 7 au 9 mai (H.Borde, F.Pelsy, A.Perthuis & al.).
 -Villeneuve-Frouville, imm. le 24 août (A.Perthuis).



Saint-Claude-de-Diray © Frédéric Pelsy.

BRUANT des ROSEAUX *Emberiza schoeniclus* (VU)

-Nidif. / données 05 à 07 :

Loire : Blois, Chaumont-sur-Loire, La Chaussée-saint-Victor, Montlivault, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Dyé-sur-Loire, Suèvres, Valloire-sur-Cisse, Veuzain-sur-Loire.

Loir : Couture-sur-Loir, Morée, Saint-Hilaire-la-Gravelle.

Braye : Savigny-sur-Braye.

Sologne : Mur-de-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre, ZPSPB/11 sites, tous dans du Colza : Tourailles/2 sites, Conan, Selommes, Landes-le-Gaulois/2, La Chapelle-Vendomoise, Herbault, Saint-Léonard-en-Beauce, Villeromain, Oucques La Nouvelle (H.Borde), + 11 chts dans la vallée de la Cisse /Averdon, Champigny-en-Beauce, Conan (A.Perthuis/LCN) + Villetrun (F.Laurenceau).

Bien peu en Sologne...!

Espèces n'ayant pas une origine sauvage

CYGNE NOIR *Cygnus atratus*

-Villiers-sur-Loir, du 11 janvier au 3 mars (F.Laurenceau, G.Sauvé), du 1^{er} au 10 décembre (F.Laurenceau).

-Brévainville, le 4 février (A.Perthuis).

-Suèvres, le 12 février (O.Tournaillon).

-Artins, le 3 mars (A.Maurice).

-Authon, le 13 juin (F.Laurenceau).

-Mur-de-Sologne, les 4 et 19 août, le 9 septembre (M.Mabilleau), le 1^{er} octobre (F.Pelsy), les 16 et 26 décembre (M.Mabilleau).

-Saint-Laurent-Nouan, le 1^{er} février (Y.Gentils), le 9 septembre (O.Tournaillon), le 24 (J-J.Courthial, Y.Gentils).

-Candé-sur-Beuvron, le Ch.Flon).

-Vineuil, le 11 novembre (H.Borde).

-Blois, le 28 novembre (M.Huchon).

OIE CYGNOÏDE domestique *Anser cygnoide*

-Morée, toute l'année (A.Perthuis).

-Chailles, le 29 août (M.Liaigre).

BERNACHE du CANADA *Branta canadensis*

-Selles-Saint-Denis, 4 le 5 février (Ph.Mignon), 2 le 17 avril (M.Mabilleau).

-Marcilly-en-Gault, le 19 février, 2+15 le 20 (M.Mabilleau), 2 les 25 et 28, le 9 avril (F.Pelsy), 2 le 11, 2+1 le 16, 4 le 17 (M.Mabilleau), 12 le 20 (J-Y.Vadé), 6 le 21, 2 le 22, 3 le 25 (M.Mabilleau), 15+8+2 le 28 mai, le 11 juin, 21+35 le 18 (F.Pelsy), 41 les 9, 13 et 15 juillet, 41+1 le 18, 32 le 23, 40+1 le 25, 29+16 le 27, 19+1 le 31 (M.Mabilleau), 24 le 1^{er} août (F.Pelsy), 19 le 2, 62 les 3 et 5, 59 le 7, 1 le 9, 80 le 19, 2 le 23 septembre, le 23 octobre, le 3 novembre, 39 le 11 (M.Mabilleau).

-Saint-Viâtre, 2 le 10 février (E.Régent), 2 le 9 avril (F.Pelsy), 4+3 le 12 (M.Mabilleau), 4 le 20 (J-Y.Vadé), 3 le 21 (M.Mabilleau), 2 le 25, 2 le 28 mai, 8 le 25 juillet, 27 le 12 août, 28 le 13, 28 le 2 octobre (F.Pelsy), le 2 décembre (M.Mabilleau), 60 le 17 (F.Pelsy).

-Coudes, 2 le 23 mars (J-Y.Vadé).

-Neung-sur-Beuvron, 2 le 4 avril (Ph.Mignon).
 -Romorantin-Lanthenay, le 12 avril, 7 les 13 et 21 juillet (M.Mabilleau).
 -Nouan-le-Fuzelier, 2 le 13 avril (M.Mabilleau).
 -Loreux, 2 le 16 avril (M.Mabilleau), 32 le 27 mai (Ph.Mignon), 28 le 28 juin (E.Hardouin), 5 le 10 juillet, 7 le 25 (M.Mabilleau).
 -Vineuil, 5 le 22 avril (F.Pelsy).
 -Bourré, 3 le 4 mai (A.Pollet).
 -Pontlevoy, 8 le 6 mai (F.Pelsy).
 -Angé, 4 le 14 mai (J-Y.Vadé).
 -Mur-de-Sologne, ♂♀ + 6 pulli le 11 juin et 9 juillet (F.Pelsy), 8 les 10 et 20 (Mabilleau).
 -Saint-Romain-sur-Cher, 42 le 7 septembre (A.Pollet).
 Nidif. en Sologne, 10 nichées : Lassay/Croisne (2/2), à Loreux (3), à Marcilly-en-Gault (3/2 sites), à Veilleins (2/2) (M.Mabilleau).

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*

-Lassay-sur-Croisne, 2 le 15 janvier (comptage Wetland/SNE).
 -Vineuil/Blois/La Chaussée-Saint-Victor, 2 ad. du 10 septembre au 16 décembre (F.Pelsy, J.Vion, H.Borde, A.Perthuis).



Vineuil © Frédéric Pelsy

OIE à TÊTE BARRÉE *Anser indicus*

-Romorantin-Lanthenay, le 22 février (E.Régent).
 -Bourré, le 4 mai (A.Pollet).

OUETTE d'ÉGYPTE *Alopochen aegyptiaca*

-Courmemin, le 7 août (M.Mabilleau).

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea*

-Chateaufvieux, le 31 mars (J.Vion, A.Cassant).
 -Chémery, ad. le 18 avril (M.Mabilleau).
 -Soings-en-Sologne, ♀ le 1^{er} août (F.Pelsy).
 -Marcilly-en-Gault, ♀ le 6 août (F.Pelsy, E. & M.Sempé), le 23 octobre, 18 novembre, 24 décembre (M.Mabilleau).

DENDROCYGNE VEUF *Dendrocygna viduata*

-Saint-Firmin-des-Prés, 2 le 14 mai (D.caille).

CANARD MANDARIN *Aix galericulata*

-Vineuil, ♂ le 26 novembre (F.Pelsy).

CANARD CAROLIN *Aix sponsa*

-Chambord, ♂ ad. le 12 juillet, les 24 et 25 octobre, le 3 novembre (M.Mabilleau).

CANARD des BAHAMAS *Anas bahamensis*

-Saint-Viâtre, leucique le 2 mai (F.Pelsy).

COLIN de VIRGINIE

-Tour-en-Sologne, le 18 juin (L.Sicsic).
 -Meusnes, chât. du 11 au 21 août (A.Pollet).
 -Thésée, le 14 août (Ph.Frelon).



Thésée © Philippe Frelon.

PERROQUET du SÉNÉGAL *Poicephalus senegalus*

-Naveil, le 18 mars (J.Niel).



Naveil © Jean Niel.

Merci à tous les observateurs de Loir-et-Cher Nature, de Perche Nature, de Sologne Nature Environnement et au service départemental de la garderie de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage qui permettent la publication de ces notes dès le premier trimestre suivant l'année considérée.

Alain Perthuis, le mars 2018.

Calendrier migratoire départemental 2017

(09/03 = jour/mois).

Espèces nicheuses

	<u>1ère obs.</u>	<u>dern obs.</u>
Grèbe à cou noir	25/02	09/11
Bihoreau gris	11/03	30/08
Héron pourpré	07/04	23/09
Sarcelle d'été	10/03	08/10
Bondrée apivore	04/05	31/08
Milan noir	12/03	23/11
Circaète Jean-le-blanc	12/03	23/09
Busard cendré	14/04	19/08
Balbusard pêcheur	02/03	12/10
Faucon hobereau	22/03	20/10
Caille des blés	07/04	19/11
Outarde canepetière	04/04	
Oedicnème criard	16/02	01/11
Petit gravelot	26/02	14/09
Sterne pierregarin	23/03	19/09
Sterne naine	02/05	28/08
Guifette moustac	03/04	24/09
Guifette noire	16/04	19/09
Tourterelle des bois	16/04	16/09
Coucou gris	12/03	24/09
Engoulevant d'Europe	15/05	03/08
Martinet noir	17/04	28/08
Huppe fasciée	19/03	11/11
Hirondelle de rivage	20/03	19/09
Hirondelle rustique	07/03	15/10
Hirondelle de fenêtre	23/03	11/10
Pipit des arbres	29/03	11/10
Bergeronnette printanière	04/02	03/10
Rosignol philomèle	31/03	23/08
Rougequeue à front blanc	01/04	04/10
Tarier des prés	22/04	21/09
Locustelle tachetée	31/03	18/07
Phragmite des joncs	25/03	16/09
Rousserolle effarvatte	08/04	21/09
Hypolais polyglotte	21/04	20/08
Fauvette grisette	30/03	10/09
Fauvette des jardins	16/04	19/08
Pouillot de Bonelli	29/03	
Pouillot siffleur	27/03	18/07
Pouillot fitis	25/03	23/09
Gobemouche gris	07/05	17/09
Gobemouche noir	13/04	22/09
Pie-grièche écorcheur	13/05	13/08
Loriot d'Europe	22/04	12/08
Serin cini	21/02	27/11

Espèces hivernantes

	<u>dern obs.</u>	<u>1ère obs.</u>
Canard siffleur	14/05	05/08
Canard pilet	27/05	09/09
Faucon émerillon	22/04	14/10
Pluvier doré	30/05	11/07
Pipit farlouse	29/04	15/09
Grive litorne	02/04	10/10
Grive mauvis	15/05	29/10
Pinson du nord	17/03	22/10
Tarin des aulnes	19/03	05/10

Espèces de passage (amplitude des passages)

	<u>prénuptial</u>	<u>postnuptial</u>
Oie cendrée	(13/01-18/04)	(27/08-19/11)
Bécasseau variable	(10/01-08/05)	(05/07-26/12)
Combattant varié	(26/02-25/05)	(01/07-18/11)
Chevalier gambette	(11/03-27/05)	(17/06-24/09)
Chevalier aboyeur	(09/04-27/05)	(02/07-11/11)
Chevalier sylvain	(12/04-25/05)	(01/07-08/10)
Traquet motteux	(01/04-12/05)	(14/08-21/10)

Espèces dont il est difficile de départager les hivernants peu nombreux (exclus) des migrateurs!

	<u>1ère obs.</u>	<u>dern obs.</u>
Busard des roseaux	21/02	26/11
Rougequeue noir	18/02	18/11
Tarier pâtre	25/02	25/11
Fauvette à tête noire	03/03	22/10
Pouillot véloce	21/02	02/12
Chevalier guignette	17/03	09/04

Compilation Alain Pollet.

Observateurs : H. Borde, F. Bourdin, D. Hémerly, M. et P.Hervat, J.Freulon, M. Mabillean, F. Pelsy, A. Perthuis, A. Pollet, J.Vion, Perche Nature et site Sirff.



Enquête LCN 2018 : Cygne tuberculé nicheur en Loir-et-Cher.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la forme sauvage du Cygne tuberculé demeure rare en France où il apparaît surtout lors des hivers rigoureux et il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'y reproduisait auparavant (Pascal & al., 2006). Introduit dès le Moyen-âge par les seigneurs et les princes comme oiseau d'ornement sa présence est attestée dans un site urbain médiéval de Bourges (18) à la fin du XII^e et début du XIII^e siècle et il est au besoin consommé, *ibidem*. C'est à compter des années 1970 que l'essor de l'espèce s'amorce dans notre pays suite aux lâchers d'oiseaux domestiques, à la sédentarisation des hivernants et à l'expansion des noyaux de nidification d'abord installés sur les lacs subalpins, dans la vallée du Rhin et en Picardie puis à la colonisation des zones humides et les grandes vallées alluviales de l'hexagone où la population est évaluée entre 6 et 7000 couples pour la période 2009-2012 (Dubois & al., 2008, Deceuninck & al., 2015).

Loir-et-Cher Nature a proposé en 2018 une enquête afin de cerner la distribution et les effectifs reproducteurs locaux. A cet effet toute la communauté naturaliste a été sollicitée, des articles de presse ont invité le public à s'y associer et une fiche type de collecte des informations a été mise à disposition sur les sites internet associatifs. La consultation des bases de données en ligne (SIRFF, Faune France, Obs41) complète les observations transmises. Le présent document en réalise la synthèse actuelle et historique.



Esquisse historique

A l'échelle départementale, la situation s'inscrit dans le schéma évoqué ci-dessus (Perthuis *réd.* 2007) et l'espèce n'était pas encore connue reproductrice à l'état sauvage au début des années 70 (Henry & al., 1971; Yeatman, 1976).

Les premières traces de nidification départementale apparaissent à l'occasion de la réalisation de l'atlas des oiseaux nicheurs de France pour la période 1985-1989 (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994) dont l'analyse (Perthuis, 1994) mentionne "Nicheur peu fréquent et localisé à de rares étangs, au cours du Loir où la distribution est régulière, et ponctuellement à la vallée de la Braye (en 1989, un cas sur la Loire à Saint-Laurent-Nouan). Ce résultat cartographique est certainement incomplet pour cette espèce semi-domestique qui retient peu l'attention des ornithologues". L'origine des couples Vendômois relèverait d'introductions pratiquées depuis 1960 (Perche Nature, 1992). Nos archives conservent comme première mention celle d'un oiseau couvant sur un îlot du Loir le 12 avril 1984 à Thoré-la-Rochette.

Couverture de l'enquête 2018

Les investigations apparaissent hétérogènes. Seule l'association Perche Nature a organisé le contrôle de tous les sites connus et le résultat doit être proche de la réalité sur l'arrondissement de Vendôme. Les autres associations se sont contentées de relayer l'enquête sans véritable couverture structurée du suivi sur le terrain. Moins de la moitié des lieux où la reproduction fut observée par le passé ont été visités et il est probable que des localités restent aussi à identifier, spécialement en Sologne où les investigations apparaissent incomplètes, malgré l'appui du service départemental de l'ONCFS et les appels médiatiques. Soulignons également, qu'en l'absence d'un suivi dans le temps des familles, des déplacements s'opèrent parfois avant l'envol au sein des zones riches en étangs, ce qui ne facilite pas leur comptabilité! Par ailleurs il existe des stations hébergeant des couples sans indices de reproduction non considérés ici sans parler des groupes communautaires d'immatures et de non-nicheurs régulièrement présents (maturité atteinte à l'âge de 3 ou 4 ans). Seuls les couples aptes au vol sont pris en compte ici.

Distribution, typologie des sites et effectifs en 2018

En Vendômois l'espèce est présente essentiellement en vallée du Loir où 5 couples se sont reproduits, établis dans les bassins de carrières d'extraction de granulats souvent anciens, soit de l'amont vers l'aval à Saint-Jean-Froidmentel, Fréteval, Pezou, Villavard, Couture-sur-Loir tandis qu'un autre est observé sur la rivière à Montoire-sur-le-Loir. Chacun d'entre eux n'héberge qu'un seul couple alors que le complexe de plans d'eau de Pezou en a comptabilisé jusqu'à trois en 2014. Dans le passé la nidification a également été contrôlée (année du dernier signalement entre parenthèses) à Brévainville (2005), Lunay (1991), Mazangé (1989), Morée (2016), Naveil (2017), Saint-Firmin-des-Prés (2012), Saint-Martin-des-Bois (1987), Thoré-la-Rochette (1992), Tréhet (1990), Troo (1989), quelquefois sur les îlots de la rivière. Il y aurait donc eu une diminution du nombre de sites dans cette vallée (8 couples dans les années 80). Nous n'avons plus trace du couple ayant niché en 1985 sur la Braye près de Sargé-sur-Braye issu d'une introduction. Trois autres sites hors vallée sont également connus sur des étangs dans le Perche, mais un seul couple a élevé une nichée cette année à Rahart. Pour les deux autres localités cette saison, une n'était pas occupée à la Ville-aux-Clercs, l'autre n'a pas connu de reproduction à Saint-Avit/Le Plessis-Dorin.

En Beauce, le peu de milieux favorables limite l'installation de l'espèce et deux couples nidifient l'un à Conan sur un étang de la haute vallée de la Cisse depuis 2016 (Perthus, 2017), l'autre est installé au golf de Viévy-le-Rayé. Ce dernier peut d'ailleurs fréquenter d'autres lieux périphériques comme le 13 mai 2017 quand les deux adultes encadraient leur nichée de très jeunes poussins en file indienne sur la D12 à plus d'1 km au sud du site de naissance pour une destination inconnue! Le site d'Ambloy, connu depuis 2013, est désormais inaccessible et n'a pu être vérifié (nidification certifiée en 2017).

Sur le cours de la Loire, où la reproduction se développe récemment au cours de la deuxième décennie du XXI^e siècle, après une tentative emportée par la crue en 1989 à Saint-Laurent-Nouan, une nichée en 1993 à Valloire-sur-Cisse, un cas dans une carrière à Courbouzon en 2004, le développement s'amorce depuis 2015 avec au moins 5 couples installés sur les îles en 2018 (6 en 2017 sur le cours amont de Blois/ Perthus, 2017). L'attribution communale n'est pas aisée en l'absence de localisation du nid, en raison du déplacement des nichées et des limites établies dans le fleuve. Quatre familles sont établies sur le secteur amont à Blois, Cour-sur-Loire, Ménars/Saint-Claude-de-Diray, Montlivault et une à l'aval à Valloire-sur-Cisse/Candé-sur-Beuvron. En 2017, un nid existait sur une carrière du lit majeur à Suèvres.

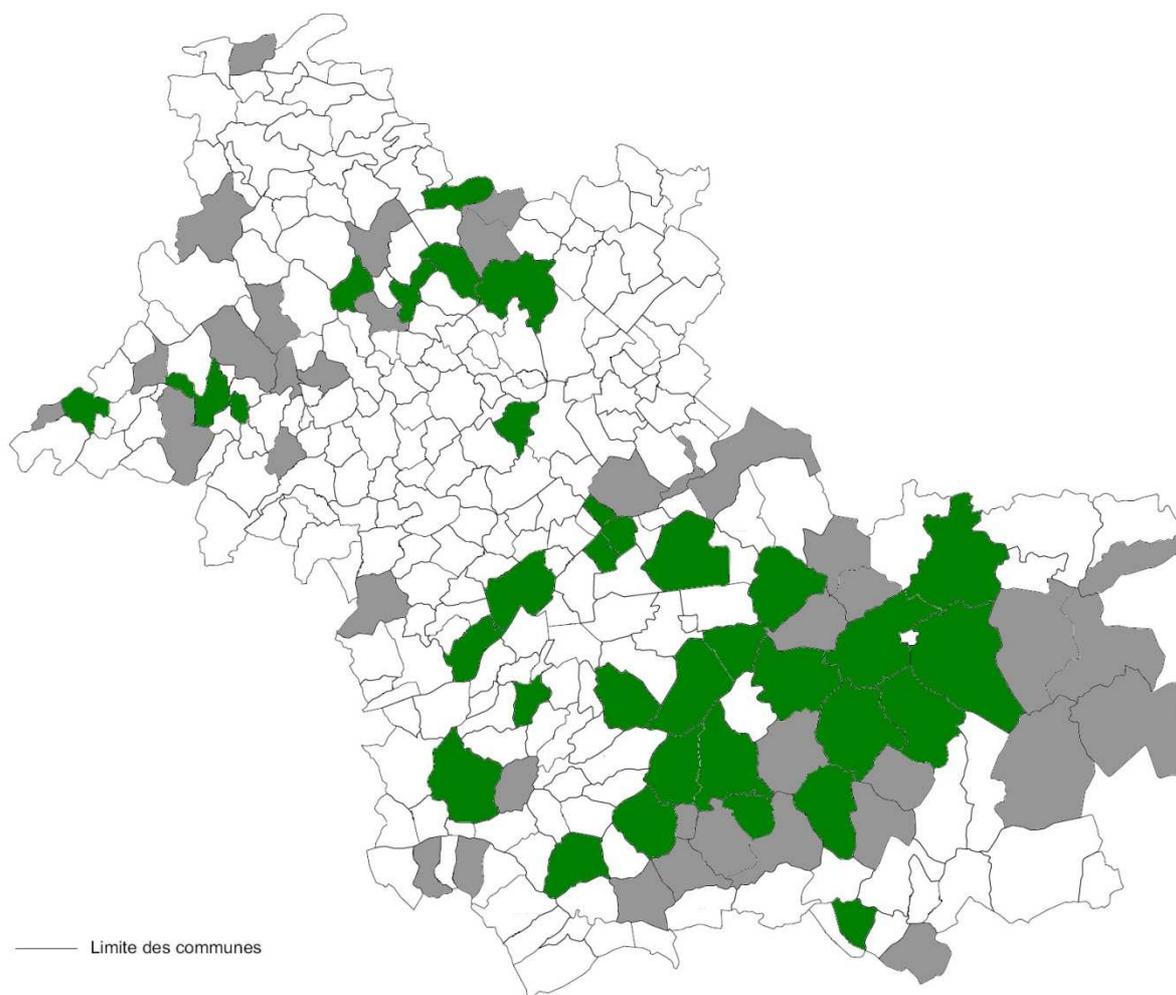
Pour les Gâtines tourangelles, un seul couple est signalé sur un étang de Pontlevoy où la reproduction est irrégulièrement contrôlée depuis 2004. En 1996, une nichée avait été signalée sur un étang de Santenay non contrôlé depuis.

La Sologne, où le premier cas enregistré dans nos archives date de 1986 (étang de l'Artrée/Saint-Viâtre), concentre la grande majorité des couples reproducteurs du département (70%) avec 42 nids/familles signalés lors de cette enquête sur les étangs de 17 communes dont près de la moitié sur trois d'entre elles seulement, à savoir Saint-Viâtre (10 couples) puis Marcilly-en-Gault et Vernou-en-Sologne (avec 5 couples chacune), collectivités les plus riches en étangs piscicoles. Sont également concernées Bauzy, Chambord, Chaumont-sur-Tharonne, Chémery/2 sites, Cheverny, Dhuizon, Fontaines-en-Sologne, Lassay-sur-Croisne, Millançay, Mur-de-Sologne/2 sites, Neung-sur-Beuvron, Ouchamps, Romorantin-Lanthenay/2 sites, Soings-en-Sologne/2 sites. Les étangs avec plus d'un couple sont rares, deux abritent deux familles et un trois (ce dernier, l'étang de l'Arche/Chémery, a abrité 5 nichées en 2015). Depuis 2000, 16 autres communes au moins ont été concernées par la nidification de l'espèce (année du dernier signalement entre parenthèses) : Billy (2012), Chaon (2017), Courmemin (2012), Gy-en-Sologne (2015), Loreux (2017), La Marolle-en-Sologne (2016), Montrieux-en-Sologne (2004), Nouan-le-Fuzelier (2017), Pierrefitte-sur-Sauldre (2017), Pruniers-en-Sologne (2016), Rougeou (2001), Salbris (2012), Souesmes (2001), Thenay (2014), Veilleins (2012), Villeherviers (2006), Villeny (2006). Au bilan depuis 2000, a minima 101 étangs de 33 communes ont abrité la reproduction du Cygne au moins une année soulignant un manque d'investigations en 2018! Si l'occupation de certains territoires paraît pérenne, pour d'autres elle semble instable.

En vallée du Cher et périphérie 5 sites sont connus hors cours de la rivière sur des étangs ou carrières à Angé en 2014, Châtillon-sur-Cher en 2011, Faverolles-sur-Cher en 1999, Saint-Julien-sur-Cher et Saint-Romain-sur-Cher ces deux derniers sites (étangs) encore occupés en 2018 par chacun un couple. On peut signaler pour ce secteur une famille en 2010 sur un étang de Maray aux confins du Berry. Sur les limites du département, en 1988, l'espèce était signalée nicheuse dans le lit mineur de cette vallée entre Bléré (37) et Chissay-en-Touraine (41) d'après le Groupe Ornithologique de Touraine (CETE-OUEST, 1989).

Zones géographiques	Nb couples 2018	Nb localités 2018	Nb localités suppl. 2000 - 2017
Perche	1	1	2
vallée du Loir	6	6	4
Beauce	2	2	1
vallée de la Loire	5	5	1
Gâtines tourangelles	1	1	1
Sologne	42	38	62
vallée du Cher	2	2	2
Totaux	59	55	73

L'écrasante majorité est installée sur des étangs (80%), une sur un lac, six sur des rivières, cinq en carrières (val du Loir uniquement cette année).



Distribution communale du Cygne tuberculé reproducteur en Loir-et-Cher (vert = 2018; gris = 2000-2017).

Chronologie et réussite de la reproduction

Les éléments collectés lors de cette enquête précisent le cycle reproducteur local du Cygne tuberculé selon la chronologie suivante. Les couples paradedent en fin d'hiver sur les sites. Les prémices de construction du nid débutent en mars et celle-ci peut être très rapide (en 5 jours avant l'incubation à Saint-Jean-Froidmentel cette année!). Le 31 mars, la première couvaison est mentionnée, la dernière le 2 juin, mais les premiers poussins étant signalés dans les premiers jours de mai et la couvaison durant 5 semaines la ponte débute dans la dernière décennie de mars pour les plus précoces. Les nichées peuvent compter jusqu'à 9 poussins (3 cas), mais le plus souvent entre 5 et 7 et parfois moins, puis les pertes sont variables jusqu'à l'émancipation qui intervient en début d'hiver, les jeunes n'étant capables de voler qu'à l'âge de 4,5 mois (en 2018 un jeune non volant mentionné le 20 septembre). Dans beaucoup de familles, une partie ou la totalité des poussins présentent un plumage leucique (blanc) avec par exemple 13 sur 17 cygneaux de 3 nichées du val du Loir en 2018 dont une nichée complète de 7 signant la "domestication" de l'espèce. Un cas de destruction humaine au stade œufs a été signalé et plusieurs couples "traditionnels" ne se sont pas reproduits cette saison pour raisons inconnues.

Evolution et bilan

Cet allochtone acclimaté suite aux premières installations lors de la décennie 80, est aujourd'hui régulièrement distribué sur les étangs solognots les plus étendus, colonise en petit nombre les vals des trois grands cours d'eau (Cher, Loir et Loire), souvent à la faveur des bassins de carrières, puis occupe plus ponctuellement les plus grands étangs isolés de tout le département de Loir-et-Cher. La reproduction fluviale semble se développer sur la Loire tout récemment. Avec 59 couples dénombrés en 2018, au regard des données solognotes incomplètes, de la pérennité d'un bon nombre de sites et compte tenu des données archivées depuis 2000, il est raisonnable de penser que l'effectif des couples reproducteurs du Loir-et-Cher pourrait se situer à minima dans la fourchette 90-130 couples, l'enquête ne permettant pas un décompte plus précis (moins de la moitié des localités connues au XXI^e siècle ayant été visitées).

Depuis une décennie, la montée en puissance des effectifs français, reproducteurs comme hivernants, a conduit localement à des demandes de régulation de cette espèce protégée suite à des dégâts avérés aux cultures ou prairies (l'espèce est surtout végétarienne) mais aussi à des suspicions de compétition territoriale ou trophiques avec la faune aquatique (Fouque & al., 2007). En Dombes (01) aucun impact n'a pu être

démonstré sur la distribution des oiseaux d'eau au sein du complexe d'étangs (Gayet & al., 2010). Dans le contexte de l'épizootie H5N1 le suivi de la contamination des oiseaux d'eau en Dombes a montré que le Cygne tuberculé était particulièrement touché (Hars & al., 2006).

En Loir-et-Cher, ces dernières années, l'agressivité du couple de Saint-Jean-Froidmentel a entraîné plusieurs fois l'anéantissement quasi complet des colonies de laridés (Mouette rieuse et Sterne pierregarin), avec piétinement des poussins, dans cette carrière de faibles dimensions.

Remerciements : LCN remercie les structures participantes, ONCFS41, Perche Nature, Sologne Nature Environnement et les observateurs suivants pour leurs contributions, Borde H., Callet A., Courthial J.-J., Dupou B., Fauvet G., Fleytou L., Hacquemand D., Hardouin E., Jallu F., Jouve C., Mabileau M., Michelin G., Naudon D., Niel J., Pelsy F., Perthuis A., Pollet A., Poste K., Spagnuolo A., Sempé E., Sicsic L., Sire J., Tournailon O., Vion G. & J., Vadé J.-Y., Volant P.

Bibliographie

CETE-OUEST (1989) - *Etude préliminaire d'avant-projet sommaire. Autoroute Tours-Vierzon*. Ministère de l'équipement, du Logement, des transports et de la Mer.

Deceuninck B., Issa N. & Dalloyau S. (2015), Cygne tuberculé in Issa N. & Muller Y. coord. (2015) - *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, pp 72-75.

Dubois Ph.J., Maréchal P., Oliosio G. & Yesou P. (2008) - *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 559p.

Fouque C., Benmergui M., Gayet G., Guillemain M & Schricke V. (2007) - *Expansion démographique du Cygne tuberculé en France et conséquences*. ONCFS - Rapport scientifique 2007 : 15-19.

Gayet G., Broyer J., Vaux V. & Guillemain M. (2010) - *Impact du cantonnement des couples reproducteurs de Cygne tuberculé (Cygnus olor) sur l'avifaune des étangs : le cas de la Dombes*. Bourgogne Nature 11 : 93-98.

Hars J., Ruelle S., Benmergui M., Fouque C., Fournier J.-Y., Legouge A., Cherbonnel M., Baroux D., Dupuy C. & Jestin V. (2006) - *Rôle épidémiologique du cygne tuberculé et des autres anatidés dans l'épisode d'influenza aviaire H5N1 HP dans la Dombes en 2006*. CFS Rapport scientifique 2006 : 54-63.

Henry Cl. & Ph., Hesse J., Lunais B. (1971) - *Contribution à la connaissance de l'avifaune du Loir-et-Cher (région de Blois et de la Sologne)*. ORFO 41/2-3 : 94-116.

Pascal M., Lorvelec O. & Vigne J.-D. (2006) - *Invasions biologiques et extinctions. 11000 ans d'histoire des vertébrés en France*. Belin, Paris, 350p.

Perche Nature, Perthuis A. réd. (1992) - *Synopsis ornithologique*. Bull. Soc. Archéologique du Vendômois 1992 : 19-60.

Perthuis A., (1994) - *Atlas des oiseaux nicheurs de Loir-et-Cher. 2^{ème} partie, les "non-passereaux"*. Lien ornithologique du Loir-et-Cher 1994 : 43-87.

Perthuis réd. 2007 - *Les Oiseaux du Loir-et-Cher*. Cherche Lune, Vendôme, 247p.

Perthuis, 2017 - *L'avifaune de la ZPS Petite Beauce (FR 2410010), historique, statut et tendances*. Rapport LCN, 87p.

Perthuis, 2017 - *Info Ornitho 41, Notes 2017*. Bulletin LCN, à paraître.

Yeatman L. (1976) - *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. SOF, Paris, 283p.

Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. (1994) - *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. SOF, Paris, 775p.

Alain Perthuis



Fréteval, mai 2018 © Alain Perthuis.

INFO HERPÉTO 41

Notes 2017

La publication de l'inventaire IDAR n'étant pas une fin en soi et pour que perdure la formidable dynamique impulsée par cet inventaire, une note herpétologique annuelle du Loir-et-Cher a été initiée en 2016. Elle a pour objet d'actualiser annuellement nos connaissances. N'hésitez pas à nous faire partager vos observations sur la répartition, la phénologie et la biologie locale...et vos photographies.
(Données inédites antérieures à 2017 en italique).

Nouvelle espèce.

GRAPTÉMYDE GÉOGRAPHIQUE *Graptemys geographica*
-Sougé, le 3 avril (A.Delattre).



Sougé © A. Delattre.

Nouvelles infos & précisions

AMPHIBIENS

SALAMANDRE TACHETÉE *Salamandra salamandra*
-Vendôme, larves dès le 28 octobre 2016 (H.Brunesseaux).

TRITON PONCTUÉ *Lissotriton vulgaris*
-Sassay, le 15 avril 2016 (CDPNE).

TRITON PALMÉ *Lissotriton helveticus*
-Veilleins, le 14 avril 2016 (CDPNE).

TRITON CRÊTÉ *Triturus cristatus*
-Villiers-sur-Loir, le 14 février (F.Laurenceau).
-Azé, premières pontes le 26 février (H.Brunesseaux).
-Chaon, le 12 mars (P.Roger).
-Coudes, cpl le 18 mai (J.Lebrasseur), aussi le 15 avril 2016 (CDPNE).
-Oigny, femelle, été 2004 (P.Trécul).

TRITON MARBRÉ *Triturus marmoratus*
-Cellettes, le 13 mai (D.Hémery, D.Multeau).

ALYTE ACCOUCHEUR *Alytes obstetricans*

-Saint-Julien-de-Chédon, 9, 10 et 16 mars (F.Gasecki).
-Sassay, le 7 juin (L.Boussac).

PÉLOBATE BRUN *Pelobates fuscus*
Prospections négatives en vallée du Cher et Sologne viticole. Année 2017 pauvre en eau, donc riche en mares asséchées...(CDPNE).

PÉLODYTE PONCTUÉ *Pelodytes punctatus*
-Fresnes, le 13 avril 2016 (CDPNE).

Cette donnée complète le noyau de Sologne viticole.

Le signalement de l'espèce à Vendôme en 2016 (IH41 2016) relève d'une erreur de saisie, à supprimer.

SONNEUR à VENTRE JAUNE *Bombina variegata*
-Sargé-sur-Braye, contacts du 9 mars au 18 septembre sur l'unique station cette année sur le département avec 19 individus dénombrés, 90 œufs dans 4 des 21 sites de la localité et au minimum 34 crapelets. (F.Laurenceau/Perche Nature).

CRAPAUD COMMUN *Bufo bufo/spinosus*
La barrière de Courtiras (Vendôme) posée du 03/02/2017 au 22/03/2017 a capturé 2686 +286 écrasés crapauds commun/épineux. (Perche Nature/Lycée agricole d'Areines).

RAINETTE VERTE *Hyla arborea*
Le signalement de l'espèce à Vendôme en 2016 (IH41 2016) relève d'une erreur de saisie, à supprimer.

GRENOUILLE AGILE *Rana dalmatina*
-Fréteval, prédation par le Putois d'Europe *Mustela putorius* le 23 juin (A.Perthuis).



Fréteval © A.Perthuis.

GRENOUILLE ROUSSE *Rana temporaria*
-Vendôme, 40 pontes le 25 février (H.Brunesseaux),
éclosion le 16 mars (M.Gervais).
Absence de suivi ailleurs?

GRENOUILLE de LESSONA *Pelophylax lessonae*
-Cour-Cheverny, le 12 avril, déjà le 19 avril 2016 (CDPNE).
-Chémery, le 13 avril 2016 (CDPNE).
-Contres, le 13 avril 2016 (CDPNE).
-Feings, le 13 avril 2016 (CDPNE).
-Fresnes, le 13 avril 2016 (CDPNE).
-Sambin, le 13 avril 2016 (CDPNE).
-Soings-en-Sologne, le 13 avril 2016 (CDPNE).

- Courmemin, le 14 avril 2016 (CDPNE).
- Veilleins, le 14 avril 2016 (CDPNE).
- Coudes, le 15 avril 2016 (CDPNE).
- Oisly, le 15 avril 2016 (CDPNE).
- Sassay, le 15 avril 2016 (CDPNE).
- Mur-de-Sologne, le 18 avril 2016 (CDPNE).
- Rougeou, le 18 avril 2016 (CDPNE).
- Mont-près-Chambord, le 19 avril 2016 (CDPNE).
- Tour-en-Sologne, le 19 avril 2016 (CDPNE).
- Les Montils, les 10 mai et 22 juin 2016 (CDPNE).

Détermination sur critères morphologiques (sac vocaux, couleurs cuisses et tubercule métatarsien). Connue de seulement 24 communes lors de l'inventaire IDAR (Gervais & al, 2017), il s'agit presque du doublement de celles-ci, soulignant probablement une bonne répartition en Sologne!

GRENOUILLE RIEUSE *Pelophylax ridibundus*
-Lancé, bribe chant le 7 novembre (A.Perthuis).

GRENOUILLE TAUREAU *Lithobates castesbeianus*
En 2016, l'aire de répartition solognote n'a pas évolué. Sur 62 sites surveillés (ADNe + écoute + observations directes), 46 sont positifs et 5 abritent la reproduction. Les opérations de contrôle ont permis l'élimination de 67 adultes, 766 jeunes, plus de 6000 têtards et 2 pontes, ramenant le nombre de sites fréquentés à 17 (98 au total depuis 2002). Un test Chytride réalisé sur 33 amphibiens (12 G. taureau, 8 G. vertes, 7 C. commun et 6 G. agile sur 2 sites de Chaumont-sur-Tharonne) s'est révélé positif sur un seul Crapaud commun femelle adulte. (CDPNE, 2016).



Chaumont-sur-Tharonne © G. Michelin

REPTILES

TORTUE d'HERMANN
Saint-Gervais-la-Forêt, le 24 juillet (Ch.Flon).

ÉMYDE LÉPREUSE *Mauremys leprosa*
-Landes-le-Gaulois, début juin, a pondu 7-8 œufs (Ch.Flon).

TRACHÉMYDE ECRITE *Trachemys scripta*
-Suèvres, le 14 mai (L.Sicsic).
-Vernou-en-Sologne, le 12 août (F.Pelsy).

-Saint-Jean-Froidmentel, "bain de soleil" le 29 octobre par 13°C (A.Perthuis).
-Naveil, ponte en juillet (F.Laurenceau).

LÉZARD VERT OCCIDENTAL *Lacerta bilineata*
-Mesland, première sortie le 5 février (D.Multeau).

LÉZARD des MURAILLES *Podarcis muralis*
-Mesland, première sortie le 28 janvier (D.Multeau).
-Selles-sur-Cher, le 17 octobre, une Mante religieuse *Mantis religiosa* dévore un individu, l'a-t-elle capturé? (A.Savin).



Selles-sur-Cher © A.Savin.

LÉZARD VIVIPARE *Zootaca vivipara*
-Nouan-le-Fuzelier, le 19 août (A.Sallé).

ORVET FRAGILE *Anguis fragilis*
Le Temple, le 10 avril (Perche Nature).

CORONELLE LISSE *Coronella austriaca*
-La Chapelle-Vendômoise, le 9 juillet (H.Borde).
-Renay, le 11 juin (M.Gervais).
-Sargé-sur-Braye, le 25 août (F.Laurenceau).

COULEUVRE d'ESCALAPE *Zamenis longissimus*



Boursay © D.Mansion.

COULEUVRE à COLLIER *Natrix natrix*
-Villeporcher, le 13 juin (F.Laurenceau).
-Cellé, le 22 juin (S.Chichery-Niot).
-Sambin, le 13 avril 2016 (CDPNE).
-Les Montils, le 15 mai 2016 (CDPNE).

Révision de la taxinomie de la couleuvre à collier/ communiqué SHF (août 2017).

Une nouvelle étude publiée dans la revue Scientific Reports (en accès libre sur :

<https://www.nature.com/articles/s41598-017-07847-9>)

propose une révision de la taxinomie de la couleuvre à collier. Jusqu'à récemment, deux espèces se trouvaient en Europe : *Natrix natrix* et *Natrix astreptophora*. Grâce à un vaste échantillonnage génétique (ADN mitochondrial et nucléaire) sur l'ensemble de l'aire de répartition, une équipe composée de chercheurs allemands, suisses et slovaques a pu intégrer les résultats d'analyses morphologiques, phylogénétiques, d'estimation des temps de divergence ainsi qu'une estimation du taux d'hybridation au niveau des zones de contact. L'une des conclusions est que les couleuvres à collier de l'ouest de l'Europe appartiennent en fait à une espèce différenciée, *Natrix helvetica* (auparavant considérée comme une sous-espèce de *Natrix natrix*). Ils ont clarifié les limites de distribution de cette espèce en montrant qu'au niveau de la zone de contact des deux lignées (*N. natrix* et *N. helvetica*), le flux de gènes était très réduit et unidirectionnel, correspondant bien à une répartition parapatric. La couleuvre à collier de Corse devient ainsi *Natrix helvetica corsa*. Reste maintenant à définir la limite entre *Natrix helvetica* et *Natrix astreptophora* sur le versant nord des Pyrénées.

COULEUVRE VIPÉRINE *Natrix maura*

-Morée, jeune sujet confirmant la reproduction locale le 13 juin (C.Derenne).

-Marolles, les 17 mai et 22 juin 2016 (CDPNE).



Morée © C.Derenne

VIPERE ASPIC *Vipera aspis*

-La Chaussée-Saint-Victor, accouplement le 16 mars (G.Fauvet).

-Vallières-les-Grandes, mue le 6 août (A.Perthuis).

La clinique vétérinaire de Contres enregistre 52 cas de morsures sur animaux domestiques entre le 11 mars et le 26 octobre (F.Pelsy).



La Chaussée-Saint-Victor © G.Fauvet.

Alain PERTHUIS

Bibliographie

CDPNE (2016) – Bilan des actions d'éradication de la Grenouille taureau en Sologne – Loir-et-Cher. Rapport d'étude, 55p.

GERVAIS M. (2017) - Crapauds : traversée de route sécurisée. Bull.annuel Perche Nature : 14-15.

LAURENCEAU F. (2017) - Bombina variegata/ Sonneur à ventre jaune. Bull. annuel Perche Nature : 16.

SPEYBROECK J. & al. (2018) - Guide des amphibiens et reptiles de France et d'Europe. Delachaux & Niestlé, version française de l'ouvrage cité dans les infos herpéto 41 de 2016, "the must!".

Groupe	Nom scientifique	Conditions
Amphibiens	<i>Ichthyaura alpestris</i>	zone comprenant le site de reproduction
	<i>Lissotriton vulgaris</i>	zone comprenant le site de reproduction
	<i>Triturus cristatus</i>	zone comprenant le site de reproduction
	<i>Triturus marmoratus</i>	zone comprenant le site de reproduction
	<i>Bombina variegata</i>	zone comprenant le site de reproduction
	<i>Pelobates fuscus</i>	zone comprenant le site de reproduction
	<i>Pelodytes punctatus</i>	queues d'étangs, prairies humides, mares et dépressions, comprenant le site de reproduction
	<i>Epidalea calamita</i>	queues d'étangs, prairies humides, mares et dépressions, comprenant le site de reproduction, hors carrières en exploitation
	<i>Rana temporaria</i>	zone comprenant le site de reproduction
Squamates	<i>Lacerta agilis</i>	présence dans un milieu favorable
	<i>Zootoca vivipara</i>	présence dans un milieu favorable
	<i>Natrix maura</i>	population établie
	<i>Zamenis longissimus</i>	population établie
	<i>Vipera berus</i>	population établie
Testudines	<i>Emys orbicularis</i>	population établie

Alain Perthuis (alain.perthuis@orange.fr), 2018.



Couleuvre à collier© G.Fauvet.

La Fauvette pitchou



Mehers © Alain Pollet

La Fauvette pitchou est principalement insectivore : elle se nourrit de coléoptères (scarabées, coccinelles...), d'araignées et d'hyménoptères (abeilles, guêpes, fourmis...).

Elle est très sensible au froid et ne peut supporter un enneigement prolongé.

Elle est protégée en France depuis 1981 et figure sur la liste des espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux. Elle est classée **En Danger** dans la liste Rouge des Oiseaux de France (16 espèces en Danger critique, puis 30 classées En Danger et 46 classées Vulnérables). En Région Centre la Fauvette pitchou est classée Vulnérable. Il faudrait essayer de la recontacter dans les brandes de Sologne et dans certaines forêts : Montrichard, Russy, Blois...

Alain POLLET

La Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) est un passereau aux affinités méditerranéennes. Elle doit son nom "pitchou" à sa petite taille. En effet "pitchoun" en provençal veut dire "petit". Il existe en France deux sous-espèces :

La sous-espèce *Sylvia undata undata* vit dans le midi de la France (garrigue et maquis bas).

La sous-espèce *Sylvia undata dartfordiensis* niche le long de la façade atlantique et en Bretagne, la Région Centre constituant sa limite orientale.

C'est un oiseau très discret, se cachant souvent. Dans notre département : «son biotope se caractérise par une végétation fermée, inférieure à trois mètres, à base de bruyères mêlées ou non aux genêts, ronces et ajoncs.» (Perthuis A., 2007) Elle choisit également les jeunes plantations de pins non débroussaillées.

Elle fut contactée en forêt de Fréteval en 1981 avec preuve de reproduction en 1984, en Sologne dans le début des années 1980. Le froid des hivers 84-85 et 85-86 a décimé ces populations. Il fallut attendre 10 ans pour qu'elle soit recontactée en 1995 en forêt de Chambord.

Depuis elle est observée chaque année dans le massif de Chambord, celui de Boulogne et en forêt de Gros-Bois.

Elle a été contactée également en forêt de Brouard en 1998 et 2004 (non retrouvée en 2018), en forêt de Russy en 2004 et 2005 et en forêt de Choussy en 2003 et 2010. Le mâle chante en avril-mai pour marquer son territoire. Une ponte de quatre œufs a été découverte un 18 avril, et des jeunes hors du nid un 19 juin (Perthuis A., 2007)



Mehers © Alain Pollet

Bibliographie :

Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2014) - **Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre**. Nature Centre éd., Orléans, 504p.

UICN, MNHN, LPO, SEOF et ONCFS (2016) - **La liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux de France métropolitaine**. Paris, 32p.

Perthuis A. Coord. (2007) -**Les oiseaux du Loir-et-Cher**. Editions du cherche-Lune, Vendôme, 247p.

Gobemouche noir en forêt domaniale



Gobemouche noir© M.Dubois

Voilà plusieurs années que nous ne nous étions pas intéressés à une espèce plutôt discrète de la forêt qui est le Gobemouche noir et l'idée d'Alain de poser des nichoirs pour savoir comment se porte la population de cette espèce en forêt domaniale m'a bien plu.

Nous avons commencé par faire une demande auprès de l'ONF en fin d'hiver 2017 en exposant notre projet, et nous avons obtenu son accord sans difficulté, rapidement je me suis lancé dans la fabrication d'une dizaine de nichoirs, ce qui est une formidable occupation pendant l'hiver lorsque la météo est moins clémente, il faut dire que j'aime bien ce genre de bricolage, et que j'ai quelques centaines de nichoirs ou mangeoires à mon actif.

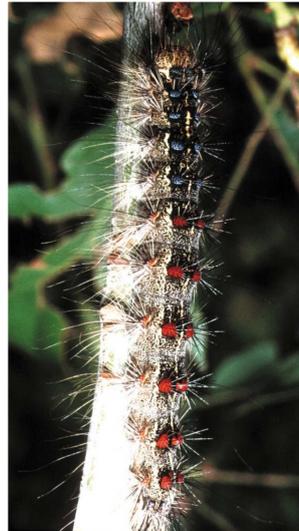
La pose de ces dix nichoirs a été réalisée en début de printemps sur le massif de BOULOGNE en compagnie de Didier qui travaille en forêt toute l'année, et ses connaissances nous ont été d'une grande utilité.

Je connais moi aussi assez bien la forêt et c'est un endroit qui me procure toujours autant de plaisirs et de bien être, c'est donc avec beaucoup d'envie que j'ai entrepris ce suivi.

Le contrôle se fait à la belle saison pendant la reproduction. Au moment de l'ouverture de chaque nichoir on a hâte de connaître son contenu, qui peut être une satisfaction avec une nichée de Gobemouche noir, une consolation avec une nichée de mésanges ou une petite déception avec un nichoir qui est resté vide.

A l'automne, retour en forêt pour le nettoyage. Là encore l'ouverture des nichoirs réserve parfois quelques surprises, comme un nid de Frelons européens, des araignées, des puces et autres parasites, ou encore bon nombre de fientes récentes qui montrent que le nichoir a déjà servi d'abri-dortoir à l'approche de l'hiver pour les mésanges.

Le nichoir peut aussi devenir un abri pour le cycle du Bombyx disparate avec mues de chenilles, restes de chrysalides, papillons morts



Chenille au 5^{ème} stade larvaire et femelle de Bombyx disparate © Ministère de l'Agriculture

Cet hiver et au printemps il a été construit, posé, suivi, nettoyé, 10 nouveaux nichoirs sur le massif de BOULOGNE et 10 sur le massif de RUSSY.

Nous avons le projet de construire et de poser 10 autres nichoirs dans le massif de RUSSY en 2019.

Le tableau qui suit montre les premiers résultats assez encourageants.

Jacques. VION



Gobemouche noir© A. Pollet

Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de BOULOGNE

N° nichoir	date	espèce	commentaires
1	31/05/2018	Mésange	nichée envolée
	09/11/2018		nettoyage
2	31/05/2018	Mésange bleue	échec de reproduction (nid en construction, adulte trouvée morte dans le nichoir)
	09/11/2018		nettoyage
3	31/05/2018	Gobemouche noir	nichée envolée (nid occupe 1/3 de la hauteur du nichoir)
	09/11/2018		nettoyage
4	31/05/2018	Gobemouche noir	nichée envolée (mâle chante et viens vers nous lors du contrôle)
	09/11/2018		nettoyage (puces, et reste de bombyx disparate)
5	31/05/2018	Gobemouche noir	nichée de 4 à 5 jeunes (à 4/5 jours de l'envol, mâle/fem. en nourrissage, alarmes)
	09/11/2018		nettoyage
6	31/05/2018	Mésange charbo	ponte (8 œufs visibles, + adulte)
	09/11/2018		nettoyage (1 œuf non éclos)
7	31/05/2018	Gobemouche noir	nichée envolée
	09/11/2018		nettoyage (puces)
8	31/05/2018	Mésange	nichée envolée (1 œuf non éclos)
	09/11/2018		nettoyage (puces et autres parasites)
9	31/05/2018	Gobemouche noir	nichée en cours (jeunes d'env. 5/6 jours, présence du cpl.)
	09/11/2018		nettoyage (nichée envolée, nid tassé, traces de fientes)
10	31/05/2018	Mésange	nichée envolée
	09/11/2018		nettoyage (reste important chrysalides et adulte fem. de bombyx disparate)
11	31/05/2018		RAS (chenilles de bombyx disparate dans le nichoir)
	06/11/2018		nettoyage (nombreuses fientes récentes, dortoir)
12	31/05/2018		RAS
	06/11/2018		nettoyage (petit nid de frelon européen)
13	31/05/2018		RAS
	06/11/2018		nettoyage (nid de frelon européen remplissant entièrement le nichoir)
14	31/05/2018	Gobemouche noir	nichée envolée
	06/11/2018		nettoyage
15	31/05/2018		RAS
	06/11/2018		nettoyage (reste de chenilles, chrysa, papillon femelle)
16	07/06/2018	Mésange	nichée en cours (ponte d'un œuf)
	06/11/2018		nettoyage (nid non tassé, echec reproduction)
17	07/06/2018		RAS
	06/11/2018		nettoyage (nombreuses fientes récentes, dortoir)
18	07/06/2018		RAS
	06/11/18		nettoyage (restes chrysalides, papillon fem. bombyx disparate)
19	07/06/2018	Rougequeue front b.	un mâle chante à proximité du nichoir
	06/11/2018		nettoyage (nbrx restes de chrysalides bombyx disp.)
20	07/06/2018		RAS
	06/11/2018		nettoyage (nombreuses fientes sert de dortoir)

Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de RUSSY

N° nichoir	date	espèce	commentaires
21	31/05/2018	Mésange charbo.	nichée envolée (reste 1 jeune mort dans le nichoir)
	25/10/2018		nettoyage
22	31/05/2018	Mésange charbo.	nid terminé sans ponte (adulte s'envole à la pose de l'échelle)
	25/10/2018		nettoyage (reproduction confirmée, mousse tassée)
23	31/05/2018		RAS
	25/10/2018		nettoyage (chrysalides, papillon fem. morts bombyx)
24	31/05/2018		RAS
	25/10/2018		nettoyage (araignée grosse taille) (<i>tegenaria gigantea</i>)
25	31/05/2018		RAS
	25/10/2018		nettoyage
26	01/06/2018	Mésange bleue	échec reproduction (prédation sur l'adulte, présence de rémiges et rectrices)
	25/10/2018		nettoyage
27	01/06/2018		RAS
	25/10/2018		nettoyage
28	01/06/2018	Mésange charbo.	couple à proximité du nichoir
	25/10/2018		nettoyage (absence de reproduction)
29	01/06/2018		début de nid d'hyménoptères
	25/10/2018		nettoyage
30	01/06/2018	Mésange bleue	femelle sur le nid (n'a pas bougé lors du contrôle)
	25/10/2018		nettoyage (échec reproduction, nid non tassé)



Gobemouche noir © G. Fauvet



Atlas départemental des Libellules en Loir-et-Cher

Depuis le 8 mars 2017, date à laquelle le groupe des représentants volontaires des principales associations naturalistes de Loir-et-Cher s'est réuni pour lancer cet atlas, la dynamique s'est construite et le réseau s'étoffe.

Ainsi, la dernière réunion du 29 novembre dernier a permis à ce même groupe d'identifier les points faibles de cette première année, de recenser les attentes des participants, et de s'entendre sur de nouvelles pistes de réflexions pour mieux intéresser le grand public et faciliter le travail des observateurs, producteurs de données.

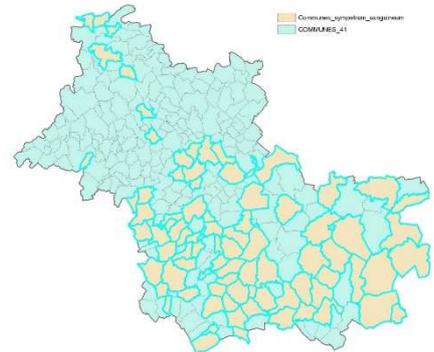
Au premier trimestre 2019, le groupe de travail Adeli définira les évolutions de ce programme qui a pour ambition de produire une cartographie exhaustive et fiable de la distribution de toutes les libellules connues pour notre département ainsi que nombre de détails sur l'écologie de ces espèces sur notre territoire.

Mais d'ores et déjà, nous sommes en mesure de vous annoncer que Loir-et-Cher Nature, comme toutes les autres associations participantes, va inscrire au minimum une animation dans son calendrier annuel et ce au moins jusqu'à la fin de la dynamique atlas. Ces séances seront l'occasion d'appréhender, de perfectionner les compétences de chacun dans la détermination des libellules. **Elles seront ouvertes à tous.** Pour 2019, afin de créer une émulation plus forte et de permettre aux médias de mieux relayer Adeli, l'ensemble des associations se sont accordées pour réaliser un Week-end « à la découverte des Libellules ». Lors de ces deux journées, une multitude d'événements aura lieu dans tout le Loir-et-Cher et un flyer Adeli sera réalisé. **Nous vous attendons tous les 22 et 23 juin prochain** et pour connaître celle organisée par Loir-et-Cher Nature, je vous invite à consulter notre calendrier des sorties.

Autre évolution, le collectif Adeli mettra tout en œuvre pour apporter à toutes les associations et les participants, le bilan annuel des prospections et ce avant les mois d'avril afin que chacun puisse préparer au mieux sa saison. Cela nécessitera un travail important pour le collectif et des compétences spécifiques mobilisables en interne.

Une réflexion est d'ailleurs menée afin d'avoir un outil facile et performant pour enregistrer et diffuser les données...

Sympetrum sanguineum 84 communes



Enfin, une convention d'échanges et d'utilisations des données va être transmise très prochainement à l'ensemble des structures productrices de données et d'iconographie afin de cadrer ce travail à l'image de ce qui a été fait pour l'IDAR (Inventaire Départemental des Amphibiens et Reptiles) en son temps.

ADELI en 2018
61 observateurs
59 espèces
6 247 données

Et maintenant, nous avons besoin de vous !
Pour nous envoyer vos observations, vos photos,
Pour nous faire connaître vos besoins afin d'améliorer vos recherches,
Pour nous aider à parcourir le territoire en facilitant l'accès aux propriétés,
Pour nous aider à naviguer sur les cours d'eau,
Pour faire parler d'Adeli....

Pour tout cela, contacter Loir-et-Cher Nature ou une des associations animatrices d'Adeli

- Loir-et-Cher Nature (Gérard Fauvet et Dimitri Multeau) : loiretchernat@wanadoo.fr
- CDPNE (Gabriel Michelin) : gabriel.michelin@cdpne.org
- CEN 41 (Julie Lebrasseur) : j.lebrasseur.cen41@gmail.com
- Société d'Histoire Naturelle de Blois (Christian Sallé) : shnlc@wanadoo.fr
- SNE (Eva Sempé et Maurice Sempé) : eva.sempe@sologne-nature.org
- Perche Nature (Florian Laurenceau) : perche.nature.gestion@orange.fr

Pour participer aux échanges, aux discussions entre observateurs, demander votre inscription auprès de Florian Laurenceau (Perche Nature) à notre groupe de discussion : adeli41@googlegroups.com

- *La trousse du passionné de libellules :*
- *Jumelle entomologique Type 8.5x21*
- *Filet à papillon (diamètre et longueur selon l'expérience et le terrain prospecté)*
- *Loupe botaniste*
- *Guide naturaliste (de plus en plus nombreux dans les librairies spécialisées comme Unithèque à Tours).*

Dimitri MULTEAU



SUIVI DE LA POPULATION DES STERNES ET AUTRES LARIDES

SUR LA LOIRE EN LOIR ET CHER

Je ne sais pas si deux années consécutives sans crue printanière sur la Loire peuvent se produire, mais cela ne sera pas encore pour 2018. Après un début d'installation prometteur habituel, ce sont deux montées d'eau successives qui ont détruit (entre 85 et 100%) la reproduction des oiseaux ligériens en fonction de la hauteur des îlots.

Ces petites crues de Loire très rapides qui teintent l'eau de brun chocolat en quelques heures, et de courte durée, en amorçant déjà une baisse dès le lendemain, me laissent bien dubitatif sur les vraies raisons de ces montées d'eau si dévastatrices.

Lorsqu'on essaie d'en savoir un peu plus auprès des gestionnaires du bassin de la Loire, on nous évoque, comme par le passé, des épisodes pluvieux bien marqués à l'amont, entraînant des lâchers de barrages, vous savez ceux qui devaient écrêter ou retenir une partie des crues de l'amont.

Pour moi tout laisse à penser que les gestionnaires profitent de ces instants pour se débarrasser d'un trop plein dans ces réservoirs.

Ces moments sont révoltants et deviennent décourageants pour ceux qui œuvrent en aval de ces ouvrages sur la protection de l'avifaune nicheuse de Loire.

Site de MENARS. Quelques sternes naines s'installent et se reproduisent sur cette grande île de sable qui se découvre plus tardivement que les îles du Blaisois, mais extrêmement exposée au dérangement.



Site de VINEUIL/LA CHAUSSEE-ST-VICTOR (îlot à l'amont de l'ancien barrage). Cette grande île a considérablement augmenté en hauteur et en surface principalement en aval englobant ainsi très largement les piles de l'ancien barrage, durant l'hiver dernier. Elle a accueilli cette année bon nombre de sternes naines mais aussi de pierregarins, ce qui nous pousse à faire une nouvelle demande d'arrêté de biotope pour l'année prochaine, car l'accessibilité est facile par le seuil en béton de cet ancien ouvrage depuis la rive gauche, entraînant ainsi un dérangement humain relativement fréquent.

passage en APB reste assez semblable aux années précédentes.

La barrière réalisée avec de la rubalise de couleur en amont, pour la troisième année, me semble assurer une bonne protection contre les dérangements humains.



Site de BLOIS (TUILERIES). Cette île dont la gestion est confiée au CEN 41 depuis son passage en APB reste assez semblable aux années précédentes.

Site de BLOIS (SAULAS). Une île avec intervention ponctuelle d'engin mécanique sur la végétation ligneuse à fort développement et gérée par le CEN 41 cet automne, et sans changement significatif dans son ensemble avec une belle installation de sternes et mouettes rieuses.

Site de CHOUZY/CISSE. Présence de sternes naines adultes sans reproduction.

Site de CHAUMONT/LOIRE. Sur ce site les deux montées d'eau ont réduit la reproduction des sternes à zéro sans qu'il y ait réinstallation.

Le nombre de mouettes rieuses et mélanocéphales a été moins important que les

années précédentes, sans doute en raison des montées d'eau qui ont noyé partiellement la reproduction.

Jacques VION

Menars - obs. J. VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
6-juin		6 couveuses
Totaux*		6

*total: maximum d'oiseaux nicheurs au plus fort de la reproduction

La Chaussée st Victor/Vineuil îlot amont ancien barrage - obs. J.VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
15-avr.	15 oiseaux présents	
8-mai	18 oiseaux présents dont 2 sur le nid	15 oiseaux présents
19-mai	<i>noyade partielle des couveuses</i>	<i>noyade des ois. en cours d'installation</i>
01-juin	18 couveuses dont 1 avec pss	31 couveuses
10-juin	18 couveuses + 4 nichées minimum	45 couveuses
17-juin	<i>noyade partielle de la reproduction (faible)</i>	<i>noyade partielle de la reproduction (30 à 40%)</i>
23-juin	43 couveuses + pss sur 3 nids	36 couveuses
26-juin	<i>pose des panneaux</i>	
04-juil	45 couveuses, pss et jeunes	57 couveuses
17-juil	12 couv. + pss, jeunes et jeunes volants	34 couv. + 10 nids avec pss
28-juil	4 couv. + pss, jeunes et jeunes volants	3 couv. + pss et jeunes
13-août	2 jeunes non volants + jeunes volants	1 jeune non volant + jeunes volants
29-août	qlqs jeunes volants + adultes	5 jeunes volants + 2 adultes
31-août	<i>ramassage panneaux</i>	
Totaux*	45	57

Blois Tuileries - suivi J. VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
22-avr	180 ois. présents, dont env. 12 sur le nid	
25-avr	<i>pose panneaux</i>	
05-mai	<i>présence de pompiers et police pour récupération cadavre humain échoué sur l'île</i>	
06-mai	68 ois. sur le nid ou couveuses	1 cpl. présent
19-mai	<i>noyade (côte -0,08m peu de gravière reste hors d'eau)</i>	
01-juin	59 ois. sur le nid ou couv. + 1 gratte le sable	11 sur le nid ou couveuses
10-juin	77 couveuses	13 couveuses
17-juin	<i>noyade (côte -0,03m seulement qlqs m2 restent hors eau)</i>	
21-juin	12 couveuses semblent avoir échappé à la noyade	4 adultes présentes (noyade à 100%)
04-juil	25 couv. 1 + 4 jeunes	1 couveuse
13-juil	16 couveuses + 1 nichée (pss) + qlqs jeunes	3 couveuses
13-juil	<i>pose barrière de piquets et rubalise en tête d'île</i>	
17-juil	15 couv. + 3 avec pss + jeunes, et jeunes volants	2 couveuses
28-juil	1 couv. + pss + qlqs jeunes et jeunes volants	1 couveuse
13-août	6 jeunes + 12 jeunes volants se font nourrir	1 jeune non volant
29-août	qlqs jeunes volants et qlqs adultes	3 jeunes volants et 2 adultes
30-août	<i>ramassage des panneaux de berge</i>	
31-août	<i>ramassage des panneaux de l'îlot</i>	
Totaux*	27	3

Blois Saulas - suivi Jacques VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
15-avr	17 oiseaux présents	
22-avr	23 oiseaux présents + 3 cpls début d'installation	
25-avr	<i>pose panneaux</i>	
06-mai	9 couv. + 2 cpls cantonnés	4 oiseaux présents
19-mai	<i>noyade (côte -0,08m une petite partie plus haute reste hors eau)</i>	
01-juin	114 couveuses ou sur le nid	29 couveuses ou sur le nid
10-juin	107 couv. (noyade de qlqs nids cote -0,27m)	15 couv. (noyade de qlqs nids)
17-juin	<i>noyade (côte -0,03m une petite partie plus haute reste hors eau)</i>	
21-juin	31 couv. échappent de la noyade	10 couv. échappent de la noyade
13-juil	20 couv. + nbrx jeunes et jeunes volants	26 couveuses minimum
26-juil	plus d'oiseau visible ?	qlqs adultes et jeunes volants ?
30-août	<i>ramassage des panneaux de berge</i>	
31-août	<i>ramassage des panneaux de l'îlot</i>	
Totaux*	50 (estimation)	26

Chouzy - sur - Cisse obs. Jacques VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
06-juin		2 adultes présents sans installation
Totaux*		0

Chaumont - sur - Loire - obs. Jacques VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
15-avr	5 oiseaux au vol	
22-avr	22 ois. présents dont 2 cpls début d'installation	
24-avr	<i>pose panneaux de berge et sur îlot (avec l'aide de Milière et Raboton)</i>	
19-mai	<i>noyade complète de la gravière occupée par les sternes</i>	
06-juin	1 couveuse	1 couveuse
17-juin	<i>nouvelle noyade complète de la gravière occupée par les sternes</i>	
28-juil	<i>plus de sternes</i>	
03-sept	<i>ramassage des panneaux (avec l'aide de Millière et Raboton)</i>	
Totaux*	0	0

3 ou 4 couples de Sternes pierregarins se sont reproduits avec au moins 6 jeunes sur le plan d'eau des Riottes à NAVEIL (suivi Perche Nature)

Première obs. de pierregarin le 30/03/18 NAVEIL (obs. J. NIEL)

Première obs. de naine le 22/04/18 VEUZAIN/LOIRE (obs.F. PELSY)

Dernière obs. de pierregarin le 29/10/18 VALLOIRE/CISSE (obs. F. PELSY)

Dernière obs. de naine le 31/08/18 ST CLAUDE-DE-DIRAY (obs. O. TOURNAILLON)

INSTALLATION ET REPRODUCTION DU GOELAND LEUCOPHEE

BLOIS Terrasse bâtiment hôtel des impôts/archives

1 couple nicheur

BLOIS Résidence Anne de Bretagne

1 couple nicheur

BLOIS Terrasse immeuble Av de France

1 couple nicheur

BLOIS Batiment Hôtel Dieu (ancien hopital)

1 couple nicheur

VINEUIL pile ancien pont SNCF (obs. G. VION)

mai/juin 2 couples nicheurs (1 nid avec 1 jeune visible, 1 nid avec 2 jeunes visibles)

INSTALLATION ET REPRODUCTION DE LA MOUETTE RIEUSE (obs. J.VION)

BLOIS Saulas

le 15/04/18 25 oiseaux présents
le 22/04/18 23 oiseaux présents
le 19/05/18 noyade du site
le 01/06/18 37 couveuses ou sur le nid (visibles)
le 10/06/18 5 couveuses (début de noyade)
le 17/06/18 nouvelle noyade du site
le 21/06/18 qlqs jeunes visibles
le 13/07/18 nombreux jeunes de tous âges
le 28/07/18 reste qlqs jeunes non volants et adultes



BLOIS Tuileries

le 24/04/18 env. 200 oiseaux présents dont 17 sur le nid
le 05/05/18 dérangement (pompiers et police sur l'îlot)
le 06/05/18 83 couv. ou sur le nid
le 19/05/18 noyade du site
le 01/06/18 3 couveuses
le 10/06/18 5 jeunes non volants
le 17/06/18 nouvelle noyade du site
le 21/06/18 1 couveuse échappe à la noyade (nid de végétaux assez haut)
le 04/07/18 1 couveuse + 1 nid avec 2 pss de 3 jours
le 28/07/18 jeunes volants



CHAUMONT/LOIRE

le 15/04/18 environ 40 oiseaux au vol en panique (faucon pèlerin mange une mouette sur l'îlot)
le 22/04/18 environ 700 oiseaux dont 100 sur le nid, accouplements
le 19/05/18 noyade des qlqs oiseaux en périphérie de l'îlot
le 06/06/18 env. 300 adultes et 160 jeunes et pss (visibles)
le 17/06/18 nouvelle noyade de qlqs nids
le 28/07/18 plus d'oiseau sur le site

INSTALLATION ET REPRODUCTION DE LA MOUETTE MELANOCEPHALE (obs. J. VION)

BLOIS Tuileries

le 22/04/18 5 oiseaux présents
le 10/06/18 2 oiseaux présents

BLOIS Saulas

le 15/04/18 17 oiseaux présents
le 01/06/18 1 cpl + 6 adultes présents

le 21/06/18 2 adultes présents
 le 13/07/18 7 adultes + 19 jeunes volants au reposoir

CHAUMONT/LOIRE

le 15/04/18 7 oiseaux au vol (f. pèlerin sur l'îlot)
 le 22/04/18 10 oiseaux présents
 le 06/06/18 35 oiseaux dont 3 sur le nid + 10 pss (visibles)
 le 28/07/18 plus d'oiseau

REPRODUCTION DU PETIT GRAVELOT (obs. J. VION)

BLOIS Saulas

le 22/04/18 - 15 oiseaux présents
 le 06/05/18 4 oiseaux présents
 le 01/06/18 8 couveuses

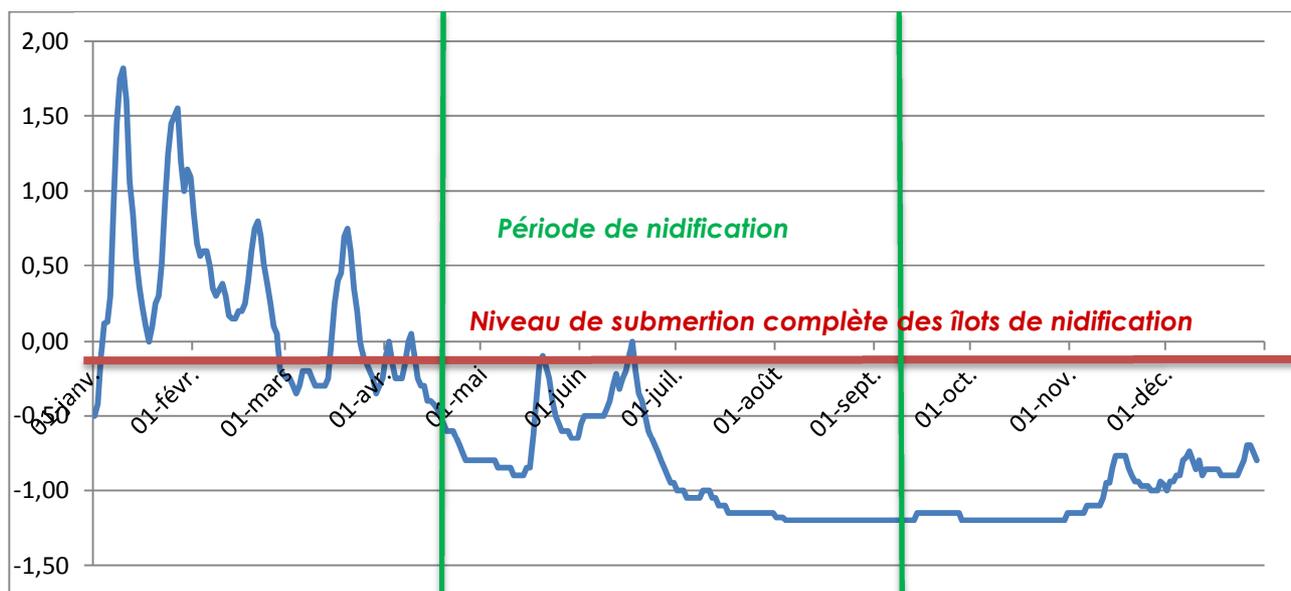
BLOIS Tuileries

le 22/04/18 14 oiseaux présents
 le 01/06/18 3 couveuses
 le 10/06/18 3 couveuses
 le 13/07/18 7 adultes présents
 le 17/07/18 5 couveuses
 le 28/07/18 qlqs jeunes

VINEUIL Barrage

le 15/04/18 8 adultes présents
 le 01/06/18 5 couveuses
 le 10/06/18 5 couveuses
 le 04/07/18 3 couveuses + pss + jeunes
 le 17/07/18 4 couveuses
 le 28/07/18 pss et jeunes
 le 13/08/18 3 nichées de pss + jeunes
 le 29/08/18 jeunes + adultes

Sterne pierregarin ayant avalé un bas de ligne agrémentée d'un leurre morte sur le nid



Fluctuation des niveaux de la Loire à l'échelle de Blois durant l'année 2018 (Données DREAL)

Le Tarier pâtre

Saxicola rubicola.

Le Tarier pâtre possède une silhouette trapue et ronde, caractéristique et facilement repérable. Les mâles reconnaissables à leur gorge et leur tête noires ou noirâtres, leur cou blanc et une tache blanche sur l'épaule. Cette dernière est en fait placée sur les couvertures internes et est habituellement cachée au repos. Son poitrail est orange vif à roux, le croupion



Mâle en plumage nuptial

pâle et la queue toute noire. Les couleurs vives sont surtout visibles au printemps. Dans les races occidentales, les mâles ont l'orange des parties inférieures généralement bien étendu. Cependant, en plumage usé, ils peuvent être très pâles dessous et le croupion peut apparaître blanc. Les femelles ont une gorge foncée ou mouchetée et un sourcil absent ou peu évident. Il existe une certaine variation individuelle et certaines peuvent présenter une gorge très pâle. Le croupion est également variable mais toujours avec de fines stries.

Le Tarier pâtre niche dans divers milieux de landes et de prés ainsi que dans les friches ou en marge des cultures. Dans certaines régions, on le trouve dans les clairières, sur les pentes buissonneuses des montagnes, parmi les dunes et le long des plages. Trois conditions sont requises : le Tarier pâtre doit disposer de végétation basse pour nicher, de

perchoirs pour chasser et de postes plus élevés pour surveiller son domaine et se lancer dans les vols nuptiaux. En France, le Tarier pâtre niche à travers l'ensemble du pays dans les différents milieux signalés précédemment, mais en hiver, il se tient surtout dans l'ouest et dans le sud, notamment le long des côtes.

Le Tarier est présent dans toute l'Europe Occidentale et en Afrique du Nord. Les races occidentales sont sédentaires, toutes les autres sont migratrices et vont à des latitudes plus méridionales.



Mâle bord de Loire à Blois (fin d'hiver).

Comportement

Le Tarier pâtre se pose toujours à découvert en divers endroits : sommet de poteaux, hautes branches d'arbustes, fils de clôture, piquets, ou murs de pierre. Il remue continuellement la queue et agite les ailes. Il peut maintenir la queue dressée lorsqu'il reste pendant de longues minutes sur le même perchoir, rappelant ainsi par sa posture le Tarier des prés. Dans nos régions, les deux membres du couple restent à proximité l'un de l'autre. Ils ne s'éloignent jamais à une distance qui dépasse les 50 mètres. Bien souvent, ils ne sont séparés que par 15 mètres. Si l'un des deux prend son envol parce qu'il est dérangé, l'autre le suit rapidement et ils reviennent ensemble dans leur territoire dès que l'alerte est passée. Certains couples se déplacent pendant toute leur vie dans un espace qui n'est pas plus grand que 1000 mètres carrés.



Couple au repos bord de Loire (Blois)

© Fauvet

Alimentation

Le Tarier pâtre se nourrit surtout d'insectes, coléoptères mouches, fourmis, chenilles, papillons. Il capture aussi d'autres invertébrés dont les araignées et des vers. Le Tarier guette ses proies depuis un perchoir dégagé, puis se précipite sur elles avec vivacité.

Reproduction nidification



© Fauvet

La femelle construit son nid pendant que monsieur chante

De nombreux Tariers pâtres vivent par couples toute l'année, défendant ensemble leur territoire. Au printemps, le mâle écarte ses rivaux par une parade agressive. Pour attirer une femelle, il lance un chant aigu, babillard et monotone, d'ordinaire depuis un perchoir plus haut que ceux d'où il chasse.



Femelle bord de Loire à Blois

La femelle bâtit son nid au sol ou juste au-dessus, au pied d'un buisson, dans une touffe d'herbe ou au milieu d'autres types de végétation épaisse. Le nid est une coupe sommaire d'herbes et de feuilles sèches garnie de poils, de plumes et de laine dans lequel la femelle dépose 5 à 6 œufs bleu pâle finement tachetés de brun. Un petit tunnel dans la végétation en permet souvent l'accès. La femelle couve seule pendant 14-15 jours, puis s'occupe des jeunes dans les premiers jours. Par la suite, ils sont nourris par les deux adultes jusqu'à 4 ou 5 jours après l'envol. La femelle s'éloigne alors afin de construire un nid pour la nichée suivante, tandis que le mâle continue à nourrir les jeunes pendant 5 à 10 jours de plus. Cela peut se répéter pour la troisième nichée.

Texte et photos Gérard Fauvet

Ornithologie 2018 à Loir-et-Cher Nature

Voici le bilan d'une année d'activité du groupe ornithologique :

En janvier nous comptons !

Tout d'abord les **Grands cormorans** le soir au dortoir : le samedi 13 janvier (coordinateur J.Vion) : Perche : coordination Jean Niel, Loire : coordination Jacques Vion, Cher : coordination Alain Pollet.

Vallée du Cher		Vallée de la Loire		Perche	
St-Julien-sur-Cher	54	Avaray	39	Le Plessis-Dorin	5
Châtillon-sur-Cher	50	Cour-sur-Loire	101	Lavardin	0
Noyers-sur-Cher	115	Blois-Tuileries	143	Naveil	181
Pouillé	43	Chouzy-sur-Cisse	48	Fréteval	0
Saint-Julien-de-Chédon	35	Veuves	103	Couture-sur-Loir	0
Total	297	Total	434	Total	186

Le total (Sologne non comptée) est donc de 917.

L'ONCFS a compté les dortoirs en Sologne : sur 9 dortoirs, seuls trois étaient occupés avec un total de 451 oiseaux (contre 634 en 2015).

Le total du département est donc de 1368 Grands cormorans en 2018 contre 1451 en 2015 lors du précédent recensement national.

Rappel des résultats précédents (hors Sologne) : 1082 en 2017, 926 en 2016, 817 en 2015, 620 en 2014, 830 en 2013, 1223 en 2012, 1242 en 2011, 1747 en 2010, 848 en 2009.

Comme l'an dernier, l'arrêté du 8 septembre 2016 autorise le tir de 2125 Grands cormorans en pisciculture et 375 sur les eaux libres, soit un total de 2500 pour le Loir-et-Cher.

Le lendemain : le **Comptage Wetlands** (coordination F. Pelsy) /SNE).

Bilan du 14 janvier 2018 sur les 27 sites de référence + la Loire + Sudais :

61 Grèbes castagneux, 107 Grèbes huppés, 309 Grands cormorans, 105 Hérons cendrés, 60 Grandes Aigrettes, 31 Aigrettes garzettes, 219 Cygnes tuberculés, 40 Canards siffleurs, 74 Canards chipeaux, 23 Sarcelles d'hiver, 1604 Canards colverts, 133 Canards souchets, 896 Fuligules milouins, 170 Fuligules morillons, 2 Harles piettes, 1 Nette rousse, 7 Gallinules poules-d'eau, 669 Foulques macroules, 3 Chevaliers culblancs, 3 Chevaliers guignettes, 4 Bécassines des marais, 4820 Vanneaux huppés, 711 Pluviers dorés, 11 Goélands leucophées, 466 Mouettes rieuses, 1 Cygne noir, 1 Cigogne blanche.

Et le même jour, le soir, nous avons compté les Laridés au dortoir : c'était le quatrième recensement national des **Laridés hivernants** (Ornithos, relais Alain Pollet).

A Blois la Loire étant en crue, le dortoir est devenu un dortoir flottant entre le pont Gabriel et le pont Mitterrand, 1800 Mouettes rieuses (+/- 150) se laissaient dériver.

En Sologne 434 Mouettes rieuses à l'Étang de la Grande-Corbois (Saint-Viâtre) et aucune à l'étang de Corbrandes (Soings-en-Sologne).

Autre activité le suivi de la migration de la Grue cendrée (réseau national, coord. A.Pollet).

Migration prénuptiale : Migration du 11 janvier au 15 mars, avec un total de 3 220 oiseaux. Pic du 2 au 8 mars.

Migration postnuptiale : Premier vol le 2 octobre et dernier vol le 4 décembre pour un total de 1350 grues. Passages notamment les 29 et 30 octobre et le 17 novembre 2018.

Remarque : La population du nord-ouest de l'Europe est estimée aujourd'hui à 350 000 individus contre 45 000-50 000 dans les années 1980 (Wetlands International 2017 dans Ornithos juillet-août 2018).

Rappel : vous pouvez soit rentrer en ligne vos observations de Grues cendrées sur le site de la LPO Champagne-Ardenne :

<http://champagne-ardenne.lpo.fr/grue-cendree/migration-et-hivernage/transmettre-vos-observations-de-grues-cendrees/saisir-vos-observations-de-grues-cendrees>

soit les envoyer au coordinateur Alain Pollet, adresse mail : apollet@wanadoo.fr.

Sur le site de la LPO Champagne-Ardenne vous pouvez également suivre au jour le jour la migration des grues :

<http://champagne-ardenne.lpo.fr/grue-cendree/migration-et-hivernage/la-migration-des-grues-cendrees-au-jour-le-jour>

Suivi du Faucon pèlerin (coord. A.Pollet).

Le couple de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan a élevé 2 ou 3 jeunes cette année. Rien à Maves. A Blois, la femelle stationne toujours (depuis la mi-octobre 2016). Nous sommes en train d'avertir le propriétaire du site.

Suivi des busards (coord G. Michelin-CDPNE).

Voici les résultats du suivi dans la ZPS :

Busard Saint-Martin ; 35 couples suivis, 63 jeunes à l'envol, taux de reproduction : 1,80, 11 cages posées pour cette espèce.

Busard des roseaux ; 13 couples suivis, 24 jeunes à l'envol, taux de reproduction : 1,85, 1 cage posée pour cette espèce.

Busard cendré ; 11 couples suivis, 26 jeunes à l'envol. Une nichée a été détruite volontairement. La mise en place de la plate-forme de saisies a permis d'obtenir plus de 400 observations.

Merci aux bénévoles ayant participé à la préservation des busards beaucerons.

Observatoire Rapaces diurnes (LPO, relais A. Pollet).

A l'issue de l'enquête rapaces 2000/2002, nous participons au suivi des populations nicheuses de rapaces diurnes dans un carré de 5 km de côté situé au centre de la carte au 1/25 000.

Pierre Roger et Loir-et-Cher Nature ont recensé le carré de la carte 2221-E de Lamotte-Beuvron, voici les résultats :

Espèce :	Nb de couples certains ou probables	Nb de couples possibles
Buse variable	6	4
Bondrée apivore		5
Autour des palombes	1	
Epervier d'Europe		5
Faucon crécerelle		2
Balbusard pêcheur		1
Circaète-jean-le blanc		1

Coordination : Pierre Roger. Participants : Monique et Pierre Hervat, Jean-Pierre Jollivet, Alain Perthuis, Alain Pollet, Pierre Roger, Laurent Sicsic, Jacques Vion.

Recensement des Grands Cormorans nicheurs (coord F. Pelsy-Sne) : Effectifs plutôt en baisse avec 134 couples sur 3 sites (contre 196 couples sur 3 sites en 2017) : 74 à Marcilly-en-Gault (2 sites), 60 à Vernou-en-Sologne. Quelques colonies n'ont pas été recensées.

Relevés STOC-EPS, (coord. D.Hémery) : Suivi Temporel des Oiseaux Communs-Echantillonnages Ponctuels Simples. La méthode consiste en un dénombrement de l'avifaune par un observateur qui reste stationnaire pendant 5 minutes exactement. Il réalise dix points d'écoute également répartis dans un carré de 2 km de côté. Trois passages doivent être réalisés, le 1er courant mars, le second courant avril, le troisième un mois plus tard.

Dans le département 7 relevés ont été faits : 2 par PN, 3 par LCN et 2 par l'ONF.

Le **Suivi des espèces patrimoniales des étangs de Sologne** (coord. F.Pelsy/SNE) a donné les résultats suivants :

Grèbe à cou noir : Plutôt bonne année avec 131 à 164 couples sur 11 sites (contre 146 couples sur 9 sites en 2017) : 81 couples à Chémery (2 sites), 20 à Soings-en-Sologne, 6 à 15 à Saint-Viâtre (2 sites), 3 à 15 à Lassay-sur-Croisne, 6 à Vernou-en-Sologne, 11 à Marcilly-en-Gault (2 sites), 2 à 14 à Millançay et 2 à Mur-de-Sologne.

Butor étoilé : Aucun chanteur.

Blongios nain : 1 chanteur à Marcilly-en-Gault. Aucun nourrissage ni jeune n'ont été observés.

Grande Aigrette : Aucune preuve de reproduction.

Héron pourpré : Année moyenne avec 13 à 15 couples sur 4 sites (contre 10 à 11 couples sur 4 sites en 2017) : 5 à 6 à Neung-sur-Beuvron, 1 à Marcilly-en-Gault, 6 à 7 à Bauzy, 1 à Lassay-sur-Croisne.

Bihoreau gris : 35 à 41 couples sur 9 sites (contre 101 à 111 couples sur 7 sites en 2017) mais la grosse colonie de Saint-Viâtre n'a pas été dénombrée : 9 à 10 couples à Marcilly-en-Gault (2 sites), 10 à Vernou-en-Sologne, 1 à Vouzon, 8 à 9 à Saint-Viâtre (2 sites), 0 à 1 à Bauzy, 5 à Loreux, 2 à 5 à Lassay-sur-Croisne.

Aigrette garzette : 18 à 26 couples sur 6 sites (contre 32 à 33 couples sur 6 sites en 2017) : 2 couples à Vernou-en-Sologne, 2 à 6 à Saint-Viâtre (2 sites), 11 à Marcilly-en-Gault, 2 à 5 à Lassay-sur-Croisne, 1 à 2 à Loreux.

Héron gardeboeuf : année moyenne avec 7 à 8 couples sur 3 sites (contre 6 couples sur 3 sites en 2017) : 5 couples à Marcilly-en-Gault, 2 à 3 à Saint-Viâtre (2 sites).

Sarcelle d'été : Très bonne année avec 1 couple qui élève 5 à 6 jeunes à Millançay et 5 couples avec nidification possible ou probable (contre 2 couples avec nidification probable en 2017) : 1 à Soings-en-Sologne, 1 à Vernou-en-Sologne, 1 à Chémery et 2 à Saint-Viâtre.

Nette rousse : Aucune donnée de reproduction.

Busard des Roseaux : Aucune donnée de reproduction, comme tous les ans depuis 2013 malgré la présence d'un couple en début de saison à Saint-Viâtre. En limite de Sologne, un couple élève 2 jeunes à Pontlevoy.

Milan noir : 3 couples élèvent au moins 6 jeunes à Marcilly-en-Gault, Chémery et Loreux.

Mouette rieuse : Année moyenne avec environ 1200 couples sur 11 sites (contre 1390 couples sur 12 sites en 2017) : 458 à Chémery, 63 à Saint-Viâtre, 19 à 20 à Nouan-le-Fuzelier, 14 à 15 à Marcilly-en-Gault, 253 à Vernou-en-Sologne, 25 à Millançay, 82 à 83 à Pruniers, 20 à Soings-en-Sologne, 254 à Veillens, 12 à Lassay-sur-Croisne, 4 à Cour-Cheverny.

Guifette moustac : Année moyenne avec 267 à 291 couples sur 6 sites (contre 133 à 183 couples sur 6 sites en 2017) : 25 à Soings-en-Sologne, 59 à Saint-Viâtre, 27 à Vernou-en-Sologne, 77 à Millançay, 79 à 103 à Chémery (2 sites).

Guifette noire : Aucun indice de reproduction.

Cisticole des joncs : Enfin un contact de l'espèce en Sologne à Saint-Viâtre (première depuis 2011).

Bouscarle de Cetti : L'espèce continue sa lente progression avec 17 chanteurs (contre 8 chanteurs en 2017).
Merci à tous les observateurs pour la transmission de leurs données : Denis Chavigny, Pascal Derland, Didier Hacquemand, Mathieu Mabilieu, ONCFS, Alain Perthuis, Alain Pollet, Alexandre Roubalay, Maurice et Eva Sempé.

La nidification du **Guêpier** d'Europe a été contrôlée (coord. A.Pollet).

Mauvaise année avec 13 couples (contre 18 à 20 couples en 2017) : 5 à Soings-en-Sologne, 8 à Sassay. Le site de Contres n'est pas occupé (première fois depuis l'installation de l'espèce dans le contris en 2008). A Selles-sur-Cher : reproduction de 5 couples (contre 6 en 2017).

Les espèces patrimoniales forestières ont également été suivies (coord. A.Perthuis) :

Aigle botté : 6 couples reproducteurs à Chambord dont 1 en échec (exploitation forestière), les 5 autres produisent au moins 6 jeunes. Deux couples en FD de Boulogne, le couple habituel élève deux jeunes, échec probable pour le nouveau. Bilan : 8 territoires sur le massif avec 8 jeunes envolés au moins. Un couple dans le Bois de Saint-Lomer produit 1 jeune.

Balbusard pêcheur : 27 sites contrôlés, 22 occupés, au moins 18 (19 ?) ont connu une reproduction dont 12 produisent 22 jeunes (1 prélevé pour programme d'introduction en Aquitaine), les 6 (7 ? = changement de partenaire) autres sont en échec (dont 5 à Chambord) avec au moins 1 perturbé par les activités humaines (un autre couple ne s'est pas fixé suite à la présence d'un photographe semble-t-il). L'absence sur au moins 2 sites où il a niché en 2017 reste inexplicable ? Les recherches sur le massif de Sudais demeurent toujours vaines. Diverses observations laissent à penser que plusieurs cantonnements échappent à la surveillance...

Cigogne noire : Rien au plan de la reproduction, hormis des contacts fin mai et fin juin dans le secteur Chaon-Vouzon !

En Sologne : Quinzième hivernage consécutif.

Circaète-jean-le blanc : Cette saison, 21 sites contrôlés dont au moins 17 occupés. 11 nids découverts produisent autant de jeunes dont 10 en Sologne et 1 en forêt de Fréteval. En Beauce, les recherches autour de la réserve de Grand-Pierre et de Vitain ont confirmé la présence d'un couple sans reproduction. Merci à Didier Hacquemand, Pierre Roger, Frédéric Pelsy, ONCFS41 et aux participants de la journée du 7 avril.

En concertation avec Indre Nature, nous avons fait le **Recensement des mâles d'Outarde canepetière** de la commune de Chabris (coord. J-P. Jollivet) :

Seulement 4 mâles furent entendus lors de la recherche collective sur la commune de Chabris (36) le 25 mai. (Rappel : 4 mâles en 2017, 5 mâles en 2016, 9 ou 10 en 2015, 11 en 2014).

Un mâle à Maves.

Voici les résultats de la nidification des **Laridés sur la Loire**. (coord. J. Vion) :

Sterne pierregarin : 45 en amont de l'ancien barrage du Lac de Loire, 27 couples aux Tuileries, 50 couples à la Saulas, et 0 couple à Chaumont-sur-Loire.

Sterne naine : 0 couple à Muides, 6 couples à Menars, 57 couples à La-Chaussée-Saint-Victor, 3 couples aux Tuileries, 26 couples à La Saulas, et 0 couple à Chaumont-sur-Loire.

Mouette rieuse : 1 couple aux Tuileries, 0 à la Saulas et 300 couples (évaluation) à Chaumont-sur-Loire.

Mouette mélanocéphale : 20-30 couples à Chaumont-sur-Loire.

Les 2 crues successives du 19 mai et du 17 juin 2018 ont emporté presque tous les nids.

Goéland leucophaé : 2 couples sur les piles de l'ancien pont Sncf à Vineuil (2+1 jeunes).

A Blois : un couple sur l'Hôtel des Impôts, un sur immeuble avenue de France, un avenue Jean Laigret et un sur le bâtiment Hôtel-Dieu.

La recherche du **Guignard d'Eurasie** lors de ses migrations ne nous a pas permis cette année d'admirer ce magnifique oiseau (coord. A.Pollet).

Suivi du Gobemouche noir. (coord. J. Vion) : Voir article dans ce bulletin

Forêt de Boulogne : pose de 10 nichoirs en 2017 et de 10 autres en 2018. Le contrôle de la fin mai nous donne les résultats suivants : 5 nichoirs occupés par le Gobemouche noir sur les 10 de 2017 et un nichoir occupé sur les 10 de 2018.

Forêt de Russy : le Gobemouche noir n'a occupé aucun des 10 nichoirs posés en 2018.

Et enfin notre oiseau de l'année 2018 : **le Cygne tuberculé** (coord. A.Perthuis). Voir le bilan dans ce bulletin.

Cet inventaire sera reconduit l'an prochain, même si la Cygne n'est pas l'oiseau de l'année 2019.

Chaque association organisera la prospection sur son secteur à partir de la liste des sites ayant abrité la reproduction dans le passé, liste que nous enverra Alain Perthuis.

Alain POLLET

MIGRATION DES OISEAUX EN LOIR-ET-CHER

Synthèse des 10 calendriers migratoires 2006 à 2015 et comparaison avec 1996-2005



De 2006 à 2015 les observateurs du Loir-et-Cher ont noté la première et la dernière date d'apparition des oiseaux migrateurs.

Chaque année ces résultats ont été publiés dans l'Info Ornitho 41 document réalisé par Alain Perthuis. C'est le bilan de ce suivi qui fait l'objet de cette analyse ainsi que la comparaison avec les résultats de la première synthèse 1996-2005.

Trois types de migrateurs se rencontrent en Loir-et-Cher :

- Migrateurs estivants
- Migrateur stricts
- Migrateurs hivernants

Migrateurs estivants : Pour chacune des espèces qui se reproduisent en Loir-et-Cher figurent dans le tableau 1 :

- la date moyenne des 10 dates de première arrivée
- la date record notée
- l'écart-type sur la date moyenne.

Le même travail a été effectué sur les dates de dernière observation de l'oiseau (tableau 2).

Pour chaque espèce l'écart-type moyen a été calculé.

Exemple : Pour l'Hirondelle de fenêtre :

date moyenne d'arrivée : 27 mars ; écart-type = 6 jours.

Ceci signifie que 66 % des premières dates d'observation sont situées dans l'intervalle dont les dates extrêmes sont : moyenne moins écart-type et moyenne plus écart-type.

Donc pour l'Hirondelle de fenêtre :

27 mars moins 6 jours = 21 mars

27 mars plus 6 jours = 2 avril

66 % des premières dates d'observation sont situées entre le 21-3 et le 2-4.

Remarque : cela ne veut pas dire que 66 % des oiseaux arrivent entre ces deux dates.

Migrateurs stricts : les tableaux présentent les dates moyennes et records des débuts et de fin de la migration pré-nuptiale pour les oiseaux de passage, ainsi que pour la migration post-nuptiale.

Hivernants : les tableaux présentent les dates moyennes et les records d'arrivée et de départ des hivernants.

I. Première partie : Arrivée des migrateurs estivants : (tableau 1).

	1996-2005			2006-2015		
	Date moyenne d'arrivée	Date record d'arrivée	Ecart-type en jours	Date moyenne d'arrivée	Date record d'arrivée	Ecart-type en jours
Grèbe à cou noir	23-févr	31-janv	11	19-févr	11-févr	7
Blongios nain	22-mai	25-avr	16			
Bihoreau gris	11-avr	01-avr	7	23-mars	23-févr	20
Héron pourpré	22-avr	08-avr	8	02-avr	21-mars	9
Cigogne noire	25-mars	06-mars	38	03-mai	05-mars	29
Sarcelle d'été	11-mars	22-févr	11	12-mars	01-mars	6
Bondrée apivore	22-avr	04-avr	16	01-mai	07-avr	10
Milan noir	31-mars	15-mars	12	10-mars	15-févr	13
Circaète Jean-le blanc	18-mars	07-mars	10	05-mars	5-févr	13
Busard des roseaux	06-mars	02-févr	19	04-mars	11-févr	13
Busard cendré	14-avr	29-mars	10	11-avr	1-avr	9
Aigle botté	07-avr	22-mars	23	04-avr	18-mars	13
Balbusard pêcheur	12-mars	04-mars	6	13-mars	8-mars	4
Faucon hobereau	16-avr	23-mars	11	16-avr	5-avr	7
Caille des blés	16-avr	09-mars	19	22-avr	7-avr	11
Râle des genêts	17-mai	27-avr	18			
Outarde canepetière	23-mars	09-mars	13	13-avr	10-mars	23
Echasse blanche	08-mai	16-avr	23	25-avr	13-avr	21
Avocette élégante	25-avr	02-mars	40	01-avr	03-mars	26
Œdicnème criard	13-mars	02-mars	8	28-févr	10-févr	15
Petit gravelot	12-mars	06-mars	4	13-mars	5-mars	6
Mouette mélanocéphale	06-mars	23-févr	5	08-févr	09-janv	22
Sterne pierregarin	19-mars	08-mars	5	23-mars	18-mars	6
Sterne naine	30-avr	26-avr	5	28-avr	20-avr	5
Guifette moustac	06-avr	22-mars	9	01-avr	22-mars	6
Guifette noire	25-avr	11-avr	8	19-avr	11-avr	9
Tourterelle des bois	12-avr	24-mars	9	18-avr	6-avr	6
Coucou gris	20-mars	13-mars	5	20-mars	2-mars	8
Engoulevent d'Europe	30-avr	10-avr	13	13-mai	27-avr	13
Martinet noir	13-avr	04-avr	6	10-avr	2-avr	5
Huppe fasciée	26-mars	13-mars	8	18-mars	11-mars	6
Torcol fourmilier	12-avr	26-mars	12	07-avr	21-mars	9
Hirondelle de rivage	09-mars	18-févr	9	16-mars	2-mars	9
Hirondelle rustique	10-mars	15-févr	10	09-mars	2-mars	5
Hirondelle de fenêtre	27-mars	20-mars	6	25-mars	13-mars	7
Pipit des arbres	28-mars	19-mars	5	04-avr	27-mars	6
Bergeronnette printanière	29-mars	20-mars	6	31-mars	18-mars	8
Rosignol philomèle	03-avr	26-mars	4	04-avr	27-mars	5
Rougequeue noir	06-mars	25-févr	6	28-févr	18-févr	8
Rougequeue à front blanc	31-mars	12-mars	8	24-mars	7-mars	10

	1996-2005			2006-2015		
	Date moyenne d'arrivée	Date record d'arrivée	Ecart-type en jours	Date moyenne d'arrivée	Date record d'arrivée	Ecart-type en jours
Tarier des prés	15-avr	24-mars	14	28-avr	20-avr	9
Tarier pâtre	21-févr	11-févr	9	24-févr	10-févr	8
Merle à plastron	10-avr	28-mars	8	05-avr	25-mars	9
Locustelle tachetée	10-avr	22-mars	11	10-avr	2-avr	6
Phragmite des joncs	05-avr	16-mars	13	03-avr	8-mars	11
Rousserolle effarvatte	17-avr	01-avr	10	19-avr	10-avr	8
Hypolaïs polyglotte	22-avr	02-avr	8	20-avr	6-avr	6
Fauvette babillarde	03-mai	10-avr	19	02-mai	20-avr	15
Fauvette grisettes	31-mars	16-mars	7	04-avr	31-mars	2
Fauvette des jardins	14-avr	22-mars	14	09-avr	18-mars	12
Fauvette à tête noire	10-mars	25-févr	9	05-mars	12-févr	10
Pouillot de Bonelli	09-avr	01-avr	8	08-avr	2-avr	6
Pouillot siffleur	14-avr	05-avr	8	10-avr	3-avr	8
Pouillot véloce	26-févr	15-févr	7	02-mars	19-févr	9
Pouillot fitis	25-mars	16-mars	5	30-mars	20-mars	8
Gobemouche gris	05-mai	01-mai	4	06-mai	23-avr	7
Gobemouche noir	15-avr	05-avr	10	15-avr	5-avr	7
Loriot d'Europe	21-avr	15-avr	12	22-avr	10-avr	6
Pie-grièche écorcheur	08-mai	04-mai	5	25-avr	20-mars	20
Serin cini	24-févr	02-févr	13	11-févr	3-janv	23



Coucou gris © G. Fauvet

II Deuxième partie : Départ des migrateurs estivants : (tableau 2).

	1996-2005			2006-2015		
	Date moyenne de départ	Date record de départ	Ecart-type en jours	Date moyenne de départ	Date record de départ	Ecart-type en jours
Grèbe à cou noir	16-oct	28-nov	40	22-nov	29-déc	26
Blongios nain		19-juil				
Bihoreau gris	04-sept	25-sept	22	17-sept	13-oct	21
Héron pourpré	08-sept	06-oct	18	19-sept	12-oct	12
Cigogne noire	29-juil	11-juil	12	03-sept	07-oct	29
Sarcelle d'été	28-août	17-sept	17	23-sept	11-nov	30
Bondrée apivore	22-sept	11-nov	27	11-sept	8-oct	17
Milan noir	17-juil	08-août	27	18-août	20-oct	35
Circaète Jean-le blanc	16-sept	30-oct	24	28-sept	12-oct	7
Busard des roseaux	20-oct	14-nov	22	22-oct	29-nov	24
Busard cendré	01-sept	22-sept	17	26-août	19-sept	12
Aigle botté	09-sept	06-oct	18	03-sept	15-sept	16
Balbusard pêcheur	15-oct	31-oct	13	11-oct	4-nov	12
Faucon hobereau	07-oct	24-oct	10	01-oct	28-oct	13
Caille des blés	12-sept	07-nov	37	25-sept	14-nov	46
Râle des genêts		11-juil				
Outarde canepetière	07-oct	17-oct	8			
Echasse blanche		15-août		30-juil	18-août	19
Avocette élégante	09-nov	19-déc	44	04-nov	21-déc	44
Œdicnème criard	18-oct	24-nov	17	21-oct	30-nov	25
Petit gravelot	04-oct	21-oct	15	23-sept	6-oct	10
Mouette mélanocéphale	14-oct	26-déc	66	21-juil	01-sept	55
Sterne pierregarin	11-sept	19-oct	22	11-sept	17-oct	21
Sterne naine	25-août	10-sept	11	03-sept	3-oct	15
Guifette moustac	25-août	19-sept	26	22-sept	12-nov	24
Guifette noire	19-sept	23-oct	19	17-sept	4-oct	12
Tourterelle des bois	24-sept	11-oct	9	11-sept	19-sept	7
Coucou gris	05-août	19-sept	31	19-août	24-sept	26
Engoulevent d'Europe	24-août	14-sept	22	27-août	24-sept	21
Martinet noir	05-sept	20-oct	23	27-août	6-sept	8
Huppe fasciée	03-août	28-août	18	01-sept	23-sept	12
Torcol fourmilier	09-sept	01-oct	16	28-août	12-oct	27
Hirondelle de rivage	29-sept	25-oct	14	22-sept	16-oct	10
Hirondelle rustique	27-oct	28-nov	14	19-oct	17-nov	14
Hirondelle de fenêtre	10-oct	16-oct	4	08-oct	25-oct	13
Pipit des arbres	21-sept	10-oct	12	24-sept	30-oct	16
Bergeronnette printanière	25-sept	09-oct	9	01-oct	30-oct	12
Rosignol philomèle	03-août	25-août	11	12-août	28-août	13
Rougequeue noir	09-nov	24-nov	13	24-oct	03-déc	23
Rougequeue à front blanc	12-oct	28-oct	9	26-sept	17-oct	10

	1996-2005			2006-2015		
	Date moyenne de départ	Date record de départ	Ecart-type en jours	Date moyenne de départ	Date record de départ	Ecart-type en jours
Tarier des prés	18-sept	03-oct	12	23-sept	27-sept	7
Tarier pâtre	29-oct	23-nov	14	27-oct	26-nov	24
Merle à plastron	21-oct	06-nov	15	21-oct	30-oct	8
Locustelle tachetée	08-août	06-oct	34	05-août	19-sept	35
Phragmite des joncs	17-août	24-sept	26	01-août	13-sept	22
Rousserolle effarvatte	11-sept	28-sept	11	30-août	22-sept	25
Hypolaïs polyglotte	03-sept	15-sept	6	27-août	9-sept	9
Fauvette babillarde		03-juil		07-sept	30-oct	38
Fauvette grisette	19-sept	03-oct	9	17-sept	10-oct	12
Fauvette des jardins	16-sept	05-oct	16	03-sept	23-sept	13
Fauvette à tête noire	19-oct	30-oct	7	16-oct	20-nov	18
Pouillot de Bonelli	04-juil	16-juil	11	11-juil	16-juil	5
Pouillot siffleur	29-juil	11-août	12	22-juil	18-août	12
Pouillot véloce	20-nov	16-déc	13	01-nov	14-nov	11
Pouillot fitis	12-sept	02-oct	12	10-sept	28-sept	12
Gobemouche gris	13-sept	21-sept	5	15-sept	1-oct	11
Gobemouche noir	17-sept	14-oct	12	14-sept	26-sept	8
Loriot d'Europe	18-août	15-sept	13	17-août	31-août	12
Pie-grièche écorcheur	12-août	06-sept	22	27-août	04-oct	18
Serin cini	31-oct	02-déc	18	18-oct	12-déc	36

Commentaires sur l'arrivée et le départ des migrateurs estivants :

Le Blongios nain, l'Outarde canepetière et le Râle des genêts ont disparu du Loir-et-Cher en tant que nicheurs. Les données d'observation du Merle à plastron en automne sont rares : 3 données sur la période 2006-2015 (dont un individu mort).

- Quelques espèces ont avancé leur date d'arrivée :

Nombre de jours d'avance :	Espèces :
26	Mouette mélanocéphale
21	Milan noir
20	Héron pourpré
19	Héron bihoreau
13	Circaète-Jean-le Blanc, CEdicnème criard, Pie-grièche écorcheur.
8	Huppe fasciée
7	Rougequeue à front blanc
6	Guifette noire
5	Guifette moustac, Torcol fourmilier, Fauvette des jardins, Fauvette à tête noire
4	Grèbe à cou noir

26 jours pour la Mouette mélanocéphale, mais cette espèce est en expansion et est devenue nicheuse en Loir-et-Cher depuis 1995 (un couple à Chémery), puis installation à Blois (2003, 1 à 3 couples de 2006 à 2009, 8 couples en 2011), et une nouvelle colonie à Chaumont-sur-Loire en 2012 (350 couples en 2013, 800 couples en 2014).

Il est parfois difficile de savoir pour certaines espèces s'il s'agit d'un oiseau qui vient juste d'arriver ou si c'était un hivernant.

C'est le cas pour les espèces suivantes : Busard des roseaux, Rougequeue noir, Tarier pâtre, Fauvette à tête noire, Pouillot véloce, Serin cini, Héron bihoreau, CEdicnème criard.

Les données d'hivernage du Milan noir en 2012 n'ont pas été prises en compte.

Pour la Cigogne noire, il faut évidemment tenir compte de sa grande discrétion. D'autre part il n'a pas été tenu compte des données sur l'hivernage d'une Cigogne noire en Sologne.

(chaque hiver de décembre 2004 à l'hiver 2015-2016, soit 12 hivers consécutifs).

- Quelques espèces ont avancé leur date de départ :

Nombre de jours d'avance :	Espèces :
16	Rougequeue à front blanc, Phragmite des joncs
13	Fauvette des jardins, Tourterelle des bois
12	Torcol fourmilier, Rousserolle effarvatte
11	Bondrée apivore, Petit gravelot
9	Martinet noir, Hirondelle rustique
7	Hirondelle de rivage, Hypolaïs polyglotte, Pouillot siffleur
6	Aigle botté, Busard cendré, Faucon hobereau
4	Balbusard pêcheur

D'autres oiseaux, au contraire, restent plus longtemps en automne :

Départ reculé de (en nombre de jours) :	Espèces :
32	Milan noir
29	Huppe fasciée
28	Guifette moustac
15	Pie-grièche écorcheur
14	Coucou gris
13	Caille des blé
12	Circaète-Jean-le Blanc
11	Héron pourpre
9	Sterne naine, Rossignol philomèle
7	Pouillot de Bonelli
6	Bergeronnette printanière

Réalité ou cela est-il dû à l'augmentation de la pression d'observation ? (par exemple pour la Sarcelle d'été). Pour le Milan noir l'augmentation du séjour est due au fait que l'espèce est en expansion en Loir-et-Cher avec quelques couples nicheurs (2 à 3 couples).

Étonnant résultat pour la Mouette mélanocéphale dont la date moyenne de départ (dernière observation) passe du 14 octobre (1996-2005) au 21 juillet (2006-2015). Est-elle moins notée en automne par les observateurs ?



Cigognes blanches © G. Fauvet

III Troisième partie : migration pré-nuptiale des migrateurs stricts : (tableau 3).

a) Début de la migration pré-nuptiale.

	Début de la migration pré-nuptiale 1996-2005		Début de la migration pré-nuptiale 2006-2015	
	moyenne	date la plus précoce	moyenne	date la plus précoce
Oie cendrée	31-janv	12-janv	28-janv	03-janv
Cigogne blanche	11-févr	10-janv	27-janv	03-janv
Grue cendrée	14-févr	25-janv	29-janv	03-janv
Milan royal	08-mars	17-févr	07-févr	03-janv
Grand gravelot	30-avr	26-mars	25-avr	14-mars
Bécasseau minute	06-mai	27-avr	04-mai	19-mars
Bécasseau variable	31-mars	21-janv	04-mars	13-janv
Combattant varié	17-mars	09-févr	01-avr	05-mars
Barge à queue noire	23-mars	28-févr	01-avr	02-mars
Chevalier arlequin	23-avr	30-mars	30-mars	01-mars
Chevalier gambette	26-mars	07-mars	10-mars	07-janv
Chevalier aboyeur	31-mars	23-févr	23-mars	15-janv
Chevalier culblanc	20-mars	07-mars	15-mars	07-mars
Chevalier sylvain	27-avr	02-avr	20-avr	25-mars
Chevalier guignette	21-mars	01-mars	27-mars	11-févr
Traquet motteux	25-mars	03-mars	29-mars	04-mars

b) Fin de la migration pré-nuptiale.

	Fin de la migration pré-nuptiale 1996-2005		Fin de la migration pré-nuptiale 2006-2015	
	moyenne	date la plus tardive	moyenne	date la plus tardive
Oie cendrée	13-mars	24-avr	18-mars	30-avr
Cigogne blanche	01-mai	06-juin	19-mai	18-juin
Grue cendrée	23-mars	05-avr	25-mars	25-avr
Milan royal	10-mai	08-juin	14-mai	16-juin
Grand gravelot	25-mai	13-juin	01-juin	28-juin
Bécasseau minute		22-mai	17-mai	31-mai
Bécasseau variable	08-mai	29-mai	04-mai	17-mai
Combattant varié	02-mai	25-mai	07-mai	26-mai
Barge à queue noire		10-avr	29-mai	23-juin
Chevalier arlequin	27-avr	14-mai	08-mai	18-mai
Chevalier gambette	31-mai	08-juin	03-juin	15-juin
Chevalier aboyeur	26-mai	18-juin	29-mai	26-juin
Chevalier culblanc	19-mai	21-juin	15-juin	21-juin
Chevalier sylvain	25-mai	27-juin	12-mai	13-juin
Chevalier guignette		01-juin		
Traquet motteux	14-mai	14-juin	14-mai	01-juin

remarque : l'absence de date est due au très faible nombre de données, ce qui ne permet pas de calculer une moyenne fiable.

Commentaires sur la migration prénuptiale des migrateurs stricts :

La date moyenne de début de la migration prénuptiale s'est avancée pour quelques espèces :

Nombre de jours d'avance :	Espèces :
29	Milan royal
27	Bécasseau variable
24	Chevalier arlequin
16	Grue cendrée, Chevalier gambette

Seules deux espèces n'ont pas avancé leur date d'arrivée : le Chevalier guignette (mais il peut y avoir eu des confusions avec des oiseaux en fin d'hivernage) et le Traquet motteux (mais la différence n'est que de 4 jours, donc peu significative).

En se basant sur les dates moyennes de début et de fin de la migration prénuptiale, on constate pour beaucoup d'espèces un allongement de la durée de cette migration. Ceci peut être dû à la pression d'observation.

Cependant, le Combattant varié voit son passage diminuer de 10 jours et le Chevalier sylvain de 7 jours.

IV Quatrième partie : migration postnuptiale des migrateurs stricts.

a) Début de la migration postnuptiale.

	Début de la migration postnuptiale 1996-2005		Début de la migration postnuptiale 2006-2015	
	moyenne	date la plus précoce	moyenne	date la plus précoce
Oie cendrée	12-oct	25-août	22-oct	16-août
Cigogne blanche	06-août	09-juin	23-juil	30-juin
Grue cendrée	24-sept	25-juil	18-sept	20-août
Milan royal	19-oct	03-oct	26-sept	17-août
Grand gravelot	06-sept	09-août	25-août	28-juil
Bécasseau minute	25-août	26-juil	05-sept	03-août
Bécasseau variable	23-août	16-juil	14-août	20-juin
Combattant varié	26-juil	05-juil	08-août	04-juil
Barge à queue noire	30-juil	17-juil	10-août	11-juil
Chevalier arlequin	11-sept	21-juil	21-juil	01-juil
Chevalier gambette	18-juil	14-juin	06-août	06-juil
Chevalier aboyeur	03-août	30-juin	23-juil	20-juin
Chevalier culblanc	09-juil	14-juin	15-juil	16-juin
Chevalier sylvain	21-juil	02-juil	15-juil	27-juin
Chevalier guignette		21-juil		
Traquet motteux	26-août	22-juil	20-août	03-août

b) Fin de la migration postnuptiale.

1996-2005	Fin de la migration postnuptiale 1996-2005		Fin de la migration postnuptiale 1996-2015	
	moyenne	date la plus tardive	moyenne	date la plus tardive
Oie cendrée	30-nov	30-déc	14-déc	30-déc
Cigogne blanche	01-oct	24-oct	26-oct	27-nov
Grue cendrée	19-nov	30-nov	03-déc	31-déc
Milan royal	01-déc	25-déc	13-déc	29-déc
Grand gravelot	18-oct	03-nov	15-oct	29-oct
Bécasseau minute	02-nov	18-nov	31-oct	06-déc
Bécasseau variable	01-déc	28-déc	22-nov	30-déc
Combattant varié	02-nov	29-déc	04-nov	30-déc
Barge à queue noire	30-sept	18-oct	30-sept	05-déc
Chevalier arlequin	30-oct	15-nov	14-nov	23-déc
Chevalier gambette	17-oct	05-déc	01-oct	08-déc
Chevalier aboyeur	22-nov	25-déc	01-nov	24-déc
Chevalier culblanc	02-nov	28-nov	08-nov	16-nov
Chevalier sylvain	08-sept	25-sept	27-sept	18-oct
Chevalier guignette	09-nov	28-nov	22-oct	29-nov
Traquet motteux	07-oct	21-oct	06-oct	31-oct

Commentaires sur la migration postnuptiale des migrateurs stricts :

Pour certaines espèces la migration postnuptiale a démarré plus tôt en 2006-2015 qu'en 1996-2005 :

Nombre de jours d'avance :	Espèces :
52	Chevalier arlequin
23	Milan royal
14	Cigogne blanche
12	Grand gravelot
11	Chevalier aboyeur

Pour d'autres elle a commencé plus tard :

Nombre de jours de retard :	Espèces :
19	Chevalier gambette
13	Combattant varié
11	Bécasseau minute, Barge à queue noire
10	Oie cendrée

La fin de la migration postnuptiale est avancée pour certaines espèces :

Nombre de jours d'avance :	Espèces :
21	Chevalier aboyeur
18	Chevalier guignette
16	Chevalier gambette
9	Bécasseau variable.

La fin de la migration postnuptiale est retardée pour certaines espèces :

Nombre de jours de retard :	Espèces :
25	Cigogne blanche
19	Chevalier sylvain
15	Oie cendrée, Chevalier arlequin
14	Grue cendrée
12	Milan royal

Il n'a pas été tenu compte de l'hivernage de la Cigogne blanche (2007, 2010, 2011).

V Cinquième partie : Arrivée des hivernants.

	1996-2005		2006-2015	
	Date record d'arrivée	Date moyenne d'arrivée	Date record d'arrivée	Date moyenne d'arrivée
Tadorne de Belon	13-oct	09-nov	05-oct	14-nov
Canard siffleur	08-sept	05-oct	16-juil	03-sept
Canard pilet	08-sept	04-oct	20-août	21-sept
Garrot à œil d'or	19-nov	02-déc	14-nov	09-déc
Harle piette	29-nov	15-déc	04-déc	12-déc
Harle bièvre	01-déc	16-déc	07-nov	30-nov
Faucon émerillon	12-sept	24-oct	16-sept	12-oct
Faucon pèlerin	02-juil	02-août	20-juin	29-juil
Pluvier doré	29-août	12-oct	12-août	15-sept
Goéland cendré	03-août	22-août	07-août	20-nov
Goéland brun	11-juin	30-juil	21-juil	21-août
Pipit farlouse	24-août	15-sept	06-sept	20-sept
Pipit spioncelle	06-oct	14-oct	01-oct	13-oct
Grive litorne	10-oct	01-nov	02-oct	31-oct
Grive mauvis	14-oct	24-oct	13-sept	18-oct
Pinson du nord	11-oct	28-oct	01-oct	18-oct
Tarin des aulnes	04-oct	13-oct	20-sept	05-oct

Pour la majorité des espèces leur arrivée est avancée :

Nombre de jours d'avance :	Espèces :
27	Pluvier doré et le Canard siffleur
13	Canard pilet
12	Faucon émerillon
10	Pinson du nord
8	Tarin des aulnes
6	Grive mauvis

VI Sixième partie : Départ des hivernants.

	1996-2005		2006-2015	
	Date moyenne de départ	Date record de départ	Date moyenne de départ	Date record de départ
Tadorne de Belon	24-févr	25-mars	29-mai	27-juin
Canard siffleur	29-mars	16-avr	23-avr	23-mai
Canard pilet	29-mars	22-avr	11-avr	09-mai
Garrot à œil d'or	05-mars	04-avr	01-avr	20-juin
Harle piette	22-févr	15-mars	25-févr	02-avr
Harle bièvre	07-févr	19-mars	22-févr	21-mars
Faucon émerillon	14-avr	10-mai	24-avr	02-juin
Faucon pèlerin	16-mars	21-avr	05-avr	13-juin
Pluvier doré	24-mars	26-mai	20-mars	08-avr
Goéland cendré	05-mars	31-mai	16-févr	16-avr
Goéland brun	07-mars	28-avr	27-mars	17-mai
Pipit farlouse	15-avr	20-avr	16-avr	03-mai
Pipit spioncelle	03-avr	15-avr	29-mars	13-avr
Grive litorne	07-avr	21-avr	25-mars	14-avr
Grive mauvis	30-mars	11-avr	30-mars	08-avr
Pinson du nord	30-mars	12-avr	23-mars	23-avr
Tarin des aulnes	09-avr	01-mai	05-avr	19-avr

Pour un grand nombre d'espèces le départ de l'hivernage a lieu plus tard que durant la période 1996-2005 :

Nombre de jours de plus :	Espèces :
27	Garrot à œil d'or
25	Canard siffleur
20	Goéland brun
13	Canard pilet
10	Faucon émerillon

Les cinq espèces suivantes : Pipit spioncelle, Grive litorne, Grive mauvis, Pinson du nord et Tarin des aulnes qui arrivent avec quelques jours d'avance en hivernage (de 1 à 10 jours), repartent également en avance (de 4 à 13 jours).

Quelques remarques sur des cas particuliers :

Tadorne de Belon : L'espèce est en expansion en France continentale. Elle niche de façon régulière depuis 2012 dans le Loiret, département voisin.

Les données d'hivernage sont prises en compte à partir du 1^{er} octobre et jusqu'au 30 juin.

Les observations en juillet, août et septembre correspondent aux déplacements vers les sites de mue (Mer des Wadden, Allemagne).

Il n'a pas été tenu compte des 2 nidifications à Saint-Dyé-sur-Loire (2006 et 2007).

Harle bièvre : Très peu d'observations en novembre et décembre sur la période 2006-2015, donc les résultats ne sont pas significatifs.

Remerciements :

Merci à Alain Perthuis pour sa relecture et à Gérard Fauvet pour ses photographies.

Bibliographie :

- Issa N, Muller Y. coord. (2015). - *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO /SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- Perthuis A. réd. (2007). - *Les Oiseaux du Loir-et-Cher*. Cherche Lune éd., Vendôme, 247p.
- Pollet A., (2006). - *Migration des oiseaux en Loir-et-Cher. Synthèse des 10 calendriers migratoires 1996 à 2005*. Bull. Loir-et-Cher Nature-2006 : 43-49.



Alain POLLET

Le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) en Loir-et-Cher

Ce matin de printemps, des cris nasillards et grinçants se font entendre dans la haie : le Torcol fourmilier vient de rentrer de son lointain hivernage au sud du Sahara. Cet oiseau appartient à la famille des pics et il est le seul pic strictement migrateur en France.



Selles-sur-Cher © C. Picoux

à peu près 14 jours. A partir des naissances des petits le Torcol se fait plus discret : il ne chante plus. Les petits grandissent pendant 3 semaines et le 16 juin cinq jeunes étaient envolés. Le sixième sera retrouvé mort dans le nichoir.

On peut comparer ces dates avec celles obtenues à Thésée en 2012 et 2013 par Axelle Pruvost :

- En 2012, arrivée le 21 avril, le Torcol fait partir les mésanges charbonnières déjà installées et finalement prend un autre nichoir ! Ponte de 9 œufs, nourrissage à partir du 3 juin, envol du premier jeune le 17 juin et du neuvième le 23 juin. Les chants ont repris un peu à partir du 20 juin pour une deuxième ponte (dans un autre nichoir) vers la fin juin, naissance des jeunes le 14 juillet et envol les 4 et 5 août.
- En 2013 : arrivée le 13 avril, ponte du 14 au 21 mai (après avoir chassé les mésanges du nichoir), couvaison du 21 au 31 mai, nourrissage du 1 au 15 juin, envol des huit jeunes entre le 15 et le 23 juin, reprise des chants et deuxième ponte dans un autre nichoir du 28 juin au 4 juillet, couvaison du 5 au 15 juillet, nourrissage du 15 au 30 juillet, envol du 31 juillet au 8 août. (communication d'A. Pruvost).

Il ne mesure que 18 cm de long (donc plus petit que l'Étourneau sansonnet).

Ailes brunes, nuque grise, un trait noir derrière l'œil et un autre sur le dos : tout cela rend notre petit Torcol peu visible sur un arbre. Mâle et femelle sont semblables.

Sur Oiseaux.net, G. Olios écrit :

« Chez le Torcol fourmilier, les deux sexes chantent. Le mâle avec force et obstination, sur un ton plus aigu et plus rapidement que la femelle qui, elle, chante sur un ton plus bas, plus lentement, et traîne un peu sur les syllabes ».

A l'inverse des autres pics il ne creuse pas sa loge. Il niche dans les trous d'arbres ou dans les nichoirs et il lui faut des zones herbacées pour chercher sa nourriture : araignées, insectes mais, surtout, des fourmis et leurs œufs qu'il capture à l'aide de sa langue longue et gluante. On le trouve donc dans les vergers, le bocage et les parcelles forestières en régénération.

Les quelques cas de nidification en nichoir nous permettent d'obtenir de précieuses informations sur sa biologie.

A Selles-sur-Cher (41) ce printemps 2018, le Torcol fourmilier a longtemps chanté dès son arrivée le 13 avril, puis il a visité 2-3 nichoirs pour finalement déposer 6 œufs le 12 mai, après avoir fait partir les mésanges qui s'installaient dans ce nichoir. La période d'incubation dure



Thésée © A. Pruvost

Axelle Pruvost note pour 2012 que le mâle a certainement enlevé les œufs de mésange. Ceci n'est pas étonnant : P. Géroutet note dans un de ses livres :

« Peu leur importe que la place soit déjà occupée par une mésange ou un autre passereau : les œufs ou les jeunes seront expulsés, le nid extrait jusqu'au dernier brin de mousse, en dépit des réactions des propriétaires, et les Torcols s'installeront dans la place nette. »



Puis la famille se disperse rapidement. Le passage des migrateurs se produit d'août à octobre.

Les études des calendriers migratoires fournis par les différents observateurs du Loir-et-Cher nous indiquent que la date moyenne d'arrivée entre 1996 et 2005 est le 12 avril, alors que la moyenne entre 2006 et 2015 est le 7 avril, soit 5 jours plus tôt.

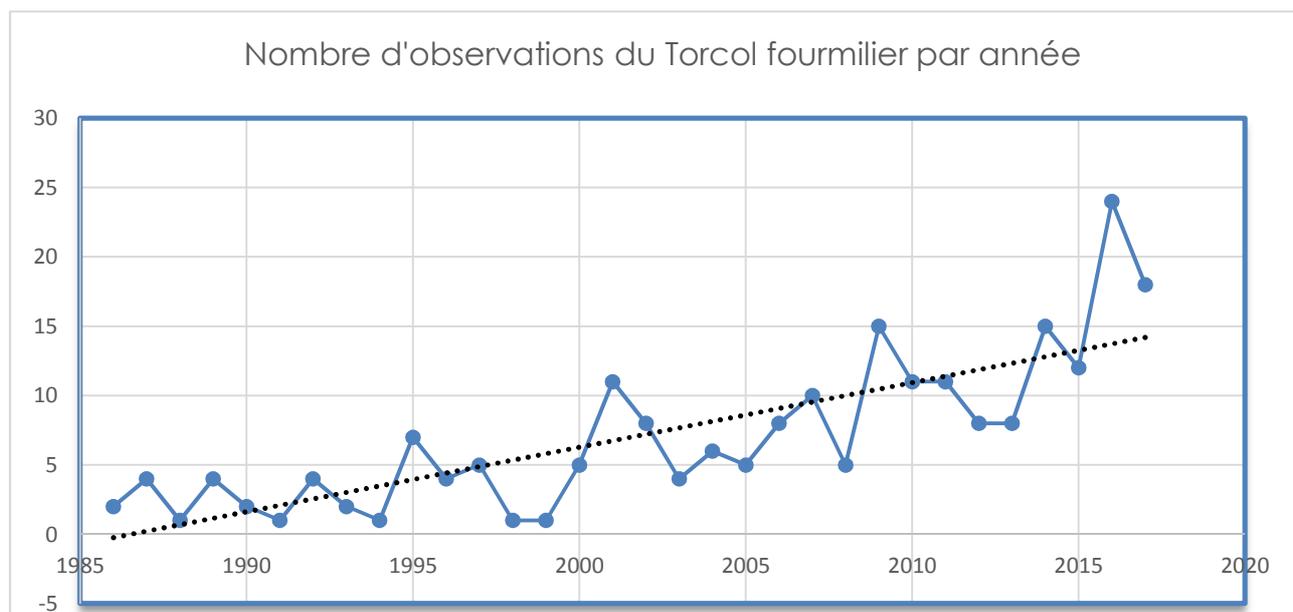
La date moyenne de départ entre 1996 et 2005 est le 9 septembre, alors que la moyenne entre 2006 et 2015 est le 28 août, soit 12 jours plus tôt (Pollet, 2006 et 2018).

Au niveau européen, l'espèce est en forte régression depuis 1950. Le rythme du déclin semble moins soutenu depuis 2000. La

tendance s'inverse dans la période récente, progressant sensiblement (24 % de 2003 à 2012) (Issa N. et Muller Y. ; 2015).

En Loir-et-Cher, de 1986 à 2017 inclus (32 ans donc), le Torcol fourmilier a été contacté 224 fois dont 194 fois au printemps soit 87 % des observations (comptage à partir des Info Ornitho 41 rédigées chaque année par Alain Perthuis).

Voici le graphique du nombre d'observations par année avec la droite de tendance. Ceci nous permet de visualiser l'augmentation des observations notamment depuis le début des années 2000 :



Il a été contacté dans 87 communes sur 291, soit 30 % des communes (nombre de communes avant les différents regroupements). Sur ces 87 communes : 7 ont eu un cas de nidification certaine, 7 un cas probable et 3 un cas de nidification possible soit seulement un total de 17 communes. Cependant le nombre de cas de nidification certaine s'élève à 9 car le Torcol a niché plusieurs années dans la même commune (exemple à Thésée), et même 10 en comptant celle de Selles-sur-Cher en 2018.

Les 3 cartes suivantes présentent les contacts avec le Torcol fourmilier dans les différentes communes, sur 3 périodes d'une dizaine d'années :

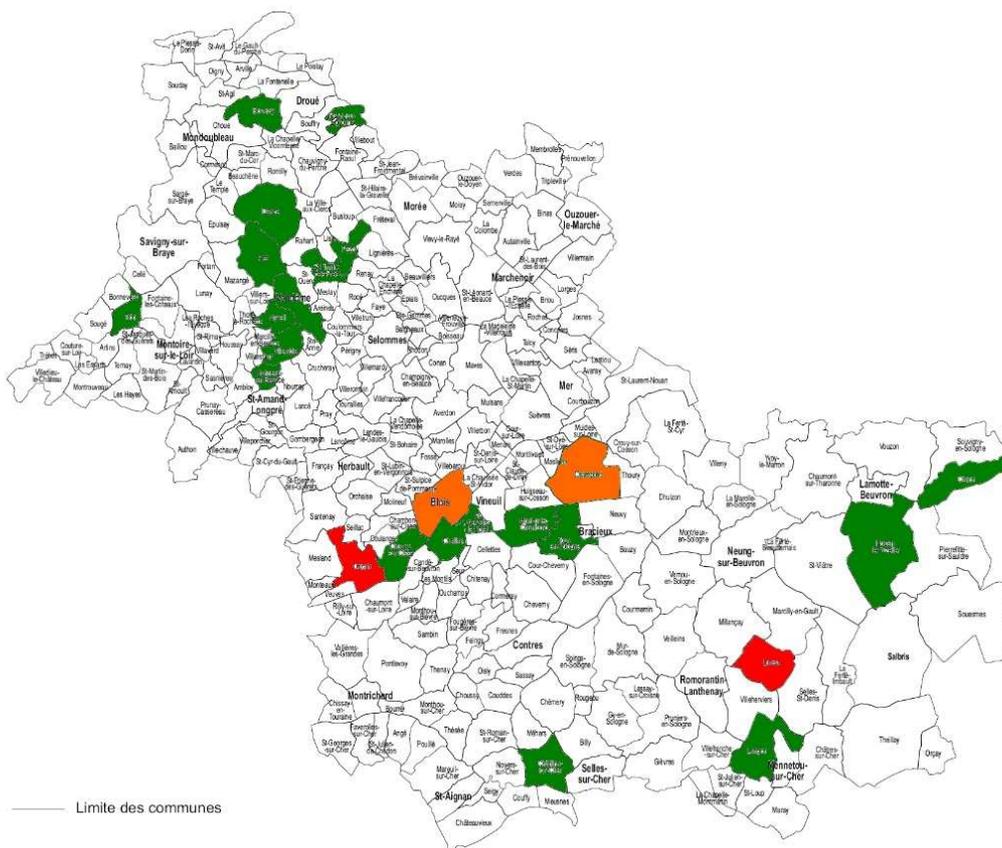
en vert = contact simple (visuel ou auditif),

en jaune = nidification possible,

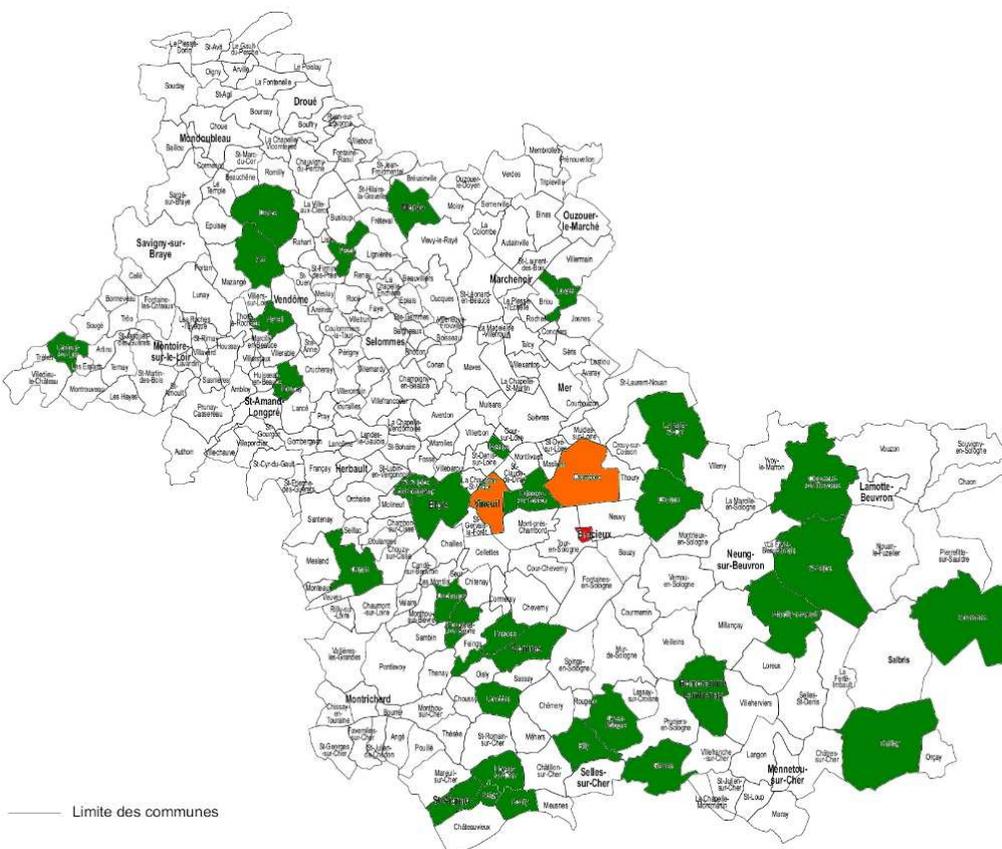
en orange = nidification probable,

en rouge = nidification certaine.

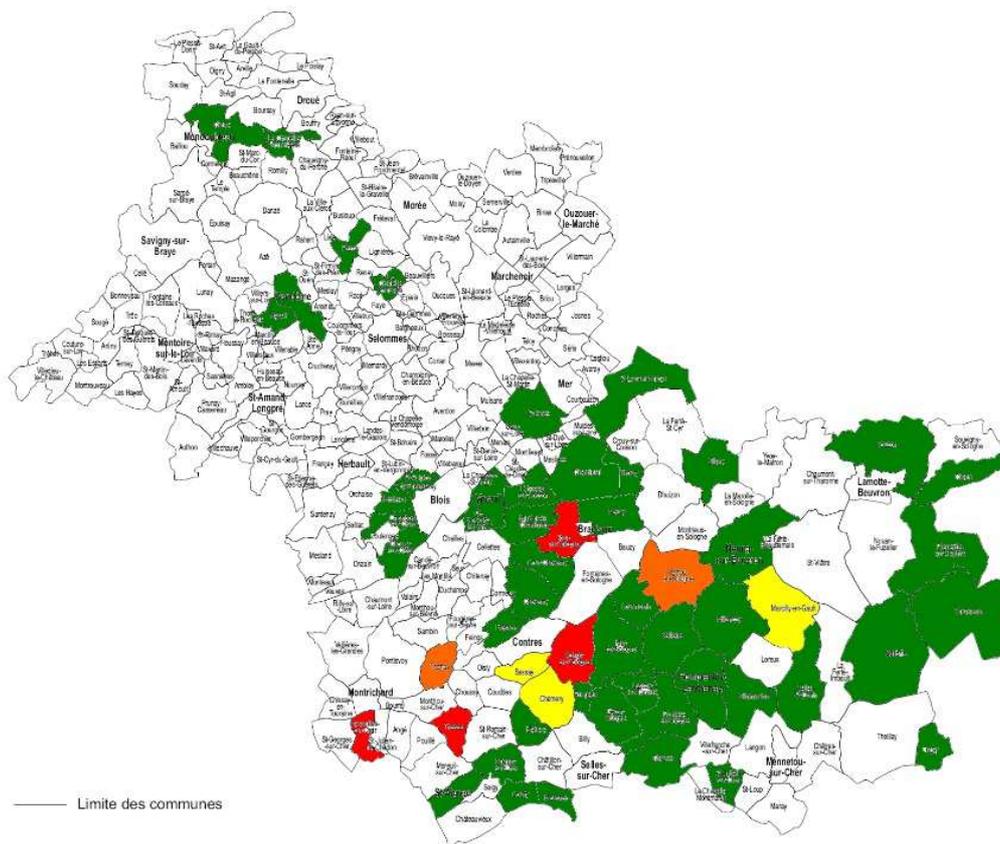
- de 1986 à 1996 :



- de 1997 à 2007



- de 2008 à 2017 :



L'augmentation des contacts de l'espèce en Sologne est visible sur la dernière carte.

Le Torcol fourmilier figure dans la Liste des oiseaux protégés en France. Il est classé LC (préoccupation mineure) dans la Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine – 2016, il est cependant classé VU (vulnérable) dans la Liste rouge des Oiseaux nicheurs de la région Centre (Nature Centre, 2014).

Conclusion :

Après une diminution des contacts lors de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, une augmentation est notable depuis le début du XXI^{ème} siècle.

Il est facilement repérable par son cri (écoutez-le sur internet si vous ne le connaissez pas !). Vous pouvez lui offrir un gîte en installant un nichoir dans votre jardin (type boîte aux lettres, trou d'envol de 34 mm de diamètre).

Je vous souhaite de ne pas trop vous tordre le cou en cherchant à observer le Torcol poussant son "quin-quin" nasillard !



Selles-sur-Cher © A. Pollet

Remerciements :

Merci à Axelle Pruvost pour ses précieuses indications et ses photos, à Frédéric Pelsy et Claude Picoux pour les photos et à Alain Perthuis pour la relecture.

Alain POLLET

Bibliographie :

- **Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection** - JORF n°0282 du 5 décembre 2009.
- Issa N. & Muller Y. coord. (2015) - *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/ SEOF/ MNHN, Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.
- Géroudet P. (1961,1973) – *Les Passereaux, Tome 1*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel (Suisse), 235 p.
- LCN,2013 - Recueil ornithologique. Publications ornithologiques de Loir-et-Cher Nature de 1985 à 2012. Loir-et-Cher Nature, 512p
- Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2014) - *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre*. Nature Centre éd., Orléans, 504p.
- UICN, MNHN, LPO, SEOF et ONCFS (2016) - *La liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, 32p.
- Perthuis A. Coord. (2007) - *Les oiseaux du Loir-et-Cher*. Editions du cherche-Lune, Vendôme, 247p.
- Perthuis A. Info ornitho dans Bulletin annuel LCN de 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.
- Pollet A. (2006) – Migration des oiseaux en Loir-et-Cher. Synthèse des 10 calendriers migratoires 1996 à 2005. Bull. annuel LCN : 43-49.
- Pollet A. (2018) – Migration des oiseaux en Loir-et-Cher. Synthèse des 10 calendriers migratoires 2006 à 2015. A paraître.



La « Bondrée blanche », qui est 'elle ?

Natif de Montrichard, j'ai très souvent au milieu des années 1960, enfourché mon demi-course bleu ciel pour rendre visite à ma future épouse domiciliée à Vallières. La traversée abritée, pas très rassurante de la forêt de Montrichard débouchait sur la grande plaine ventée, éclatante de lumière, avec sa longue ligne droite qui n'en finissait pas et dont la jolie petite mare de la Bigosserie avec son muret en pierres maintenant disparu, m'annonçait la fin proche. C'est là sur « Fardeau » et « Le Bourrichon » que pour la première fois, j'ai croisé un magnifique oiseau tout de blanc vêtu dont les pointes des ailes semblaient comme trempées dans l'encre de Chine. Il rasait les cultures d'un vol chaloupé ponctué de brefs piqués et parfois, filait droit d'un vol battu, puissant avec de longs glissés. Ange, habitant « La Bigosserie », mon seul interlocuteur possible sur le parcours à l'époque, m'avait dit qu'il s'agissait d'une « Bondrée blanche ». Il y a quelques jours un ami m'a surpris en évoquant un vieux dicton « Quand la Bondrée blanche sort du bois, c'est signe de pluie ». De retour à Blois en 1976, naturaliste dans l'âme, c'est à partir de cet instant que j'allais m'intéresser d'un peu plus près aux rapaces de plaine. Une quinzaine de rapaces diurnes tous protégés, fréquentent plus ou moins régulièrement notre département mais seules trois espèces y nichent au sol : **Le BUSARD CENDRE (*Circus pygargus*)**, **le BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*)** et **le BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*)**. Les deux premiers cités dits busards gris sont très semblables et difficilement reconnaissables pour les non avertis. Ce sont des oiseaux légers (400g pour 1,2 m d'envergure), adaptés aux milieux ouverts et donc à la chasse sur les grands espaces.

Chez le Busard Saint Martin objet de cet article, certains sédentaires nichent là où ils passent leur existence, d'autres migrateurs estivant nichent chez nous au printemps pour repartir en fin d'été plus au sud, enfin des hivernants venus du nord, viennent passer la mauvaise saison chez nous. Peut être que l'origine de son nom vient de cette particularité, c'est-à-dire une apparition subite à la Saint Martin (11 novembre), à l'entrée de l'hiver alors que la végétation dépouillée facilite son observation et qui fait suite à une longue période de 4 mois où seuls quelques sédentaires étaient encore discrètement présents.

L'oiseau se nourrit essentiellement de petits rongeurs et de passereaux. Quand, ces ressources font défaut, il peut se tourner vers du petit gibier, des reptiles...

Les sexes sont nettement différents



Busard Saint Martin ♂ (G Fauvet LCN)



Busard Saint Martin ♀ (G Fauvet LCN)

Chaque année avec une certaine fidélité géographique, il choisit pour déposer aujourd'hui ses œufs, les céréales à paille (blé dur, blé tendre, orge, seigle) ou à défaut, les colzas mais certains couples sédentaires plus précoces préfèrent les bosquets, taillis, coupes forestières, parcelles en régénération....

Pour ceux installés en culture, la moisson est souvent dommageable pour leurs œufs, poussins et juvéniles. Cela est d'autant plus vrai quand ils s'installent dans les orges d'hiver, culture la plus précoce.



Œufs et poussins de Busards Saint Martin (F. Bourdin)

Pour cette raison, en Loir-et-Cher depuis des années, la protection de certaines nichées menacées a été assurée par Loir-et-Cher Nature de Blois en posant avant moisson et avec l'accord des exploitants, des cages de 1,8 m² dans les cultures.



Cage et jeunes Busards Saint Martin (F. Bourdin)

Qu'en est-il sur Vallières et abords ? Faute de prospection régulière et ciblée, ce sont mes notes de terrain prises au fil du temps qui m'ont permis de me faire une petite idée de la situation. Pour cette raison, Je n'ai retenu que les données collectées dans une aire en forme de trapèze dont les angles sud sont : « Maison Rouge » sur Pontlevoy et « Marshais Roux » sur Chissay en Touraine et au nord' : « La Godinière » sur Mosnes (37) et « La Gauterie » sur Chaumont sur Loire soit 78 km² (7800 ha).

	N observations de 1981 à 2018	N sites de reproductions estimés selon les années
Vallières ouest	27	0 <N< 1
Vallières nord	46	1 <N< 3
Vallières est	75	1 <N< 3
Vallières sud	80	2 <N< 4
Total	228	4 <N< 11

Aujourd'hui, je retiens un effectif de 4 à 11 couples avec des nids le plus souvent installés dans les bosquets bois et forêts avec de fortes suspicions de pontes en cultures :

- ✚ **2000** Vallières les Grandes « Bois de La Jacquelière » nord, « La Genaudière » sud dans colza.
- ✚ **2001** Vallières les Grandes en limite de Souvigny de Touraine, « La Gentinière ».
- ✚ **2005** Chaumont sur Loire « L'Herpinière » dans blé ou colza
- ✚ **2008 « Le Petit Prinçay » nord au bas de chez Annick Jouan, en bordure de la D27, dans escourgeon avec 3 jeunes volants avant moisson, fin juin.**
- ✚ **2008** Vallières les Grandes « Les Closeaux » nord, « Le Carroi » en blé ou colza.
- ✚ **2011** Chissay en Touraine nord, « Le Marshais Roux » dans blé

Sur Vallières, une certaine vigilance serait souhaitable de la part des exploitants céréaliers dès le 15 avril car les indices de reproduction sont plus évidents tôt (parades, transport de matériaux, alarmes) lorsque les oiseaux s'installent. Après, une fois la ponte faite, c'est le grand silence jusqu'à l'éclosion.

Conclusion : La Bondrée blanche est en fait un mâle de Busard Saint Martin, espèce dont les effectifs sont estimés à 10000 couples en France dont 300 en Loir-et-Cher où il est présent partout. La densité de 0,5 à 1,4 couples / 1000 ha estimée sur Vallières correspond à la moyenne nationale (0,8) mais est nettement inférieure à celle enregistrée en Petite Beauce, bastion de l'espèce en 41 (1,9).

La Bondrée apivore *Pernis apivorus* quant à elle, est une espèce à part, entièrement forestière, migratrice stricte qui ressemble à la Buse variable mais dont la morphologie et le régime alimentaire sont basés sur la capture et la consommation de guêpes, d'abeilles et autres hyménoptères. Elle apparaît fin mai et disparaît fin août pour rejoindre l'Afrique tropicale. Discrète assez rare, elle est présente dans les forêts et bois qui nous entourent.



Bondrée apivore : Illustrations tirées du Guide encyclopédique des Oiseaux du paléarctique occidental Mark Beaman et Steve Madge (Nathan).

Quels sont ces oiseaux ?

Réponses

Bihoreau gris



Héron garde-Bœufs



Grue cendrée



Spatule blanche



Héron pourpré



Grande Aigrette



Aigrette garzette



Cigogne blanche



Crabier chevelu



Héron cendré

